

Université de Montréal

Les soldats français à Montréal au XVIIIe siècle :  
activités et intégration sociale des soldats vues à travers les sources judiciaires.

par

Stéphanie Charland

Département d'histoire

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté  
des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maîtres ès arts (M.A.)

avril 2006

©Stéphanie Charland, 2006



D

7

U54

2006

V. 017

**Direction des bibliothèques**

**AVIS**

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

**NOTICE**

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Les soldats français à Montréal au XVIIIe siècle :  
activités et intégration sociale des soldats vues à travers les sources judiciaires.

présenté par :

Stéphanie Charland

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes

John Dickinson  
Christian Dessureault  
Thomas Wien

Mémoire accepté le: ..... 23 MAI 2006 .....

## Tables des matières

Listes des tableaux .....	vi
Liste des figures .....	vii
Liste des abréviations .....	vii
Remerciements .....	viii
Sommaire .....	ix
Summary .....	x
Introduction .....	2
Le contexte historiographique .....	4
Chapitre 1 : Les soldats vus à travers les documents judiciaires .....	12
Qui est soldat ? .....	12
Sources et méthodes .....	15
Les rôles judiciaires .....	19
Les types de dossiers .....	22
Les dossiers criminels .....	24
Les dossiers civils .....	28
Dossiers militaires .....	29
Enquêtes et saisies .....	31
Dossiers divers .....	32
Description des soldats .....	35
Origine .....	35
Le grade .....	37
Âge .....	38
La pratique religieuse .....	39
Alphabétisation des soldats .....	40
L'état matrimonial .....	41
Description physique .....	42
Conclusion .....	44
Chapitre 2 : La vie économique des soldats .....	46
Introduction .....	46
Le service militaire .....	46
La solde .....	50
Le travail non militaire .....	52
Le travail pour les particuliers .....	55
Salaires, crédit et niveau de vie .....	59
Voleurs et faussaires en uniforme .....	63
Conclusion .....	67

Chapitre 3. Les fréquentations des soldats : activités et relations sociales .....	70
Le maintien de l'ordre .....	71
Le logement.....	72
Le travail .....	77
En dehors du service .....	80
1. « Loisirs » soldatesques .....	80
2. Soldats et Montréalaises.....	82
3. Bagarres et rixes.....	86
Conclusion : .....	88
 Conclusion : .....	 90
 Bibliographie.....	 93
Sources publiées :.....	93
Sources manuscrites :.....	94
Instrument électronique et source papier : .....	94
Guides bibliographiques : .....	94
Ouvrages de référence :.....	95
Ouvrages historiographiques :.....	95
Ouvrages généraux sur la Nouvelle-France : .....	96
Espace, économie, société et vie culturelle :.....	97
Population de Nouvelle-France :.....	98
Les villes en Nouvelle-France :.....	99
Les soldats français dans l'Ancien Régime en Nouvelle-France ( et en Europe) : ..	101
Justice et criminalité en Nouvelle-France:.....	104
Vie quotidienne et criminalité dans les villes françaises: .....	106
 Annexes.....	 xii
Tableau A1 :	
Population militaire et civile en Canada et à Montréal au XVIIIe siècle.....	xii
Tableau A2 :	
Compagnies Franches de la Marine de 1700 à 1760 : .....	xiii
Tableau A3 :	
Régiments et compagnies des troupes régulières.....	xiii
Tableau A4 :	
Nombre de soldats déclarant exercer une ou des professions .....	xiv
Tableau A5 :	
Sommaire des fiches .....	xvi
Tableau A6 :	
Liste de soldats sur l'Île de Montréal entre 1700 et 1760 selon les archives de la Juridiction Royale de Montréal .....	xvii

Listes des tableaux

Tableau 1.1 : Les rôles les plus importants assumés par les soldats.....	20
Tableau 1.2 : Les types de dossiers judiciaires .....	23
Tableau 1.3a : Les dossiers criminels .....	24
Tableau 1.3. b :	
Nombre de soldats accusés par décennie selon les catégories de crimes.....	25
Tableau 1.4 : Les dossiers civils .....	28
Tableau 1.5 : Les dossiers militaires .....	29
Tableau 1.6 : Les enquêtes et saisies.....	31
Tableau 1.7 : Les dossiers divers .....	32
Tableau 1.8 : Origine des soldats .....	36
Tableau 1.9 : La répartition des grades des soldats selon les archives judiciaires de la Juridiction Royale de Montréal.....	38
Tableau 1.10 : Âges selon les grades des soldats.....	39
Tableau 1.11 : Indice du niveau d’instruction des soldats .....	41
Tableau 1.12 : Description physique.....	43
Tableau 1.13 : Description physique (détails).....	44
Tableau 2.1 : Soldats dans leurs rôles d’intervenants à la justice .....	47
Tableau 2.2 : Nombre de soldats déclarant exercer une ou des professions :.....	56
Tableau A1 :	
Population militaire et civile en Canada et à Montréal au XVIIIe siècle.....	xii
Tableau A2 :	
Compagnies Franches de la Marine de 1700 à 1760 : .....	xiii
Tableau A3 :	
Régiments et compangies des troupes régulières.....	xiii
Tableau A4 :	
Nombre de soldats déclarant exercer une ou des professions.....	xiv
Tableau A5 :	
Sommaire des fiches .....	xvi
Tableau A6 :	
Liste de soldats sur l’Île de Montréal entre 1700 et 1760 selon les archives de la Juridiction Royale de Montréal.....	xvii

Liste des figures

Figure 1.1 : Fiche de dépouillement : les soldats devant la justice.....	18
--	----

Liste des abréviations

ANQM	Archives nationales du Québec à Montréal.
RHAF	Revue d'histoire de l'Amérique française.

## Remerciements

À tous mes enseignants et professeurs qui ont su marquer mon imaginaire et ma conscience historique. À tous les auteurs et les musées qui m'ont donné la fièvre de l'histoire, c'est à vous que je dédie ce mémoire.

Je remercie Monsieur Thomas Wien d'avoir bien voulu me diriger ces dernières années. Je tiens aussi à souligner les nombreuses heures qu'il a consacrées à la correction de mon mémoire, ainsi que sa grande disponibilité. Merci aussi à Monsieur Christian Dessureault pour l'inspiration qu'il a su me transmettre.

Un merci particulier revient à mes lectrices et correctrices, mes amies Élisabeth, Karine, Lyne, Marie, Nathalie, Stéphanie et surtout mes deux comparses Natacha et Nathalie. De plus, je ne saurais garder sous silence, l'aide précieuse que j'ai reçue aux Archives nationales du Québec à Montréal.

Enfin, je suis reconnaissante envers ma famille, en particulier mon époux, Alexandre, et ma mère, Micheline, pour leur compréhension et leur patience tout au long de mes recherches et durant la rédaction de ce mémoire.

Stéphanie Charland

## Sommaire

Connaître la vie quotidienne des soldats français en garnison sur l'île de Montréal entre 1700 et 1760, voilà le défi que nous avons tenté de relever. Trois questions ont guidé la recherche. La première concernait la nature des rapports économiques et sociaux que nouaient les soldats et les civils; la deuxième, le niveau d'intégration des soldats à la société civile environnante; la troisième, l'utilité d'une source judiciaire pour mener à bien une étude de ce genre.

C'est grâce à l'étude de l'intégralité des archives judiciaires faisant partie du fonds de la Juridiction royale de Montréal pour la période se situant entre 1700 et 1760 que nous avons identifié 274 dossiers contenant 759 mentions nominatives de soldats. En prenant en compte les procès où les soldats sont des protagonistes mais aussi de nombreuses autres causes où ils ne jouent qu'un rôle de soutien, voire tout à fait accessoire, nous avons pu saisir de multiples liens si ténus soient-ils, qui se tissent entre les citoyens militaires et civils. En même temps, nous avons pu cerner jusqu'à un certain point un groupe militaire qui se révèle à bien des égards hétérogène.

Les dossiers judiciaires mettent en scène des soldats qui sont très présents en ville et qui côtoient les civils sur une base quotidienne. Cela ne reflète pas que leurs fonctions officielles de maintien de l'ordre (dont une partie s'exercent au service du tribunal). Dans cette ville sans caserne, ils sont logés chez l'habitant; ils travaillent pour leur logeur ou d'autres civils; ils participent à la vie du voisinage, ont des fréquentations féminines, etc. Tout cela se déroule tantôt dans l'harmonie, tantôt dans un environnement plus tendu, voire conflictuel. L'intégration des soldats s'avère sans doute partielle; la fréquence des contacts avec les civils ne conduit pas nécessairement à une bonne intégration. À l'inverse, l'activité criminelle soldatesque, bien documentée par la source, ne les marginalise pas nécessairement tout à fait, compte tenu de l'aide que leur apportent parfois des civils. Lue de façon attentive afin de sortir les soldats des coulisses des procédures judiciaires, la source s'avère assez riche en indices sur le quotidien et les fréquentations des soldats. Ces derniers se sont finalement révélés comme un groupe au statut ambigu.

### Mots clés :

Histoire militaire, Nouvelle-France, Montréal, XVIIIe siècle,  
Vie quotidienne, Justice, Vie économique.

## Summary

To learn more about the daily life of the French soldiers garrisoned on Montréal Island is the challenge this thesis attempts to meet. Three questions guided the research. The first concerned the nature of the economic and social relationships between soldiers and civilians; the second, the level of soldiers' integration into the surrounding society; the third, the usefulness of a judicial source in carrying out a study of this kind.

A survey of the records of the Juridiction royale de Montréal fonds covering the years 1700 to 1760 yielded 274 dossiers containing 759 nominative references to soldiers. By taking into account not just the cases where soldiers were protagonists, but also those where they played a supporting, if not an accessory role, it was possible to discover a large number of ties (some of them quite tenuous) between soldiers and civilians. At the same time, the heterogeneity of the military population came into focus.

The judicial archives present soldiers who were omnipresent in the town, interacting with civilians on a daily basis. This was not just the result of their official responsibility for keeping order (in part at the behest of the Regal justice). In this town without barracks, they were billeted in civilian residences; they worked for their hosts or for other civilians; they participated in the social life of the neighbourhood, kept company with women, etc. Some interactions were harmonious, others less so. The soldiers' integration was no doubt partial, despite the frequency of their contacts with civilians. Conversely, the soldiers' criminal activity, did not necessarily fully marginalize them, since they often received civilian aid, the sources can provide much information on soldiers' daily life and associations. In sum, those soldiers' status emerges as an ambiguous one.

Keywords :

Military history, New France, Montréal, 18<sup>th</sup> century

Daily life, Justice, Economic life



# **Introduction**

## Introduction

Même si l'historiographie lui fait un peu moins de place depuis quelques décennies – mais encore faut-il tenir compte des études récentes sur les relations franco-amérindiennes<sup>1</sup> – l'importance du phénomène militaire en Nouvelle-France est proverbiale. Et même si dans les travaux portant sur le Régime français au Canada, Québec demeure la « ville fortifiée »<sup>2</sup> par excellence, on sait que Montréal joua un rôle stratégique non négligeable en tant que ville-garnison et point d'appui des forts du pays amérindien des Grands Lacs. Ce rôle de pivot se traduit, on s'en doute, par une importante présence militaire en ville : qu'ils soient de passage ou en garnison, les hommes en uniforme sont nombreux à y travailler et à y passer leurs temps libres. Ils y sont d'autant plus visibles que cette jeune ville reste petite malgré sa croissance rapide – établie à quelque 1 200 personnes au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la population civile ne dépasse pas de beaucoup les 4 000 âmes à la fin du Régime français (voir tableau A1 en annexe). Pendant ces six décennies, le nombre de militaires en garnison permanente avoisine habituellement les 250 en temps de paix, effectif auquel peut s'ajouter, l'hiver, un certain nombre d'hommes rappelés des forts de l'intérieur. En temps de guerre, des milliers de soldats transitent par la ville ou sont cantonnés dans les environs. Car Montréal a beau joué le rôle de pivot, elle est aussi vulnérable, que le danger vienne d'Iroquoisie ou des colonies anglo-américaines voisines<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Un exemple notable : Gilles Havard, *Empire et métissages*, Sillery, Septentrion, 2003.

<sup>2</sup> André Charbonneau, Yvon Desloges, Marc Lafrance, *Québec, ville fortifiée du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Ottawa, Parcs Canada, 1982.

<sup>3</sup> André Charbonneau, Marc Lafrance et Monique Poirier « Montréal : entrepôt militaire et centre logistique » dans Phyllis Lambert et Allan Stewart (sous la direction de) *Montréal, ville fortifiée au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Centre Canadien d'Architecture, 1992, p. 31 ; Gilles Proulx, « Une place de guerre » dans *Pour le Christ et pour le Roi : La vie au temps des premiers Montréalais*, Montréal, Libre expression, 1992,

Montréal est donc un lieu où les militaires sont relativement nombreux par rapport aux autres grandes villes de la colonie. Les fréquentations entre soldats et civils risquent d'y être d'autant plus intenses que la ville ne possède pas de caserne et que le service ne mobilise qu'une partie des soldats à la fois. Autrement dit, les Montréalais logent et, souvent, font travailler les militaires. C'est sans doute justement en raison de leur caractère routinier que ces contacts n'ont pas laissé beaucoup de traces dans la documentation qu'on pourrait considérer « classique » du Régime français : les autorités en parlent peu dans leur correspondance officielle, et les notaires et les prêtres guère davantage, à moins de rédiger un contrat ou un acte de mariage qui formalise à demeure des fréquentations d'un type particulier. Reste une source qui, du point de vue des différentes manifestations de la présence militaire en ville, est demeurée sous-exploitée : le corpus des documents judiciaires. Ce mémoire exploite en ce sens les dossiers de la Juridiction royale de Montréal. Notre programme est modeste : explorer cette source afin d'en apprendre davantage sur la vie quotidienne des soldats<sup>4</sup> à Montréal, vie qui, compte tenu des circonstances, se vit souvent – et bien plus souvent que de nos jours – en contact étroit avec la population civile.

Les trois chapitres du mémoire portent sur différents aspects de cette coexistence au cours de la période 1700-1760, alors que cette cour d'abord seigneuriale (avant 1693) atteint son rythme de croisière en tant que juridiction royale<sup>5</sup>. Le premier prend comme

---

p. 213 et 216; André Sévigny, « Le soldat des troupes de la Marine », dans *Cahiers des Dix*, Ste-Foy, Les Éditions La liberté, 1984, p. 57 et 58.

<sup>4</sup> Ce terme sera défini au début du chapitre 1.

<sup>5</sup> Rappelons que le baillage de Montréal devient juridiction royale en 1693.

point de départ la source, privilégiant si l'on veut des fréquentations judiciaires. Il décrit le corpus documentaire et présente notre méthode de dépouillement avant de décrire les soldats tels qu'ils sont happés par les procès (en tant qu'accusés, témoins, bras armé de la justice...) et tels qu'ils se présentent aux juges. Le deuxième chapitre examine la vie économique des soldats français. Il passe en revue les différentes facettes du métier de soldat, la rémunération qui s'y rattache, ainsi que les diverses activités rémunérées ou lucratives auxquelles participent les soldats en dehors du service. Enfin, le troisième chapitre aborde sous différents angles ce que la source révèle sur la nature des fréquentations entre les deux groupes. Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient toutefois de brosser un canevas historiographique et présenter notre problématique. Voilà le propos des quelques pages qui suivent.

### *Le contexte historiographique*

Ce mémoire se situe au croisement de l'histoire militaire et de l'histoire de la justice. C'est une zone qui a été somme toute peu fréquentée par les historiens du Régime français au Canada, malgré le rapprochement qui s'est opéré depuis les années 1960. Rapprochement qui reflète le développement d'approches plus sociales dans les deux domaines. En effet, l'histoire militaire dite " traditionnelle " qui accordait une grande place aux élites, a fini par céder – une partie – de la place à une histoire plus inclusive. Auparavant, les classes sociales subalternes n'étaient pas un objet d'étude en tant que telles, sinon seulement comme un groupe indistinct ou accessoire. Par conséquent, les soldats étaient aperçus comme des acteurs anonymes des batailles et ne constituaient pas encore des objets d'étude en soi. De la même façon l'histoire dite " traditionnelle " de la

justice se limitait à l'aspect institutionnel, se souciant peu de la « clientèle » des tribunaux. Dans ce qui suit, nous allons brièvement suivre l'ouverture progressive au social de ces deux champs d'étude.

Les soldats n'ont jamais été tout à fait absents des études historiques sur la Nouvelle-France longtemps fascinées par les nombreuses guerres de l'époque coloniale. L'homme en armes le plus admiré, Frontenac, Montcalm et Wolfe mis à part, est toutefois le milicien canadien et non le soldat français. Au début du XXe siècle, l'organisation des troupes devient la thématique privilégiée de l'histoire militaire, tradition prolongée plus récemment par W.J. Eccles<sup>6</sup>. Cependant, c'est avec l'influence de l'histoire sociale – et notamment, de école des Annales<sup>7</sup> – que le développement de l'histoire militaire s'est vu renouvelé, alors qu'on continue d'axer bon nombre de travaux sur la trame traditionnelle des guerres<sup>8</sup>. Au Québec, Yves Landry a par exemple étudié le comportement démographique des troupes françaises<sup>9</sup>. D'autres historiens se penchent dans les années 1970 et 1980 sur la vie quotidienne des soldats. Deux des études les plus

<sup>6</sup> William J. Eccles, « Les forces armées françaises en Amérique du Nord pendant la guerre de Sept Ans », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, p. xv à xxiv.

<sup>7</sup> Corvisier, André, *Armée et société en Europe de 1494 à 1789*, Paris, Presses universitaires de France, 1976; Idem, *Dictionnaire d'Art et d'histoire militaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1988.; Idem, *L'Armée française de la fin du XVIIe siècle au ministère de Choiseul : le soldat*, Paris, Presses universitaires de France, 1964, 2 t.; Idem, *Les Contrôles de troupes de l'Ancien Régime*, Paris, vol.3, Service historique de l'Armée, 1970.

<sup>8</sup> Desmond Morton, *Histoire du Canada, 1608-1991*, Sillery, Septentrion, 1992. Et, George F. G. Stanley, *Nos soldats. Histoire militaire du Canada de 1608 à nos jours*, version française sous la direction de Serge Bernier, Montréal, Éditions de l'homme, 1980.

<sup>9</sup> Yves Landry, *Quelques aspects du comportement démographique des troupes de terres envoyées au Canada pendant la guerre de sept ans*, Thèse (M.A.), Montréal, Université de Montréal, 1977. ; Yves Landry, « Mortalité, nuptialité et canadienisation des troupes françaises de la guerre de Sept Ans », *Histoire Sociale/Social History*, 12/24, nov. 1979, p. 298-315.

intéressantes sur les soldats et leurs officiers en Nouvelle-France n'ont pas été publiées : le mémoire (1971) de C.J. Russ et la thèse (1988) de Jay Cassel<sup>10</sup>.

Entre 1970 et 1985, plusieurs historiens qui travaillent pour les institutions gouvernementales s'intéressent à l'histoire des militaires, principalement le Service historique de la Défense nationale et l'Agence Parcs Canada. Ce dernier organisme se montre particulièrement actif dans le domaine, ses responsables voulant promouvoir et améliorer la qualité des informations diffusées au public dans ses lieux historiques nationaux du Canada. Les travaux de ses historiens portent, entre autres, sur l'habitat militaire, les corvées militaires<sup>11</sup>, l'organisation de l'armée française, les modes de vie des soldats et de leurs comportements sociaux<sup>12</sup>. D'autres études ciblent des groupes plus précis tels que la garnison de Québec<sup>13</sup>, les soldats de l'île Royale<sup>14</sup>, les soldats de Louisbourg<sup>15</sup> et ceux du fort de Chambly<sup>16</sup>. Comme on peut le constater, les sujets

---

<sup>10</sup> Christopher J. Russ, *Les troupes de la Marine, 1683-1713*, mémoire de maîtrise, Université McGill, 1971; Jay Cassel, *The Troupes de la marine in Canada, 1683-1760 : Men and matériel*, PH.D., University of Toronto, 1988.

<sup>11</sup> Yvon Desloges, « La corvée militaire à Québec au XVIIIe siècle », *Histoire sociale/Social History*, vol. XV, no. 30, nov. 1982, p. 333 à 356; Y. Desloges, « Le logement militaire à Québec au XVIIIe siècle », *Revue Canadienne de défense*, hiver, 1987, p. 46 à 50; Y. Desloges, *L'habitat militaire à Québec au XVIIIe siècle*, Ottawa, Parcs Canada, 1980.

<sup>12</sup> René Chartrand, *Le patrimoine militaire canadien d'hier à aujourd'hui, tome 1, 1000-1754*, Montréal, Art Global, Communications M.C. Stratégiques et du Service historique du ministère de la Défense nationale du Canada, 1993. ; R. Chartrand, *Louis XIV's Army*, Londres, Osprey Military, 1988. ; R. Chartrand, *The French Soldier in Colonial America*, Bloomfield, Ont., Museum Restoration Service, 1984 ; R. Chartrand, "The Troops of French Louisiana 1699-1769", *Military collector & Historian, Journal of the Compagny of Military Historians*, XXV, n.2, été 1973.

<sup>13</sup> Gilles Proulx, *La Garnison de Québec de 1748 à 1759*, Ottawa, Environnement Canada, Services des parcs, 1991. ; Gilles Proulx, « Soldat à Québec, 1748 à 1759 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1979.

<sup>14</sup> Allan Greer, *Les soldats de l'Île Royale 1720-1745*, Ottawa, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Environnement Canada, 1979.

<sup>15</sup> J.B. Johnson, *L'été de 1744 : la vie quotidienne à Louisbourg au XVIIIe siècle*, Ottawa, Parcs Canada, 1983.

<sup>16</sup> Cyrille Gélinas, *Le rôle du fort de Chambly dans le développement de la Nouvelle-France de 1665-1760*, Ottawa, Parcs Canada, 1983; François Miville-Deschênes, *Quand ils ne faisaient pas la guerre ou l'aspect domestique de la vie militaire au fort de Chambly pendant le Régime d'après les objets archéologiques*, Ottawa, Environnement Canada, Parcs Canada, 1987.

abordés concernent surtout la vie militaire et sociale des soldats<sup>17</sup>. Si la vie quotidienne a fait l'objet de quelques études, ces dernières n'exploitent que rarement et partiellement les sources judiciaires<sup>18</sup>. Lorsque les travaux sur le Canada abordent les rapports entre soldats et civils – ce qu'ils font généralement peu – ils laissent l'impression d'une coexistence somme toute harmonieuse. L'*utilité* militaire et civile (main-d'œuvre) des soldats, leur tendance à épouser des Canadiennes, leur présence au sein d'une société dotée d'un « esprit militaire<sup>19</sup> », tout semble aller dans le même sens<sup>20</sup>.

Jusqu'à quel point l'historiographie sur la justice en Nouvelle-France a-t-elle ménagé une place aux soldats? Tout comme l'histoire militaire, celle de la justice a été étudiée dans un premier temps à travers les biographies. La valeur accordée aux grands personnages, à savoir les intendants et les fonctionnaires juridiques, offrait une approche élitiste de l'histoire judiciaire<sup>21</sup>. D'autres spécialistes du droit ont étudié les rouages administratifs de l'organisation juridique en Nouvelle-France. André Morel, historien du

<sup>17</sup> Charbonneau, Desloges et Lafrance, *Québec, ville fortifiée, du XVIIe au XIXe siècle, op. cit.*; 1982.; Allan Greer, *Les soldats de l'Île Royale, 1720-1745*, Ottawa, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Environnement Canada, 1979.

<sup>18</sup> Citons surtout l'étude que fait A. Greer de la mutinerie de la garnison de Louisbourg dans *Les soldats de l'Île Royale, 1720-1745*, Ottawa, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Environnement Canada, 1979.; cf. Cassel, *The Troupes de la marine in Canada, op. cit.*, p. 127-129.

<sup>19</sup> W.J. Eccles, "The Social, Economic, and Political Significance of the Military Establishment of New France", *Canadian Historical Review*, vol. LI, no.1, March 1971, p.1-21.

<sup>20</sup> Plus équilibré : Gilles Proulx, *Soldat à Québec, 1748-1759, loc. cit.*, pages 535 à 563.

L'histoire sociale française, elle, fait état davantage de tensions en analysant les rapports entre soldats et civils métropolitains, différence qui renvoie à l'histoire, mais sans doute aussi à l'historiographie... André Corvisier, *Armées et sociétés en Europe de 1494 à 1789, op.cit.*; Jean-Pierre Bois, « Les soldats invalides au XVIIIème siècle : perspectives nouvelles », *Histoire, économie et société*, 1982, no. 82, pages 237 à 258.

<sup>21</sup> E. Z. Massicotte, " Les archers de la Maréchaussée, hoquetons et archers de la Marine " dans *Bulletin de recherches historiques*, XXXV, 1929, p. 708-710. ; Massicotte, " Les greffiers de Montréal sous le régime français " dans *Bulletin de recherches historiques*, XXXI, 1925, p. 114-119. ; Massicotte, " Les juges de Montréal sous régime français, 1648-1760 " dans *Les Cahiers des Dix*, no. 8, 1943, p. 235-266. ; Massicotte, " Les tribunaux et les officiers de justice à Montréal sous le régime français, 1648-1760 " dans *Mémoires de la Société royale du Canada*, 10, 1916, I, p. 274-303.

droit, propose de nouvelles pistes de recherche à partir de 1960<sup>22</sup>. Il est notamment le premier à démontrer l'importance de l'exploitation des sources judiciaires dans de nouvelles orientations de recherche<sup>23</sup>. C'est également à partir des années 1960 qu'une nouvelle histoire sociale de la justice se met en place en France, histoire qui sera très influente au Canada<sup>24</sup>. L'étude des crimes, des jugements, des accusés contribue à une histoire de la marginalité lue à travers la criminalité. La méthode adoptée est souvent sérielle : comme le fait remarquer John Dickinson, c'est grâce à l'étude des fréquences des délits et du portrait global des délinquants que "la criminalité échappe à l'anecdotique qui l'avait marquée auparavant"<sup>25</sup>.

Parmi les historiens de la Nouvelle-France qui ont adopté une approche plus sociale à la justice criminelle, André Lachance a fait œuvre de pionnier<sup>26</sup>. Une de ses études aborde même brièvement le phénomène de la désertion<sup>27</sup>. Quant à la justice civile,

<sup>22</sup> André Morel, *Les Limites de la liberté testamentaire dans le droit civil de la Province de Québec*, Paris, 1960 ; André Morel, "L'imposition et le contrôle des peines au Baillage de Montréal, 1666-1693" dans *Études juridiques en hommage à monsieur le juge Bernard Bissonnette*, par un groupe de professeurs et d'amis, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1963, p. 413-432.

<sup>23</sup> A. Morel, "La justice criminelle en Nouvelle-France" dans *Cité Libre*, vol. XVI, no. 53, janvier 1963, p. 26-30.

<sup>24</sup> J.P. Charney, "Sur une méthode de sociologie juridique : l'exploitation de la jurisprudence" dans *Annales ESC*, vol. 20, no.3, mai-juin 1965, p. 513-527 ; no.4, juillet et août 1965, p. 734-754 ; A. Abbiateci, F. Billacois, Y. Bongert, N. Castan, Y. Castan et P. Petrovitch, *Crimes et criminalité en France, 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles*, Paris, Colin, 1971 ; Nicole Castan, *Justice et répression en Languedoc à l'époque des Lumières*, Paris, Flammarion, 1980. ; Arlette Farge, *Délinquance et criminalité. Le vol d'aliments à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1974 ; Jean Imbert, *Quelques procès criminels des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 1964 et Emmanuel Le Roy Ladurie, "La décroissance du crime...au XVIII<sup>e</sup> siècle : bilan d'historiens" dans *Contrepoint*, no.9, 1973, 1973.

<sup>25</sup> John Dickinson, *Justice et justiciables : la procédure civile à la Prévôté de Québec, 1667-1759*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1982, p. 2 et 3.

<sup>26</sup> André Lachance, *Le bourreau au Canada sous le Régime français*, Québec, Société historique de Québec, 1966. ; idem, *La justice criminelle du roi au Canada au XVII<sup>e</sup> siècle, tribunaux et officiers*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978 ; A. Lachance, *Crimes et criminels au Canada au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Boréal, 1984.

<sup>27</sup> André Lachance, « La désertion et les soldats déserteurs au Canada dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Revue de l'Université d'Ottawa*, Janvier et avril, vol. 47, nos 1-2 1977, pages 151 à 161.

John A. Dickinson<sup>28</sup>, dans sa monographie *Justice et justiciables* soumet la Prévôté de Québec à une étude globale. Après avoir présenté la procédure judiciaire, il détermine l'identité des justiciables et l'impact des jugements rendus sur leur vie quotidienne. La production documentaire de l'institution qui nous intéresse tout particulièrement, la Juridiction de Montréal, a aussi nourri quelques études intéressantes : celle de Jean-François Leclerc sur les voies de fait et l'infrajudiciaire<sup>29</sup>, celle sur le voisinage de Valérie D'Amour<sup>30</sup> ainsi que celle sur les familles turbulentes de Nathalie Villeneuve<sup>31</sup>.

Sauf exception, les soldats ne sont pas le sujet principal de ces études. Pourtant, cela ne veut pas dire qu'ils n'y sont pas bien présents, au contraire. On dirait même qu'ils y figurent plus souvent qu'à leur tour. Et voilà le problème : dans le cadre de travaux sur la criminalité ou sur les marginaux, les militaires font surtout figure de... criminels et de marginaux. Cette façon de présenter les soldats reflète bien sûr des tendances bien documentées. Même si elles ne sont pas exactement comparables, les conclusions chiffrées de deux études solides sont éloquentes : A. Lachance observe que dans l'ensemble de la colonie, les militaires sont à l'origine de 24,4 % des crimes commis<sup>32</sup>, alors qu'ils représentent moins de 10 % des victimes<sup>33</sup>; selon les calculs de

---

<sup>28</sup> John Dickinson, *Justice et justiciables, la procédure civile à la prévôté de Québec, 1667-1759*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1982 ; cf. idem, *Law in New France*, University of Manitoba, Canadian Legal History Project, 1992.

<sup>29</sup> Jean-François Leclerc, "Justice et infra-justice en Nouvelle-France : les voies de fait à Montréal entre 1700-1760", *Crimologie*, vol. 18, no.1, 1985, pages 25 à 39; idem, *Un aspect des relations sociales en Nouvelle-France: les voies de fait dans la juridiction de Montréal 1700-1760*, Université de Montréal, Mémoire de maîtrise, janvier 1985.

<sup>30</sup> Valérie D'Amour, *Les réseaux de sociabilité des montréalais au XVIIIe siècle*, Montréal, Université de Montréal, 2002.

<sup>31</sup> Nathalie Villeneuve, « *La mauvaise herbe* » : familles turbulentes à Montréal au XVIIIe siècle, Montréal, Université de Montréal, 2005.

<sup>32</sup> Ce dernier affirme aussi que les militaires tous grades confondus représentent 20,3% de tous ses accusés masculins pour une représentation totale dans la colonie guère plus importante que 16%. André Lachance, *Crimes et criminels au Canada au XVIIIe siècle*, op. cit., pages 108-109.

<sup>33</sup> Les soldats, les gardes et les marins sont regroupés par Lachance dans une même catégorie et forment 10,1% de toutes les victimes d'actes criminels en Nouvelle-France. Lachance, *idem*, p. 119.

J.A. Dickinson, les militaires (officiers et soldats confondus) comptent pour seulement 3 % des affaires civiles devant la Prévôté de Québec<sup>34</sup>. Mais ces chiffres font nécessairement référence aux seuls accusés, plaignants et défendeurs, en l'occurrence vêtus d'uniformes. Une étude qui prenait sous la loupe l'ensemble des mentions de soldats dans la source serait peut-être mieux placée pour découvrir d'autres facettes de leur vie quotidienne.

Voilà le type d'étude que nous entreprenons ici. Afin de la mener à bien, nous exploiterons à fond les dossiers de la Juridiction de Montréal. Nous comptons bien entendu suivre les démêlés des soldats avec la justice, mais les présenter ces hommes dans leurs autres rôles, comme témoins ou comme agents de la cour. De plus, nous cherchons à utiliser les récits qu'on trouve dans les documents judiciaires afin d'entrevoir la vie *hors cour*, elle aussi théâtre de l'interaction des populations militaire et civile. Nous proposons finalement une sorte de voie médiane : le niveau d'intégration des soldats à la société environnante serait plus importante que ne le laissent supposer les études mettant l'accent sur l'activité criminelle des militaires, mais moindre que ne le voudraient les historiens qui voient une sorte de solidarité naturelle entre militaires et civils. Selon nous, la fréquence des contacts entre les deux groupes aurait pu créer des liens, mais aussi des frictions. Par exemple, l'embauche de soldats par des civils pouvait se solder par de la camaraderie, mais également par de la rivalité au sein d'un marché de l'emploi restreint. C'est munie des mêmes attentes que nous abordons d'autres zones d'interaction, notamment le logement, source de tensions mais aussi, éventuellement, forme d'encadrement intégrateur de ces hommes si loin de chez eux.

---

<sup>34</sup>John Dickinson, *op. cit.*, p. 162-163.

## **Chapitre 1 :**

### **Les soldats vus à travers les documents judiciaires**

## Chapitre 1 : Les soldats vus à travers les documents judiciaires

Ce chapitre trace une sorte de diagonale entre la source judiciaire et le groupe socioprofessionnel que nous étudions. Le parcours a trois étapes. Dans un premier temps, nous présentons la source et notre façon de la mettre en forme. Nous rappelons ensuite les différents rôles que jouent des soldats au sein du processus judiciaire, avant de passer en revue les types de causes les impliquant. Enfin, nous faisons un portrait composite de ces hommes tels qu'ils se présentaient ou furent décrits aux juges. Mais avant d'entamer ce parcours, il faut le baliser en précisant ce que nous entendons par « soldat ». La chose est moins évidente qu'il n'y paraît à première vue...

### Qui est soldat ?

Pour répondre à cette question, un bref détour contextuel s'impose. Si l'on fait abstraction de quelques réguliers des troupes de Terre arrivés en fin de période (voir ci-dessous), les militaires étudiés font partie des compagnies franches de la Marine. Il s'agit de troupes d'infanterie recrutées en France. Comme le fait remarquer G.F.G. Stanley, elles « fournissent tous les soldats réguliers et tous les services militaires de la colonie jusqu'à l'arrivée au Canada des soldats des armées françaises lors de la Guerre de Sept Ans »<sup>35</sup>. Dépendant comme leur nom l'indique de la Marine, ces troupes sont divisées en compagnies commandées en principe par un capitaine. Ces compagnies sont franches,

---

<sup>35</sup> George F.G. Stanley, *Nos soldats. L'histoire militaire du Canada de 1604 à nos jours*, Montréal, Les éditions de l'homme, 1972, p. 57

c'est-à-dire, indépendantes et ne sont pas réunies en régiment<sup>36</sup>. Stanley indique qu'il y avait habituellement 28 compagnies au Canada, quoique ce nombre variait légèrement d'une période à l'autre (tableau A1 en annexe). Vers la fin du Régime français, dans les circonstances que l'on sait, pas moins de 40 compagnies de troupes de la Marine sont affectées à la défense de la colonie.<sup>37</sup> La source judiciaire montréalaise fait quant à elle état de pas moins de 92 unités d'attache sur l'ensemble de la période étudiée (voir le tableau A2 en annexe). Les différentes compagnies prenant le nom de leur commandant, ce chiffre élevé reflète bien sûr des changements de capitaine. Mais il confirme également que Montréal, ville-garnison et point stratégique, abrite ou voit passer des membres de plusieurs compagnies de troupes de la Marine au cours des six dernières décennies du Régime français.

La composition d'une compagnie varie selon les époques et les contextes. Outre les officiers – corps de plus en plus « canadienisé » regroupant un capitaine, un lieutenant, deux enseignes, des cadets – il y a plusieurs sous-officiers et petits gradés : deux sergents, deux ou trois caporaux, deux anspessades, ainsi qu'un ou deux tambours. Quant aux soldats non gradés, le nombre officiel était de 50, mais l'effectif réel pouvait varier entre 40 et 65 hommes<sup>38</sup>. Parmi ces soldats non gradés on retrouvait souvent un frater, c'est-à-dire, un soldat ayant quelques notions de médecine<sup>39</sup>.

---

<sup>36</sup>G. Proulx, « Une place de guerre » dans *Pour le Christ et le Roi*, loc. cit., 212 et 213.

<sup>37</sup> William J. Eccles, « Les forces armées françaises en Amérique du Nord pendant la guerre de Sept Ans », *Dictionnaire bibliographique du Canada*, vol. 3, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, p. xvii.

<sup>38</sup> Stanley, Georges, F.G., *Nos soldats; L'histoire militaire du Canada de 1604 à nos jours*, Montréal, Les éditions de l'homme, 1972, p. 57; G. Proulx, *Pour le Christ et le Roi*, loc. cit., p. 213.

<sup>39</sup> René Chartrand, *Patrimoine militaire au Canada*, op. cit., p. 119.

Vers la fin du Régime français, d'autres troupes régulières françaises, regroupées cette fois en régiments, viendront compléter les armées en Nouvelle-France. Les archives judiciaires de la Juridiction royale de Montréal que nous avons consultées font mention de cinq régiments et de huit compagnies différentes (voir tableau A3 en annexe). Bien que les deux régiments étudiés par Yves Landry, soit ceux de La Sarre et de Royal Roussillon, ne soient pas du nombre, leur composition donne une bonne idée de celle des autres. Ils étaient divisés en deux bataillons, lesquels contenaient chacun 13 compagnies. Dans chacun des bataillons, on retrouvait une compagnie de grenadiers qui comptait 45 soldats et les 12 autres compagnies comptaient chacune 40 soldats (des fusiliers), pour un total de 525 soldats par bataillon<sup>40</sup>. En Nouvelle-France, l'artillerie était très peu représentée. En effet, les autorités en envoient en Canada une seule compagnie pendant la Guerre de Sept Ans<sup>41</sup>.

La plupart des soldats qui feront l'objet de notre étude font donc partie des troupes du détachement de la Marine. Par « soldats », nous entendons bien sûr les sans grade, mais aussi les anciens sans grade devenus des spécialistes (tambours et canonniers), des petits gradés (caporaux et anspessades) ou des sous-officiers (sergents). L'origine sociale – humble – commune, les possibilités de promotion, l'intensité des fréquentations, tout concourt pour regrouper les membres de ces catégories et les distinguer des officiers issus de l'élite. Nous avons aussi introduit dans notre échantillon les quelques hommes (10) qui se présentaient comme anciens soldats, car ceux-ci s'identifient à leur ancienne profession. Ils sont susceptibles d'en avoir conservé des habitudes et des fréquentations.

---

<sup>40</sup> Landry, Yves; *Quelques aspects du comportement démographique des troupes de terre envoyées au Canada pendant la guerre de sept ans*, Mémoire de maîtrise es arts (histoire), 1977, p.12-13.

<sup>41</sup> Eccles, *loc. cit.*, p. xix

Ayant tracé les frontières du groupe des « soldats », passons maintenant à la documentation et à notre façon de recueillir des informations concernant ces militaires.

### Sources et méthodes

La source exploitée est constituée de documents manuscrits issus du fonds d'archives de la Juridiction royale de Montréal (TL4, S1). Ce fonds est conservé aux Archives nationales du Québec à Montréal. Depuis 2001 une base de données conçue par M. J.F. Holzl est mise à la disposition des chercheurs. C'est sur support papier (pour employer le jargon des archivistes) que cet instrument de recherche très détaillé fut d'abord rendu disponible aux chercheurs, mais il peut maintenant être consulté sur CD-ROM. La base de données classe chaque dossier selon la catégorie de procès, les personnes impliquées, leur profession, leur âge et leur qualité. De plus, elle renferme des résumés des pièces de chaque dossier. Avant de consulter les manuscrits, il est donc possible de repérer tous les dossiers pertinents, connaître toutes les personnes impliquées et souvent même le déroulement du procès et son issue.

La base de données Holzl répertorie quelque 6300 dossiers pour la période de 1693 à 1764. Nous avons légèrement réduit le nombre d'années étudiées aux six premières décennies du XVIIIe siècle. Cela a permis de cerner une période homogène – en évitant les complications introduites par la Conquête – où la production de dossiers était assez soutenue. L'instrument de recherche fait état de 5931 dossiers entre 1700 et 1760. De ce nombre, nous avons sélectionné les 326 qui impliquaient

des soldats. Par « implication », nous entendons une mention quelconque, en tant qu'accusé ou plaignant, mais aussi comme témoin, enquêteur, déserteur, complice... (figure 1.1). Dans un deuxième temps, nous avons réduit à une taille plus réaliste ce volumineux ensemble de dossiers en procédant à une réduction du territoire couvert par l'enquête. On sait que la juridiction de ce tribunal s'étendait sur tout le gouvernement de Montréal. La seule ville s'avérant trop restreinte, du point de vue à la fois du nombre de dossiers et du principal champ d'activité des soldats, nous avons fait porter la recherche sur l'ensemble de l'île de Montréal. Ce territoire abritait la majorité de la population de la juridiction, y compris, en temps normal, de sa population militaire. Une fois les causes concernant un lieu hors de l'île de Montréal mises de côté, la taille de la base documentaire avait fondu du sixième environ, passant de 326 dossiers à 274. Bon nombre de ces dossiers font référence à plus d'un soldat, de sorte que le nombre total de mentions (859) dépasse de loin celui des dossiers. Dans 759 cas, les hommes sont nommés. Sauf erreur (homonymie), il s'agit de 617 personnes différentes.

Chaque soldat a fait l'objet d'au moins une fiche (voir figure 1.1). Ces fiches ont été, dans un premier temps, remplies à l'aide d'une grille d'analyse. La grille cherche à connaître le nom de chaque soldat, sa compagnie, le poste qu'il occupe dans l'armée, les autres occupations qu'il peut avoir en Nouvelle-France, son âge, son origine, l'endroit où il loge. Ont été en outre notés le numéro du dossier, le nombre de pièces et de pages retrouvées, la nature et la catégorie du procès, la qualité du soldat impliqué, les autres parties impliquées, leur rôle et leur lien avec le soldat et finalement un résumé de la cause, de la sentence et de l'éventuelle condamnation. La

grille, nous l'avons remplie en partie avant même de consulter directement les manuscrits, à partir de l'instrument de recherche. Ensuite, nous avons complété les renseignements à partir de la source. Lors de nos premières recherches, nous avons utilisé la version papier de la grille, avant de passer à la saisie directe à l'aide du logiciel FileMaker. Cela a permis de répertorier et comptabiliser beaucoup plus rapidement les données quantitatives et nominatives. Une base de données beaucoup plus volumineuse, le *Répertoire de la population du Québec ancien* établi par le *Programme de recherche en démographie historique* de l'Université de Montréal, a été consultée au besoin afin de spécifier l'état civil de certains soldats.

Figure 1.1

## Fiche de dépouillement : les soldats devant la justice

Nom du soldat			No du dossier	
Compagnie			Années	
Lieu			Liens	
Nb de pièces		Nb de pages	Référence	

  

Causes		Catégories	En qualité de	
<input type="checkbox"/> Vol	<input type="checkbox"/> Vente de bois	<input type="checkbox"/> civile	<input type="checkbox"/> accusé	<input type="checkbox"/> cité
<input type="checkbox"/> Évasion	<input type="checkbox"/> Restitution	<input type="checkbox"/> criminelle	<input type="checkbox"/> plaignant	<input type="checkbox"/> tambour
<input type="checkbox"/> Désertion	<input type="checkbox"/> Traite	<input type="checkbox"/> politique	<input type="checkbox"/> témoin	<input type="checkbox"/> déserteur
<input type="checkbox"/> Voies de fait	<input type="checkbox"/> Saisie	<input type="checkbox"/> administrative	<input type="checkbox"/> témoin-travail	<input type="checkbox"/> caution
<input type="checkbox"/> Coups	<input type="checkbox"/> Payement	<input type="checkbox"/> gouvernement	<input type="checkbox"/> complice	<input type="checkbox"/> gardien
<input type="checkbox"/> Duel	<input type="checkbox"/> meurtre	<input type="checkbox"/> inventaire	<input type="checkbox"/> escorte	<input type="checkbox"/> blessé
<input type="checkbox"/> Tentative d'assassinat	<input type="checkbox"/> décès, enquê	<input type="checkbox"/> Autre...	<input type="checkbox"/> défendeur	<input type="checkbox"/> suspect
<input type="checkbox"/> Insulte	<input type="checkbox"/> recel		<input type="checkbox"/> demandeur	<input type="checkbox"/> victime
<input type="checkbox"/> fabrication de faux	<input type="checkbox"/> Rébellion hui		<input type="checkbox"/> duelliste	<input type="checkbox"/> Autre...
<input type="checkbox"/> distribution de faux			<input type="checkbox"/> enquêteur	
<input type="checkbox"/> Dommage	<input type="checkbox"/> Autre...		<input type="checkbox"/> partie saisie	

  

Poste	Âge	Autres caractéristiques	
<input type="checkbox"/> soldat			
<input type="checkbox"/> tambour	Origine		
<input type="checkbox"/> caporal	Résidence		
<input type="checkbox"/> sergent	Statut civil		
<input type="checkbox"/> anspessade	<input type="checkbox"/> marié		
<input type="checkbox"/> autre métier	<input type="checkbox"/> veuf		
<input type="checkbox"/> Autre...	<input type="checkbox"/> enfant		

  

Autres parties impliquées	Liens entre les parties, sentences et autres

  

Mots clés

Nos fiches remplies, il faut maintenant les manipuler. Voyons d'abord comment les hommes ainsi documentés s'insèrent dans l'opération judiciaire en analysant leurs rôles et les différents types de procès dans lesquels ils sont impliqués.

### **Les rôles judiciaires**

Les rôles que l'institution judiciaire montréalaise assigne aux soldats sont nombreux et variés. Le tableau 1.1 les présente en détail, en distinguant les différents grades. Rappelons ici que nous avons comptabilisé chaque mention de soldat faisant l'objet d'une référence dans les archives judiciaires que nous avons consultées. Ainsi, un soldat peut avoir été comptabilisé à plusieurs reprises parce qu'il est apparu plus d'une fois dans les registres judiciaires. Par contre, afin de donner plus de précision à l'analyse, nous avons attribué lors de chaque mention un rôle unique (le plus discriminatoire) au soldat, même si la cour lui en faisait jouer deux ou trois. C'est ainsi qu'un soldat qui avait été témoin d'un incident lors de son tour de garde devient pour nos fins un « soldat de garde » et non un témoin (quitte à revenir dans un autre dossier comme simple témoin).

**Tableau 1.1 : Les rôles les plus importants assumés par les soldats.**

Rôle	Soldats sans grade	Tambours	Anspressades	Caporaux	Sergents	Autres	Total
<b>Cité</b>	69	8	1	8	24	13	<b>123</b>
<b>Soldat de garde</b>	63	-	-	18	34	1	<b>116</b>
<b>Escorte</b>	63	-	-	7	13	4	<b>87</b>
<b>Enquêteur</b>	5	-	-	3	37	-	<b>45</b>
<b>Tambour</b>	-	10	-	-	-	-	<b>10</b>
<b>Total</b>	<b>131</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>36</b>	<b>108</b>	<b>18</b>	<b>258</b>
<b>Témoin</b>	157	12	5	23	59	1	<b>257</b>
<b>Accusé</b>	84	4	1	4	11	1	<b>100 + 5 suspects</b>
<b>Déserteur</b>	34	3	1	1	-	2	<b>41</b>
<b>Défendeur</b>	-	-	-	-	7	-	<b>7</b>
<b>Demandeur</b>	3	-	1	-	14	14	<b>18</b>
<b>Plaignant</b>	5	-	-	1	5	5	<b>11</b>
<b>Victime et Blessé</b>	9	3	-	2	1	1	<b>15</b>
<b>Autres</b>	8	1	0	3	12	0	<b>24</b>
<b>Totaux</b>	<b>485</b>	<b>41</b>	<b>9</b>	<b>70</b>	<b>217</b>	<b>22</b>	<b>859</b>

Ces précisions faites, passons à l'analyse des résultats, résumés dans le tableau 1.1. Il convient tout d'abord de mettre dans une catégorie à part les 123 cas de soldats qui, faisant l'objet d'une simple référence nominative sans autres précisions, n'étaient de toute évidence guère impliqués dans le procès. Des 736 mentions restantes, la majeure partie concerne des personnes qui comparaissent dans l'exercice de leurs fonctions (intervenants) ou comme simples témoins – environ 250 mentions dans chacun des cas.

Les « intervenants » sont des soldats qui ont été témoins d'un incident lorsqu'ils étaient de garde, participaient à la recherche de suspects, ou servaient d'escorte ou de tambour qui accompagnait les huissiers et/ou les officiers. Les témoins sont quant à eux des soldats qui ont assisté à un incident lorsqu'ils n'étaient pas en fonction. Rappelons que selon la procédure de l'époque, le lieutenant général civil et criminel faisait comparaître les témoins sans aucune restriction de nombre<sup>42</sup>. Lorsqu'il n'y avait aucun aveu, les témoignages étaient bien sûr particulièrement importants<sup>43</sup>.

Restent les autres catégories, qui regroupent des personnes directement impliquées dans le procès. Elles comptent pour près de 200 mentions, donc moins du quart (23%) du nombre total. Les accusés et les suspects sont au nombre de 105. Les soldats sont accusés principalement au criminel, mais parfois au civil et au militaire. Ils le sont pour des cas de vols, de fabrication et distribution de fausse monnaie, de recel, de vente de boisson aux Amérindiens, de violence (voies de fait, insultes, meurtres, tentatives d'assassinat, duels...). Les déserteurs sont quant à eux au nombre de 41. Font figure de catégories résiduelles les victimes et les blessés (la documentation n'en fait état que de 15), les plaignants (11), les 18 demandeurs et finalement, les 7 soldats défendeurs dans des causes civiles.

La ventilation par grade se solde par une image assez prévisible. Il y a une forte présence des sans-grade dans les rôles d'exécutant ou d'accusé. Compte tenu de leur faible nombre, les sergents et les petits gradés ne sont pas exactement sous-représentés

---

<sup>42</sup> André Lachance, *La justice criminelle du roi au Canada au XVIIIe siècle tribunaux et officiers*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, p. 65.

<sup>43</sup> Sur les témoins, voir Jean Imbert, Jean et Georges Levasseur, *Le pouvoir, les juges et les bourreaux; 25 siècles de répression*, Paris, Hachette, 1972, p. 166. et André Lachance, *Le Bourreau au Canada sous le régime français*, La Société historique de Québec, Québec, 1966, p. 21.

parmi les accusés, mais jouissent d'un quasi-monopole des rôles (par exemple, celui d'enquêteur) faisant appel à leurs compétences particulières.

Ce premier tour d'horizon permet donc de rappeler une évidence qu'on oublie parfois : si ce sont surtout les soldats accusés de délits qui ont attiré l'attention des contemporains et des historien-nes, les militaires qui servent la cour sont beaucoup plus nombreux. Approfondissons maintenant l'analyse en passant en revue les types de dossiers impliquant des soldats.

### Les types de dossiers

Il convient de regrouper en trois catégories les principaux types de dossiers impliquant des soldats. On retrouve les causes criminelles et civiles habituelles, ainsi que les dossiers concernant le règlement militaire. En marge de ces grandes catégories, on peut distinguer deux autres ensembles de dossiers. Il y a d'abord les quelques enquêtes et saisies ainsi qu'un regroupement hétéroclite de documents attestant notamment la fonction d'enregistrement de la cour : les inventaires, licitations [etc.], mais aussi les nominations d'huissiers. Le tableau 2.2 permet de constater que les causes criminelles sont les plus nombreuses et sont surtout celles qui impliquent le plus de soldats. Par contre, comme nous pourrions le voir plus loin, les causes de cette nature impliquent beaucoup plus de gens que les autres catégories de dossiers, tout simplement parce qu'il y a plusieurs témoins et intervenants impliqués – dont un nombre non négligeable de soldats.

**Tableau 1.2 : Les types de dossiers judiciaires**

<b>Types de causes</b>	<b>Dossiers</b>	<b>Mentions de soldats</b>	<b>Nombre moyen de mentions par dossier</b>
<b>Criminel</b>	159	544	3.4
<b>Civil</b>	60	73	1.2
<b>Militaires</b>	32	178	5.6
<b>Saisies et enquêtes</b>	10	46	4.6
<b>Dossiers divers</b>	13	18	1.4
<b>Total</b>	<b>274</b>	<b>859</b>	<b>3.1</b>

Le tableau 1.2 présente des résultats très succincts de notre enquête selon les cinq catégories de causes ou de dossiers; afin d'approfondir nous avons conçu cinq tableaux détaillés, présentés plus loin. Ces derniers sont construits de la façon suivante. Pour chaque grande catégorie, nous avons indiqué le nombre de dossiers, le nombre de soldats impliqués et le rôle de ces derniers dans les procès (en tant qu'accusés, défendeurs, plaignants [etc.]... ou personne dont le nom est simplement cité). En effet, plusieurs soldats sont entraînés dans un procès parce qu'un témoin les a cités (parce qu'époux du témoin, personne décédée, ...) comme nous le verrons plus loin. De cette façon, le soldat et ses activités pendant un incident nous sont connus sans qu'il ait témoigné. Nous avons jugé pertinent d'inclure le nombre de soldats cités dans nos tableaux afin de démontrer que les soldats sont plus souvent impliqués dans une situation autre que celle d'accusé ou de plaignant. Cela est notamment le cas des dossiers criminels : seulement une centaine de mentions de soldats sur près de 550 concernent des accusés.

Tableau 1.3a : Les dossiers criminels

## Les dossiers criminels

Dossiers criminels	Nombre de dossiers	Soldats impliqués	Accusés	Plaignants/victimes	Intervenants	Témoins	Cités
<b>Vol et recel</b>	52	188	40 (35 accusés, 5 suspects)	1 plaignant	57	46	44
<b>Fabrication et distribution de faux</b>	15* (1 calculé dans vol et recel)	87* (6 calculés dans vol et recel)	25* (1 calculé dans vol et recel)	-	17	31	14* (5 calculés dans vol)
<b>Vente de boisson aux Amérindiens</b>	15	32	5	-	16	8	3 (2 cités, 1 caution)
<b>Meurtres et tentatives d'assassinat</b>	11	64	10	3 (victimes)	16	28	7
<b>Violences physiques : voies de faits et coups, rébellions contre huissier et duels.</b>	49* (1 calculé aussi dans vol)	120* (1 calculé aussi dans vol)	16 (15 accusés et 1 recherché)	13 (6 plaignants, 1 victime, 4 blessés et 2 procureurs)	28	49 * (1 calculé dans vol)	14 (13 cités ; 1 partie saisissant e)
<b>Insultes</b>	10* (9 calculés dans violences)	14* (12 calculés dans violences)	2* (2 calculés dans violences)	1 * (1 calculé dans violences)	-	10 * (8 calculés dans violences)	1* (1 calculé dans violences)
<b>Crimes de mœurs et de religion (suicide ; rapt ; viol ; interdiction de vie commune ; vie scandaleuse et profanation d'objets divins.)</b>	6	24	5	-	-	3	16
<b>Payement, traite et restitution.</b>	4	5	-	-	2	3	-
<b>Autres (Négoce avec colonies anglaises ; voyage sans permis, coup de fusil accidentel (2x) ; découverte macabre ; hébergement d'un déserteur ; incendie à l'hôpital général, mort accidentelle)</b>	8	29	-	1 (victime)	10	8	10
<b>Total</b>	<b>159</b>	<b>544</b>	<b>100</b>	<b>18</b>	<b>146</b>	<b>177</b>	<b>103</b>

\*Certaines causes comme celles d'insultes sont calculées plus d'une fois : tel qu'indiqué dans le tableau plus haut.

**Tableau 1. 3. b :****Nombre de soldats accusés par décennie selon les catégories de crimes**

Années	Vol et recel	Faux	Vente boissons	Meurtres, assassinat	Violences physiques	Insultes	Crimes de moeurs	Total
1700-1709	4	1 (dans vol)	2	2	-	-	1	9
1710-1719	4	10	-	-	4	1 (dans violence)	2	20
1720-1729	17	-	2	1	3	1 (dans violence)	-	23
1730-1739	3	-	1	1	1	-	1	7
1740-1749	2	9	-	1	3	-	1	16
1750-1760	10	5	-	5	5	-	-	25
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>25(1 dans vol)</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>2 (dans violence)</b>	<b>5</b>	<b>100</b>

Passons à l'analyse détaillée des données présentées dans le tableau 1.3a. Parmi les types de causes criminelles qui impliquent le plus de soldats accusés, on retrouve les vols et les recels. Ainsi, nous retrouvons plus de 180 soldats impliqués dans 51 dossiers de vol et de recel soit 35 accusés pour 1 seul plaignant. La fabrication et/ou la distribution de faux (considérées à l'époque crime de lèse-majesté) revêt une certaine importance de par le nombre de militaires impliqués. Nous retrouvons 25 accusés dans 16 dossiers différents. Ce qui en fait le crime où l'on retrouve le plus d'accusés proportionnellement aux dossiers. La vente illégale de boissons aux Amérindiens compte cinq accusés dans 15 dossiers. Ensuite, les crimes violents et les crimes contre la personne (voies de fait, coups, duels, meurtres, tentatives d'assassinat et injures) ainsi que les crimes de lèse-majesté telles la rébellion contre huissier sont aussi assez nombreux.

On retrouve 21 accusés et 15 victimes / plaignants sur 68 dossiers. Les crimes de mœurs et de religion impliquant un soldat accusé sont variés : crime contre soi-même (suicide), viol, crime de lèse-majesté divine (profanation d'objets divins), concubinage (deux accusations).

La tendance à associer soldats et criminalité repose donc sur des cas bien réels. Encore faut-il mettre en contexte ces chiffres. Nous savons que le nombre de soldats en garnison à Montréal est de 200 ou de 250 en temps normal (voir tableau A1 en annexe), bien que d'autres et parfois beaucoup d'autres séjournent dans la ville l'hiver ou en temps de guerre. Cent d'entre eux seront accusés au criminel sur une période de 61 ans. Les civils sont, quant à eux, accusés de crimes 5 fois plus souvent que les soldats, pour un total de 519 accusés. Rappelons que la population civile, en expansion continue, se chiffre en milliers au cours de la période sous étude, passant de 1325 en 1707, à 2950 en 1731, puis à 4000 en 1754<sup>44</sup>. L'incidence des accusations de ce type est donc passablement plus élevée chez les soldats que chez les civils. Elle l'est particulièrement pour des crimes dont les soldats sont en quelque sorte les spécialistes, toutes proportions gardées. Sont accusés de vol 40 soldats contre 72 civils; de fabrication et distribution de faux, 25 soldats et seulement 12 civils<sup>45</sup>...

La prise en compte des véritables condamnations (51 sur 100 soldats accusés selon notre source) permettrait peut-être de réduire quelque peu l'écart entre les deux populations. En effet, 49 soldats accusés ne seront pas condamnés pour cause de renvois, de fin de procédures ou de relaxation. Il n'est pas à exclure non plus – mais comment le

<sup>44</sup> À titre indicatif notons que Louise Dechêne affirme que la population du gouvernement de Montréal est de 7848 habitants pour l'année 1716. Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*, op. cit, p. 512.

<sup>45</sup> Ces données sont recueillies aux ANQM dans le fonds d'archives TL4, S1 entre 1700 et 1760, et ce, pour tous les types de causes impliquant autant des militaires que des civils.

prouver – que l'on porte plus souvent à l'attention des autorités des crimes commis par des soldats que ceux perpétrés par des civils, et que les règlements infrajudiciaires<sup>46</sup> exhibent la même tendance. Mais sur la seule base de la documentation judiciaire, force est de conclure avec A. Lachance<sup>47</sup> que dans l'ensemble, les soldats sont surreprésentés parmi les criminels de la colonie. Soulignons néanmoins pour terminer l'*incidence* réduite de cette criminalité soldatesque : tous crimes confondus, les juges montréalais voyaient passer 1,6 soldats accusés par année.

---

<sup>46</sup> Jean-François Leclerc ; *Justice et infra-justice en Nouvelle-France* dans « Criminologie », vol, XVIII, no. 1, PUM, 1985, p. 26.

<sup>47</sup> Lachance, *Crimes et criminels*, *op. cit.*, p. 108-112.

Tableau 1.4 : Les dossiers civils

## Les dossiers civils

Dossiers civils	Nombre de dossiers	Soldats impliqués	Défendeurs (accusés ; partie saisie)	Demandeurs (plaignants, opposant, procureur, tuteur)	Témoins	Intervenants	Cités
Payement (versement de pension alimentaire et contestation de compte)	20	23	2	15	5	-	1
Causes concernant la propriété	8	10	1	4	2	2	(1 Arbitre)
Saisie	6	7	1	1	4	1	-
Restitution	6 * (un calculé dans Payement)	6 * (un calculé dans Payement)	3	1	2 * (un dans Payement)	-	-
Séparation	4	4	-	-	4	-	-
Dommage	3	3	-	-	2	1	-
Vol	2	4	2	1	1	-	-
Coups	2	3	-	-	3	-	-
Insulte et Réparation d'honneur	2	2	1	-	1	-	-
Travail (recouvrement de salaire et désertion apprenti)	2	2	-	-	2	-	-
Autres (acte d'arrivée, enquête pour le Conseil supérieur ; validité d'un acte notarié ; destruction de documents officiels ; frais de justice ;)	6	8	-	2	1	2	3
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>73</b>	<b>10</b>	<b>24</b>	<b>28</b>	<b>6</b>	<b>5</b>

Voyons maintenant les causes civiles (tableau 1.4). Premier fait à constater, les soldats sont peu nombreux à être directement impliqués dans ce genre de procès. Nous

pourrions ajouter que le constat vaut aussi pour leur implication indirecte, au service de la cour, car ce genre de cause mobilise peu d'intervenants. Une ventilation par grade révélerait que ce sont notamment les sergents, plus aptes à faire des transactions et à utiliser les recours appropriés en cas de conflit, qui poursuivent ou se font poursuivre.

**Tableau 1.5 : Les dossiers militaires**

**Dossiers militaires**

Dossiers militaires	Nombre de dossiers	Soldats impliqués	Déserteurs et accusés	Plaignant, dénonciateur et permissionnaire	Témoins	Intervenants	Cités
Désertion	26	159	41 déserteurs 1 accusé	1	30	77	9
Permission de mariage	1	1	-	1 permissionnaire	-	-	
Refus d'aide militaire	1	1	-	1 dénonciateur	-	-	
Duel	1	10	2	-	4	3	1
Meurtre d'un soldat par un Amérindien	1	1	-	1	-		
Enquête	1	1	-		1 (parti interrogé)	-	-
Coups portés à un capitaine par un soldat	1	5	1	-	2	2	-
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>178</b>	<b>45</b>	<b>4</b>	<b>37</b>	<b>82</b>	<b>10</b>

Les dossiers militaires regroupent plusieurs affaires reliées à la vie professionnelle des soldats : désertions, permissions de mariage, refus d'aide militaire, duels impliquant des soldats... Au sein de cette catégorie, les dossiers concernant la désertion sont de loin les plus nombreux et méritent une étude plus attentive. Parmi les raisons particulières qui expliquent certaines de ces désertions, signalons le désir d'échapper à la justice ou à une punition. La source ne fait état de désertions sur l'île de Montréal qu'entre 1732 et 1755.

L'intensification de la guerre à partir de 1755 ne décourage pas nécessairement les soldats à désertir, mais favorise peut-être le déplacement du phénomène vers les environs des forts de l'intérieur, où les conditions difficiles et la présence de l'ennemi multiplieraient à la fois les raisons et les occasions de désertir. Jusqu'alors, les désertions dans la région montréalaise sont déjà peu fréquentes, se produisant à un rythme de un cas par année. De toute évidence, nous sommes loin des pertes de 10% à 20% que l'armée française subit en France au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup>. Le contraste va à l'encontre d'une supposition répandue, avancée notamment par A. Lachance, voulant que le terrain ouvert nord-américain et la présence d'Amérindiens accueillants favorise la désertion au Canada<sup>49</sup>. Nos observations viennent plutôt soutenir l'argument de R. Chartrand, selon lequel la vie difficile en forêt et l'accueil incertain des Amérindiens, voire des colons anglo-américains, décourageaient plutôt les déserteurs potentiels<sup>50</sup>.

Qu'arrivait-t-il à ceux qui décidaient de désertir malgré tout ? Parmi les 41 accusés, 10 voient leur procès avorter. Les arrêts de procédures ne nous permettent pas de connaître le sort qui leur est réservé. Par contre, nous pensons qu'il est possible que les arrêts de procédures s'expliquent par le retour des soldats. Quant aux 31 autres, 20 ne seront pas retrouvés. Par conséquent, ils subiront un procès par contumace. Ils seront condamnés à être réputés mort civilement et, en cas de capture, à être passés par les armes. Quant aux 11 hommes qui ont été pris, ils ont reçu des sentences variables. Il faut savoir que le règlement promulgué en France en 1716 prévoit la peine de mort pour

<sup>48</sup> Blois, « Les soldats invalides au XVIII<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*, p. 251.

<sup>49</sup> André Lachance, « La désertion et les soldats déserteurs au Canada dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Revue de l'Université d'Ottawa*, Janvier et avril, vol. 47, nos 1-2, 1977, p. 154.

<sup>50</sup> Chartrand, *Le patrimoine militaire canadien d'hier à aujourd'hui, tome 1, 1000-1754*, Montréal, Art Global, Communications M.C. Stratégiques et du Service historique du ministère de la Défense nationale du Canada, 1993, p. 137.

tous les déserteurs, à l'exception de ceux qui ont déserté en groupe<sup>51</sup>. Dans ce dernier cas, un tirage au sort était prévu pour permettre à certains d'entre eux de recevoir une autre peine<sup>52</sup>.

On peut conclure que les soldats ne sont pas nombreux à déserté à Montréal. Les châtiments des déserteurs qui sont retrouvés sont variables. Seulement quelques-uns parmi les 40 accusés seront exécutés (2) ou condamnés aux galères (4), alors que les autres ne seront pas retrouvés, pas condamnés, ou verront avorter leur procès.<sup>53</sup>

**Tableau 1.6 : Les enquêtes et saisies**

### Enquêtes et saisies

Enquêtes et saisies	Nombre de dossiers	Soldats impliqués	Accusés	Plaignants Victimes	Témoins	Intervenants	Cités
Décès (enquêtes)	8	18	-	6 victimes 1 plaignant	11	-	-
Saisie de pelleteries et Saisie de boisson et de marchandises de traite	2	28	-	-	-	26	2
<i>Totaux</i>	<i>10</i>	<i>46</i>	-	<i>7</i>	<i>11</i>	<i>26</i>	<i>2</i>

Parmi les dossiers administratifs (tableau 1.6), peu nombreux, on retrouve les enquêtes sur des décès qui semblent suspects ainsi que des saisies de pelleteries et de marchandises de contrebande. Les enquêtes de décès portent sur une rumeur publique de décès, qui ne sera pas confirmée, deux morts accidentelles causées par le froid et cinq noyades de soldats. La noyade est à l'origine de plusieurs décès dans cette société où il

<sup>51</sup> Marc Vigié, "Justice et criminalité au XVIIIème siècle: le cas de la peine des galères", *Histoire, économie et société*, 1985, no.3, p. 352.

<sup>52</sup> André, Corvisier, *L'Armée française de la fin du XVIIe siècle au ministère de Choiseul : le soldat*, Paris, Presses universitaires de France, 1964, 286.

<sup>53</sup> Nous rejoignons ici les conclusions de A. Lachance pour l'ensemble de la colonie (art. *Revue de l'Université d'Ottawa*, loc. cit, page 156).

est fréquent de ne pas savoir nager. Parmi les cinq soldats noyés on compte un tambour, un caporal et trois simples soldats. Aussi, un autre soldat sera retrouvé mort gelé dans la neige près de la tannerie où il travaille. Un civil sera découvert, lui aussi, mort gelé, mais cette fois dans la maison de son hôtesse. Il serait mort de façon naturelle près du poêle. C'est son ami le soldat Gabriel Artigala dit Jolicoeur qui l'a retrouvé avec son groupe d'amis<sup>54</sup>.

**Tableau 1.7 : Les dossiers divers**

### Dossiers divers

Dossiers divers	Nombre de dossiers	Soldats impliqués	Témoins	Requérants	Cités	Autres : opposant ; parti intéressé ; enrichisseur
Commission de huissier	4	6	3	3	-	-
Inventaire après décès et Consentement de partage des biens	2	2	2	-	-	-
Licitations et tutelle et vente	3	3	-	-	-	3
Actes sous seings (billet, reconnaissance de dette, état de compte)	3	4	1	1	2	-
Logement d'un soldat	1	1	-	-	-	1 soldat à reloger

<sup>54</sup>ANQM, TL4, S1; 042-2579, 1720-1723. Les morts suspectes ne sont pas toutes regroupées sous la rubrique «enquêtes de décès». Par exemple, en 1717 le soldat Pierre Noël dit Lavigueur fait une découverte macabre alors qu'il est à la pêche avec Catherine Ducharme, épouse de Pierre Roy. Il sort un fort gros poisson de l'eau. Heureux de sa prise, il commence à la préparer. Il crie à la dame qui l'accompagnait de venir voir la découverte macabre qu'il venait de faire dans le ventre du poisson. Effectivement, le bras d'un nouveau-né s'y trouve. Il jette le bras et les tripes du poisson dans l'eau comme il avait l'habitude de le faire. De retour à la maison de son maître, il rapportera cet incident à son employeur M. de Portneuf qui en fera part aux autorités. Une information criminelle sera ouverte le temps de prendre les dépositions du soldat et de la femme de Roy avant de fermer le dossier faute d'indices<sup>54</sup>. Le soldat terminera sa déposition en affirmant que personne dans la maison ne voulut manger, ce soir là, le poisson qu'il avait pêché et préparé (ANQM, TL4, S1; 036-2156, 1717).

Les autres dossiers forment notre dernière catégorie, variée à souhait. Nous y retrouvons des cas de soldats impliqués dans des demandes de commission d'huissier. Trois de ces soldats sont des requérants. Les soldats qui décidaient de devenir huissier devaient demander à leur capitaine la permission, de quitter le service afin d'exercer ce métier. Les soldats qui devenaient huissiers savaient lire et écrire et devaient être pleinement capables d'assurer ce rôle. D'où l'enquête appelée information de vie et de mœurs<sup>55</sup>. Parmi les témoins garants, nous retrouvons surtout des bourgeois, mais aussi un sergent et deux caporaux. Ces hommes ont tous un âge respectable, soit entre 52 et 81 ans à l'exception de deux bourgeois qui sont dans la trentaine.

Les causes d'inventaires concernent, on s'en doute, des inventaires faits après décès. Il est évident que seuls les inventaires contestés font l'objet d'une procédure judiciaire. Dans les deux cas d'inventaires retrouvés devant les tribunaux en 1723 et en 1736 les deux soldats impliqués le sont à titre de témoins. Le premier inventaire est dressé après le décès par noyade des deux logeurs du soldat Jacques Benoît. Ce dernier doit donc témoigner de tous les biens qui se trouvent dans la maison. Le deuxième soldat est Louis Foucrault dit Langevin qui a été témoin du consentement de partage des biens d'un malade alors qu'il était lui-même hospitalisé.

Parmi les dossiers divers on retrouve aussi les licitations. La licitation est la vente aux enchères, par copropriétaires, d'un bien indivisible. Cette succession doit être vendue afin de rendre possible le partage. Dans un des cas, un sergent est impliqué dans la licitation parce qu'il est marié à une des copropriétaires. Ces biens doivent être divisés entre la femme du défunt, et par conséquent son nouveau mari, le sergent Cyr

---

<sup>55</sup> André Lachance, *La justice criminelle du roi au Canada au XVIIIe siècle, tribunaux et officiers*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, p.34.

Monmerqué de Dubreuil<sup>56</sup>, puis les enfants du premier lit. Dans un autre cas, le sergent Jacques Croquelois dit Laviolette<sup>57</sup> est un opposant qui demande de se faire rembourser un billet que le défunt lui devait. Il profite de la vente pour réclamer son dû. Puis, un dernier sergent, Pierre Richer dit Collonges<sup>58</sup>, est un enchérisseur qui propose deux milles livres pour un emplacement. Les actes sous seing privé sont des actes non établis devant un officier public. C'est ainsi, qu'on dénombre trois actes de ce genre dont des billets contenant, en fait, des reconnaissances de dette et un état de compte. (Pour plus de détail sur les soldats créanciers et débiteurs, voir le chapitre 2).

Une dernière cause est une lettre pour reloger un soldat. En 1736, l'hôte du tambour de la compagnie de DuFiguiet, Campeau forgeron doit s'absenter afin de se rendre à Laprairie pour deux mois et demande de reloger le soldat pendant ce temps<sup>59</sup>. Il le reprendra à son retour.

Nous avons vu que les dossiers impliquant des soldats sont très divers. Après les avoir analysés, force est de constater que la criminalité des militaires, que nous croyions au départ omniprésente, le devient par conséquent, beaucoup moins. Cette dernière est minoritaire parmi les autres types de causes et parmi les autres formes de participation des soldats à l'opération judiciaire.

Pour compléter ce survol du soldat vu par la justice, passons des rôles et types de dossiers à la biographie et à l'allure physique. Qui sont au juste ces hommes en uniforme qui passent devant les tribunaux année après année ?

---

<sup>56</sup> ANQM, TL4, S1; 062-3622, 1729-1735.

<sup>57</sup> ANQM, TL4, S1; 055-3267, 1726.

<sup>58</sup> ANQM, TL4, S1; 010-0465, 1701.

<sup>59</sup> ANQM, TL4, S1; 078-4315b, 1736.

### Description des soldats

La source judiciaire étant très riche en détails concernant les soldats directement concernés par les procès, un bref portrait-robot est dans l'ordre du possible. Les différentes retenues sont l'origine géographique, la profession du père, le grade, l'âge moyen, l'état civil, l'aptitude à signer ou à lire, le signalement.

### **Origine**

Tout d'abord, nous nous sommes penchée sur la question de l'origine des soldats français à Montréal. Soixante-deux fiches mentionnent l'origine de ces derniers. Nous avons ainsi appris que l'armée française à Montréal avait dans ses rangs au moins quatre soldats n'étant pas nés dans la métropole soit ; un soldat né près de Boston (parlant anglais), un soldat d'origine d'irlandaise (parlant aussi anglais)<sup>60</sup>, un soldat flamand (parlant le français) et un soldat né en Martinique (parlant le français). Les autres soldats proviennent en majorité des grandes villes françaises. Plus de 46 d'entre eux déclarent provenir d'une agglomération urbaine, dont 21 de Paris. Les déclarations de 16 autres renvoient à de vastes régions sans préciser une origine urbaine ou rurale. Selon André Corvisier, à la fin du XVIIIe siècle, si les deux tiers des soldats sont nés à la campagne, la moitié s'engagent à Paris<sup>61</sup>. De ce point de vue, notre échantillon semble donc assez représentatif de l'ensemble des soldats français.

---

<sup>60</sup> À ce propos Robert Larin nous explique que 361 soldats européens non français se sont installés au Canada sous le Régime français. Robert Larin, *Brève histoire du peuplement européen en Nouvelle-France*, Sillery, Les éditions du Septentrion, 2000, p. 77.

<sup>61</sup> André Corvisier (sous la direction de), *Dictionnaire d'Art et d'histoire militaires*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988, p. 719.

**Tableau 1.8 : Origine des soldats**

Villes	Nombre de soldats	Autres (Diocèse, paroisse et région)	Nombre de soldats
Paris	21	Évêché de Boury de Mainetou-Couture	3
Rochefort	6	Rouen ( Diocèse)	2
Versailles	3	Grenoble (Diocèse)	1
Lyon	2	Poitiers (Diocèse)	1
Nantes	2	Dijon (Diocèse)	1
Orléans	1	Bailleul (Paroisse)	1
Bordeaux	1	Provence (région)	1
Metz	1	Bourbonnais (région)	1
Poitiers	1	Lorraine (région)	1
Rochefoucault	1	Boston (région)	1
Île de Ré	1	Pays-Bas (Pays)	1
Ville près de la ville Cognac	1	Irlande (Pays)	1
Amboise	1	Martinique (Colonie)	1
Loches en Touraine	1		
Castelneau (Diocèse de Cahors)	1		
Saint-Girons	1		
Clermont en Auvergne	1		

Par ailleurs, nous avons aussi cherché à connaître quels étaient les métiers pratiqués par les pères des soldats. Malheureusement, nous n'avons que très peu d'information à ce sujet. En fait, seulement 11 soldats ont dévoilé cette information. Parmi les métiers des pères on comptait des marchands et des commerçants, tel qu'un commissaire de vin, un marchand de vin en gros et un vendeur de beurre. Ensuite, nous avons aussi retrouvé des artisans divers tels que fabricant de vinaigre, ébéniste, charpentier, taillandier et tailleur. Puis, quatre pères étaient fonctionnaires ou exerçaient leur métier dans l'armée. S'ajoute ainsi, un maître salpêtrier du roi, un lieutenant des gardes à pied de Lorraine, un chirurgien major du régiment de Lavaltrie et un sergent de la compagnie de Blainville à Montréal. G. Proulx explique, quant à lui, que les métiers des pères qui sont déclarés par les soldats sont associés à la petite bourgeoisie et à la

classe moyenne<sup>62</sup>. Il nous invite d'autant plus à la prudence en ce qui à trait à l'analyse de ces données, car son échantillon, comme le notre, est très restreint en nombre. Nous pouvons de cette façon émettre l'hypothèse que les quelques soldats qui dévoilent le métier de leur père sont probablement plus fiers de leur origine que ceux qui omettent de déclarer ce genre d'information...

### **Le grade**

Parmi les 859 mentions de soldats que nous avons répertoriées, 504 concernent des soldats non gradés, 213 de sergents, 70 de caporaux, 41 de tambours, neuf d'anspessades et aussi, 16 de fusiliers, trois de canonniers, deux de grenadier et une finalement de frater (soldat ayant quelques notions des premiers soins). Compte tenu du leur petit nombre (deux par compagnie), la forte représentation des sergents est à première vue étonnante. Le paradoxe s'explique par le fait que les fonctions – d'une certaine manière proto-policieres – des sergents les amenaient à intervenir souvent au nom de la cour ou, de façon plus générale, dans des conflits qui seraient portés à la connaissance du tribunal. De façon analogue, les caporaux et les tambours sont également très présents dans le quotidien judiciaire et dans notre fichier : les tambours parce qu'ils accompagnent les officiers de justice et les caporaux parce qu'ils assistent les sergents.

---

<sup>62</sup> G. Proulx, *Soldat à Québec, 1748-1759*; *loc. cit.*, p. 542.

**Tableau 1.9 : La répartition des grades des soldats selon  
les archives judiciaires de la Juridiction royale de Montréal.**

Grade	Nombre de fiches
<b>Simple soldat</b>	504 (incluant 10 anciens soldats)
<b>Sergent</b>	213
<b>Caporal</b>	70
<b>Tambour</b>	41
<b>Fusilier</b>	16
<b>Anspessade</b>	9
<b>Canonier</b>	3
<b>Grenadier</b>	2
<b>Frater</b>	1

## Âge

Passons maintenant au profil personnel des soldats. Tout d'abord, nous nous sommes intéressée à l'âge de ces derniers. Nous avons répertorié plus de 433 fiches qui indiquait un âge quelconque. S'il est vrai que certains soldats font l'objet de plus d'une fiche, il n'est pas aisé pour nous de choisir quelle fiche retenir. Ainsi, un soldat peut s'être retrouvé à différents moments de sa carrière devant les tribunaux et par conséquent, avancer en âge d'une mention à la suivante. Puisque notre recherche vise le profil des soldats qui fréquentent les tribunaux, nous avons choisi d'inclure toutes les mentions, même celles répétées. Tous grades confondus, les soldats ont entre 14 et 72 ans au moment où la justice s'intéresse à eux et ils ont en moyenne 36 ans. Ce calcul est de toute évidence faussé par la présence démesurément fréquente des quelques sergents, plus

âgés que les sans-grade. En pondérant les âges moyens des sergents et des soldats (en supposant que sur l'ensemble de la période, il y avait 1 sergent pour 25 soldats), nous arrivons à un âge moyen plus réaliste de 27,5 ans (médiane de 30 ans). L'analyse plus détaillée permet d'explorer de plus près la relation entre grade et âge. Dans l'ensemble, l'âge moyen tend à augmenter avec le grade, passant de 27 ans pour les soldats sans grade à 42 ans pour les sergents.

**Tableau 1.10 : Âges selon les grades des soldats**

Grade	Décompte	Âge moyen	Âge minimum	Âge maximum
Tous	433	36	14	72
Simple soldat	260	27	14	64
Sergent	103	42	19	72
Caporal	46	38	18	65
Tambour	17	32	17	42
Anspessade	6	35,5	23	50
Canonnier	3	31	21	49
Frater	1	32	32	32

## La pratique religieuse

Corvisier affirme que « l'armée française était probablement celle où le laxisme religieux avait pris la plus grande extension »<sup>63</sup>. Pour faire suite à notre enquête sur le profil personnel des soldats, nous nous sommes interrogée sur les allégeances et les

<sup>63</sup> André Corvisier, *Armées et sociétés en Europe de 1494 à 1789*, Paris, Presses universitaires de France, 1976, p. 196.

pratiques religieuses de ces hommes. Cette question demeure, malheureusement, sans réponse précise. La source indique rarement la religion des soldats. En effet, seulement 30 soldats font mention de leur pratique religieuse. Parmi ces derniers, 29 affirmaient pratiquer la religion catholique; un seul était issu de la religion réformée. Quinze parmi les soldats qui déclaraient leur appartenance ou leur pratique religieuse avaient sans doute de bonnes raisons de le faire; ils étaient accusés de délits graves (un de vol, un de fabrication de faux, un de profanation d'objet divin, un de duel, un de meurtre et dix de désertion). Citons comme exemple le cas du tambour Antoine Brisseau dit Beauséjour, accusé en 1735 de désertion après une assez longue errance qui le conduit notamment à Contrecoeur, où il aurait assisté à toutes les messes des jours de fêtes ainsi que tous les dimanches<sup>64</sup>. Les 14 autres soldats (victimes, requérants, témoins, cités, ...) témoignaient eux aussi sauf exception de leur foi religieuse en déclarant être allés à la messe. Tout cela suggère-t-il d'un signe d'une pratique religieuse régulière ressemblant à celle de la majorité des civils? Ces quelques cas de soldats intéressés à paraître vertueux ne permettent pas de l'affirmer.

### **Alphabétisation des soldats**

Nous avons aussi tenté de connaître le taux d'alphabétisation des soldats, si bien que nous en avons répertorié 186 (208 mentions) parmi eux qui se disent incapables de lire ou d'écrire, ni même de signer. D'après André Corvisier, les soldats européens n'apprennent guère à écrire, mais en revanche ils apprennent souvent à signer<sup>65</sup>. Nous

---

<sup>64</sup> ANQM, TL4, S1; 076-4227, 1735.

<sup>65</sup> André Corvisier, *Armées et sociétés en Europe de 1494 à 1789*, *op. cit.*, p. 195

avons identifié 193 soldats (248 mentions) qui savaient signer; 27 ont laissé des indices confirmant qu'ils savent réellement écrire. Si seulement trois affirmaient savoir lire, ce résultat ne devrait pas étonner, car les situations où l'on leur posait la question étaient fort rares. On trouve des sergents enquêteurs qui écrivent leurs procès verbaux (11), des soldats (5) qui laissent des écrits tels que des billets, des mémoires, des lettres ou des chansons et des soldats qui ont enseigné la lecture et/ou l'écriture à des enfants (4). Certains soldats affirment tout simplement savoir lire ou écrire (5) tandis que d'autres déclarent travailler comme écrivain (2).

**Tableau 1.11 : Indice du niveau d'instruction des soldats**

<b>Grade</b>	<b>Ne sait ni lire, ni écrire</b>	<b>Sait signer</b>	<b>Preuve de l'instruction</b>
<b>Tous</b>	186	193	27
<b>Soldat</b>	132	92	10
<b>Sergent</b>	18	69	16
<b>Caporal</b>	23	24	1
<b>Tambour</b>	12	3	-
<b>Anspessade</b>	1	3	-
<b>Canonier</b>	-	2	-

### **L'état matrimonial**

Nous avons ensuite cherché à savoir combien de soldats étaient mariés. La recherche a permis d'identifier 29 hommes mariés, soit 15 sergents, 12 soldats, un tambour et un caporal. Parmi eux, deux sergents étaient veufs. Deux soldats ont tenté de se marier sans la permission de leur supérieur ou de l'Église. C'est le cas du soldat Champagne qui en 1711 a voulu prendre pour épouse Madeleine Arrivé veuve de Dionet

dit Lafleur en proclamant tous les deux à haute voix qu'ils se prenaient pour époux lors de la messe de six heures. Ce « mariage à la gaumine » se fit en raison du refus du sacrement du mariage par manque de preuves du décès de Dionet, premier mari de la protagoniste<sup>66</sup>. Le soldat Antoine Boyer dit Lafrance en 1715 fera, quant à lui, à peu près la même chose avec Catherine Gladu, veuve de Beaupoil dit Poitevin en interpellant le célébrant pour demander le mariage durant le service divin<sup>67</sup>. D'autres soldats (5) affirmaient être père. L'un d'entre eux, François Lefebvre dit Bellerose, a épousé la mère de son enfant après la naissance du bébé. Suite à ce mariage, il sera envoyé avec le reste de sa compagnie dans un autre territoire et abandonnera femme et enfant. Ce qui peut nous étonner à première vue, c'est le nombre élevé de sergents mariés comparativement au nombre de soldats. Il faut savoir par ailleurs que les sergents, contrairement aux soldats, se marient beaucoup plus tard et habituellement, sans abandonner le métier des armes<sup>68</sup>.

### ***Description physique***

Dans un autre ordre d'idée, le *Dictionnaire d'art militaire* nous apprend que les soldats français devaient mesurer au moins cinq pieds et deux pouces pour être admis dans l'armée française d'Ancien Régime. Cette règle ne semble pas être appliquée de façon systématique comme en fait foi les descriptions retrouvées dans les archives judiciaires.

Seulement 33 fiches comportent des descriptions physiques de soldats. Ce nombre est minime et s'explique par le fait que seuls les fugitifs, des déserteurs surtout

<sup>66</sup> ANQM, TL4, S1; 024-1287, 1711.

<sup>67</sup> ANQM, TL4, S 1; 032-1770, 1715. Sur cette question, voir André Sévigny, « Les soldats des troupes de la marine », in *Cahier des Dix*, Ste-Foy, Les Éditions La liberté, 1984, p. 80.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 60.

(26) font l'objet d'une telle description. Dans son article sur les déserteurs<sup>69</sup>, André Lachance précise les attributs physiques les plus décrits par les témoins : la taille, la couleur des yeux et des cheveux, la forme du nez et parfois, celle du menton et de la bouche. Pour l'essentiel, nos données sont similaires à celles de Lachance. Les soldats qui ont fait l'objet de notre enquête ne répondent pas tous aux exigences officielles, loin de là. Ils sont parfois plus petits que les cinq pieds deux pouces prescrits<sup>70</sup>, difformes ou souffrant d'infections. La description donnée des soldats témoigne des conceptions de l'époque, par exemple lorsqu'on décrit les « airs » des soldats. Les descriptions retrouvées dans les archives judiciaires témoignent certes de la diversité de ce petit groupe de soldats, mais tout autant sinon davantage de la vision de ceux qui les observaient.

**Tableau 1.12 : Description physique**

Tailles : grandeur et description	Nombre	Cheveux (description et couleur)	Nombre	Visage (forme et couleur)	Nombre
4'10	1	Long	4	maigre	3
5'	7	Court	5	rond	3
5'1	2	Frisé	2	long	5
5'2	5	Plat	4	large	2
5'3	4	ni plat, ni frisé	1	plein	4
5'4	1	bien placé	1	gros	1
5'6	2	Gris	1	petit	1
5' et quelques pouces	2	Noir	12	picoté (vérole)	6
gros de taille	3	Brun	7	joli	1
épaules carrées	2	Châtain	6	blanc	6
menu	2	Blond	4	vermeille	1
taille bien faite	2	Roux	1	pâle	2
petit	1			brun	2
mince	1			rougeaud (taches de rousseur)	2
				coloré	1
				noir	1

<sup>69</sup> André Lachance, *La désertion et les soldats déserteurs au Canada dans la première moitié du XVIIIe siècle*, loc. cit., p. 158-159.

<sup>70</sup> André Corvisier, (sous la direction de), *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, op. cit., p. 718.

Tableau 1.13 : Description physique (détails)

Barbe (couleur et description)	Nombre	Sourcils (description et couleur)	Nombre	Nez (description)	Nombre	Yeux (couleur et description)	Nombre
Châtain	2	Brun	1	Long	1	bleus	3
Noir	9	Noirs	12	Pointu	2	noirs	4
Brun	1	Châtains	7	Aquilin	2	gris	4
peu de barbe	1	Clairs	2	Épaté	1	bruns	1
		Blonds	3	Gros	1	oeil rouge	1
		Épais	1	bien fin	1	petits	1

### Conclusion

Outre sa partie méthodologique, ce chapitre cherchait à faire connaissance avec les quelques centaines de soldats qui d'une façon ou d'une autre entraient en contact avec le tribunal montréalais. L'étude des différents rôles joués par les militaires dans l'opération judiciaire a permis de nuancer une perception répandue mettant l'accent, lorsqu'il est question de soldats et justice, sur les seuls *accusés criminels* en uniforme. S'il n'y a pas lieu de remettre en question cette association entre soldats et criminalité, il convient de la situer dans un contexte plus large. La majorité des membres de notre échantillon n'étaient en effet pas des accusés, ils jouaient plutôt d'autres rôles dans le processus judiciaire et étaient souvent au service de la cour. Ce fait rappelé, l'analyse des différents types de dossiers impliquant des soldats a permis de saisir toute la variété des situations qui amenaient des soldats devant le tribunal – ou du moins, à figurer dans la documentation judiciaire et par là, dans notre base de données. Enfin, nous avons dressé un portrait composite des quelques soldats faisant l'objet d'une description détaillée. Passons maintenant à l'analyse de la vie quotidienne des soldats. La sphère économique est le sujet du chapitre suivant.

**Chapitre 2 :**  
**La vie économique des soldats**

## Chapitre 2 : La vie économique des soldats

### Introduction

Ce chapitre présente plusieurs aspects de la vie économique des soldats sur l'île de Montréal, toujours vus à travers le prisme des documents judiciaires. Le service militaire, dont nous avons effectué une présentation sommaire dans le premier chapitre, n'empêche guère – au contraire – les soldats, gradés ou non, de se tourner vers l'économie civile afin d'améliorer leur sort. La source permet d'inventorier les différents métiers pratiqués et de saisir quelques indices des fruits rarement abondants de cette activité économique. Enfin, les atteintes à la propriété – vols, faux – commises par certains soldats projettent l'image d'une économie établie sur d'autres bases, exprimant les limites de l'intégration économique du groupe. Notre analyse des activités économiques fait en outre ressortir la forte influence dans ce domaine, peu thématifiée par l'historiographie, de la hiérarchie militaire qui distingue les gradés des sans-grade.

### Le service militaire

Qu'il s'agisse des guerres inter-coloniales ou de campagnes ponctuelles menées au pays amérindien, les troupes de la Marine sont mobilisées à plusieurs reprises au cours de la période sous étude. Mais la source judiciaire, concernée surtout par la vie urbaine, ne capte que quelques lointains échos de ces conflits, ainsi que des affectations estivales aux forts de l'Ouest en temps de paix. C'est donc à Montréal surtout que se déroule le service militaire décrit un tant soit peu dans ces registres.

En quoi consiste ce service ? Voyons pour commencer ce que font les nombreux soldats que la source judiciaire présente alors qu'ils sont en fonction. Abstraction faite du travail spécialisé du tambour, dont les fréquentes prestations rythment la journée des militaires et de la population<sup>71</sup>, le tableau 2.1 présente trois champs d'activité distincts : monter la garde, servir d'escorte et, tâche normalement réservée aux sous-officiers, enquêter. Nous les présenterons à tour de rôle.

**Tableau 2.1 : Soldats dans leurs rôles d'intervenants à la justice**

Rôle	Soldats sans grade	Tambours	Anspessades	Caporaux	Sergents	Autres	Total
<b>Soldat de garde</b>	63	-	-	18	34	1	116
<b>Escorte</b>	63	-	-	7	13	4	87
<b>Enquêteur</b>	5	-	-	3	37	-	45
<b>Tambour</b>	-	10	-	-	-	-	10
<b>Total</b>	<b>131</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>28</b>	<b>84</b>	<b>5</b>	<b>258</b>

Un des premiers rôles des soldats présents dans une garnison est évidemment de monter la garde... Selon les ordonnances, résumées par Gilles Proulx, « les escouades de soldats, détachées pour monter la garde, devaient assurer vingt-quatre heures consécutives de service par semaine et chaque soldat était de faction un minimum de quatre heures, un maximum de six » sur cette période<sup>72</sup> ; les sentinelles étaient relevées de deux heures en deux heures ou, en hiver, d'heure en heure<sup>73</sup>. Les soldats se rendaient au corps de garde où leurs caporaux les dirigeaient aux endroits à surveiller. Ils étaient

<sup>71</sup> René Chartrand, *Le patrimoine militaire canadien, d'hier à aujourd'hui, tome 1; 1000-1754*, Montréal, Art Global, Communications M.C. Stratégiques et du Service historique du ministère de la Défense nationale du Canada, p. 125.

<sup>72</sup> Gilles Proulx, « Soldat à Québec, 1748-1759 », *RHAF*, vol. 32, no 4, mars 1979, pp. 554-555 ; cf. René Chartrand, *Le patrimoine militaire canadien, op. cit.*, p. 126.

<sup>73</sup> Proulx, *ibid.*, p. 555.

envoyés en sentinelles près des remparts, aux portes de la ville, au port, près des maisons appartenant à des personnalités importantes et un peu partout dans la ville. En cas d'incident, les citoyens avaient de plus tendance à se rendre au corps de garde pour obtenir de l'aide. D'une façon ou d'une autre, donc, les soldats de la garde étaient appelés à intervenir activement lors de conflits ou d'incidents. Leur rôle était double : maintenir l'ordre et veiller à la sécurité de la population.

Des soldats étaient aussi détachés sous la direction d'un sergent ou un caporal<sup>74</sup>, pour escorter<sup>75</sup> des prisonniers ou pour accompagner les archers de la maréchaussée à la poursuite de fugitifs<sup>76</sup>. L'ordonnance du 25 juin 1753 fixait à deux le nombre de soldats pour le transport d'un seul accusé et, s'il y avait plus d'un accusé, à un nombre variable selon la gravité du crime commis<sup>77</sup>. R. Chartand précise que ces derniers « n'appréciaient pas ce genre d'affectation »<sup>78</sup>.

Les soldats, généralement des gradés (26 mentions de sergents, 3 de caporaux et seulement 2 de sans-grade), pouvaient aussi exercer le rôle d'enquêteur. La majorité de ces enquêtes étaient d'ordre militaire (19 désertions) et quelques-unes seulement d'ordre criminel (6, dont 2 pour l'hébergement de déserteurs). De plus, nous apprenons que 7

<sup>74</sup> Nous retrouvons au moins 17 sergents et caporaux qui se décrivent comme chefs de détachement pendant la période étudiée. Sergents : ANQM, TL4, S1 ; 020-1036 ; 029-1566 ; 043-2939 ; 052-3099 ; 059-3423 ; 072-4053 ; 077-4281 ; 077-4283 ; 079-4349 ; 096-5005 ; 104-5558.

Caporaux : ANQM, TL4, S1 ; 107-5690 ; 112-6080 ; 114-6194.

<sup>75</sup> Gilles Proulx affirme que « les soldats [de Québec] chargés de faire des arrestations reçoivent également des primes... ». Gilles Proulx, *Le garnison de Québec*, Ottawa, Lieux historiques nationaux, Services des parcs, Environnement Canada, 1991, p.43.

<sup>76</sup> Proulx, « Soldat à Québec, 1748-1759 », *loc. cit.*, p. 555.

<sup>77</sup> Règlements des édits et ordonnances, 1743-56, p. 129 ; enregistré le 13 juillet 1753, dans E.-Z. Massicotte, *Arrêts, édits, mandements, ordonnances et règlements, 1640-1760* ; Montréal, G. Ducharme, 1919, pp. 126-127.

<sup>78</sup> René Chartrand, *Le patrimoine militaire canadien*, *op. cit.*, pp. 109-110.

sergents sont enquêteurs de 2 à 4 reprises<sup>79</sup>. Il arrive régulièrement qu'il y ait plus d'un enquêteur par dossier<sup>80</sup>. Ils ont pour principale mission de poursuivre les déserteurs et d'interroger des témoins : de désertion justement ou d'autres actes criminels, tels que vente de boisson aux Amérindiens, traite illégale ou hébergement de déserteurs.

D'autres tâches incombant aux soldats tel que l'entraînement et la revue, n'attirent pas l'attention de la cour sauf en de rares occasions. Pendant les entraînements, les soldats, commandés par les sergents, doivent pratiquer le maniement d'armes. Les soldats, par la même occasion, s'exercent aux tactiques militaires de l'époque<sup>81</sup>. En principe, ils doivent se rendre sur la Place d'Armes trois à quatre fois par semaine pour se préparer à une éventuelle guerre. Mais dans la réalité, ces entraînements ne sont pas toujours aussi réguliers, car ils dépendent des officiers supérieurs, en majorité canadiens, qui ne croient pas toujours aux vertus du maniement d'armes en Nouvelle-France<sup>82</sup>. Les archives judiciaires consultées, rappelons-le pour la période située entre 1700 et 1760, ne font état d'aucune mention reliée à ce phénomène. Illusion d'optique d'une source qui privilégie le fait divers et non le routinier, ou les entraînements ne sont-ils pas aussi fréquents qu'ils ne devraient l'être? La revue en principe trimestrielle est par contre mentionnée à plusieurs reprises dans les archives judiciaires. En effet, dans les cas de désertion les soldats témoins affirment régulièrement avoir aperçu pour la dernière fois le déserteur à la revue, au moment où ce dernier recevait son *prefs* (sa solde). En cette occasion, les soldats s'entraînent, parodent et reçoivent leurs soldes. En plus d'inspecter

<sup>79</sup> Sergents enquêteurs : Jacques Morel dit Lafontaine spécialiste pour les causes criminelles ; Pierre Montbront, Pierre Charby dit Surin, Ursin Dutalmé dit Chauvaudray, Pierre-Hugues Huart dit Cadet d'Amour, Étienne Lant dit Jolicoeur et Nicolas Flame, tous les six spécialistes des désertions.

<sup>80</sup> On retrouve dans certains dossiers des soldats gradés et des officiers, des soldats non gradés et des soldats gradés et/ou une combinaison des deux).

<sup>81</sup> W. J. Eccles, *Les forces armées françaises en Amérique du Nord pendant la guerre de Sept Ans*, loc. cit., p. XVI-XVII.

<sup>82</sup> R. Chartrand, *Patrimoine militaire...*, op.cit., p. 126-127.

les armes et la tenue des soldats, les sergents y font l'appel et ceux qui ne sont pas présents doivent attendre au prochain rendez-vous pour recevoir leur dû, c'est-à-dire leur solde.

### La solde

Une rémunération nette très modique en poussera plusieurs à rentabiliser leurs « loisirs » en cherchant du travail supplémentaire. La solde est versée selon le grade, moyennant toutefois d'importantes déductions. Rappelons tout d'abord que le logement est fourni gratuitement aux militaires par l'habitant. La solde comme telle est fixe et annuelle ; comme nous verrons plus loin, s'y ajoute une rémunération variable du service de garde.

La solde annuelle des soldats non gradés est de 108 livres par année, ce qui est trois fois moins que celle d'un simple journalier, à savoir un homme sans métier qui travaille à la journée, souvent comme ouvrier agricole (en supposant toutefois que ce dernier travaille de façon régulière pendant toute l'année, ce qui n'est pas du tout évident). Les canonnières-bombardiers reçoivent 132 livres tandis que les anspessades reçoivent une solde de 144 livres, les caporaux, de 180 livres, et les sergents, de 270 livres annuellement<sup>83</sup>. Ces sommes sont grevées par de lourdes déductions pour l'habillement et la nourriture<sup>84</sup>. En effet, 18 deniers pour l'habillement et 3 sols 6 deniers pour la ration, soit une somme de 5 sols est retranchée chaque jour de la paye des

---

<sup>83</sup> René Chartrand, *Le patrimoine militaire canadien, op. cit.*, p. 127. Jay Cassel, quant à lui, affirme que les soldats reçoivent après déduction 1 livre, 3 sols et 4 deniers à 1 livre, 4 sols et 1 denier, donc environ 14 livres par année. Jay Cassel, *The Troupes de la Marine in Canada, 1683-1760 : Men and Materiel*, Toronto, Ph.D. Thesis, University of Toronto, 1988, p. 147. Rappelons que 12 deniers font 1 sol ; 20 sols font 1 livre.

<sup>84</sup> René Chartrand, *Le patrimoine militaire canadien, op. cit.*, p. 127.

soldats<sup>85</sup> – sans oublier les contributions pour l'état major et la caisse des Invalides<sup>86</sup>. Le montant de ces déductions est de plus de 90 livres par année.

Après les déductions, il ne reste aux soldats qui ne trouvent pas d'autres sources de revenus que 14, 15, tout au plus 20 livres à consacrer à leurs dépenses personnelles pour toute l'année<sup>87</sup>. Ces maigres revenus sont souvent écumés par les officiers, lorsque les soldats travaillent, comme nous le verrons plus loin. Les déductions des petits gradés, mieux rémunérés, sont plus importantes. Le sergent, parce qu'il est sous-officier, se doit d'être mieux paré, mieux nourri et mieux logé que le simple soldat, c'est ainsi que ses déductions sont plus grandes.

Que ce régime mette les soldats à l'abri des fluctuations des prix des vivres, c'est sans doute une piètre consolation... Il conduit plutôt bon nombre à chercher à augmenter leurs revenus. Le service de garde peut être une occasion d'accorder une rémunération supplémentaire. En effet, le soldat qui remplace un camarade, peut se voir offrir, de la part du remplacé, un salaire. G. Proulx suggère que ce sont « les salaires perçus pour les travaux autres que militaires qui expliquent le fait que certains paient des collègues pour les remplacer à leur tour de garde<sup>88</sup> ». Nos documents livrent quelques renseignements sur les paiements versés par des soldats à ceux qui les remplacent lors de leur tour de

<sup>85</sup> Jay Cassel, *The Troupes de la Marine in Canada, 1683-1760 : Men and Materiel*, op. cit., p. 302 et 348.

<sup>86</sup> René Chartrand, *Le patrimoine militaire canadien*, op. cit., p. 127.

<sup>87</sup> Louise Dechêne, *Habitants et marchands*, op. cit., p. 85. Pour donner une idée du pouvoir d'achat, soulignons qu'en 1710, le prix du bœuf est fixé à quatre sols, six deniers la livre, en 1756, au début d'une période de forte inflation, il est fixé à 6 sols la livre. En février 1720, un pain blanc vaut deux sols six deniers la livre et un pain bis blanc, un sol six deniers la livre ; en 1756, le pain bis est à 15 sols pour 6 livres, soit 2 sols 6 deniers la livre. Ordonnances : p. 72, 31 mars 1710, ordonnance de M. Deschambeault ; p. 133, 12 juin 1756, Ordonnance de M. de Monrepos ; p. 85, 9 février 1720, Ordonnance de P. Raimbault ; p. 133, 29 novembre 1759, Ordonnance de M. de Monrepos dans Edouard-Zotique Massicotte; « Règlements des édits et ordonnances, 1743-56 » dans *Arrêts, Édits, mandements, ordonnances et règlements, 1640-1760*; Montréal, G. Ducharme libraire-éditeur, 1919.

<sup>88</sup> Gilles Proulx, *Le garnison de Québec*, op. cit., p.45.

garde. Il s'agit sans doute de petites sommes, bien que des dettes plus considérables envers un remplaçant régulier puissent s'accumuler. En 1752, le soldat Charles Gaudeboeuf dit Dauvergne a payé le soldat Jean (Van de Casteel) Duchâteau<sup>89</sup> dit Courtrai huit livres afin qu'il fasse son service à sa place pendant cinq mois<sup>90</sup>, soit 32 sols par mois. Le soldat Jean Bontemps dit Bontemps, par exemple, en 1740, réclama, pour avoir remplacé ses camarades au moment de la garde, une fois 10 livres, deux fois 6 livres, puis 40 sols et finalement 26 sols<sup>91</sup>. La durée de ces services n'est pas précisée, mais l'exemple indique tout de même que certains soldats, sans doute occupés ailleurs, se faisaient remplacer sur une base régulière. Un autre soldat, Jean-Baptiste Loy dit St-Jean, âgé de 31 ans en 1747, obtint de cette façon de quoi se payer une ligne de cent brasses en faisant le service du nommé Bellerose<sup>92</sup>.

### Le travail non militaire

C'est en premier lieu pour améliorer leur situation économique que des soldats vendent leur force de travail ou des biens de leur production à des civils. Mais soulignons, avant de les inventorier tant bien que mal, que ces activités sont aussi activement encouragées par les officiers, qui en bénéficient directement. Louise Dechêne explique qu'« avec la permission de son capitaine, le soldat peut travailler chez l'habitant et recevoir, en plus de sa pension, des gages mensuels n'excédant pas 12 livres.»<sup>93</sup> Il

<sup>89</sup> Dans les archives judiciaires nous retrouvons les deux noms : soit le nom flamand et le nom francisé.

<sup>90</sup> ANQM, TL4, S1; 107-5741, 1752.

<sup>91</sup> ANQM, TL4, S1; 087-4721a, 1740.

<sup>92</sup> ANQM, TL4, S1; 101-5321, 1747.

<sup>93</sup> Dechêne, *Habitants et marchands*, p. 85. in Ordonnance de De Meulles, 26 avril 1685, P-G. Roy, *Ordonnances, commissions, etc.* vol. 2, pp. 96-97.

peut aussi travailler comme journalier<sup>94</sup>, ou artisan et peut même demander une exemption de son service militaire afin de consacrer tout son temps à l'exercice d'un métier. Cette exemption est toutefois accordée en temps de paix seulement et à condition de retourner se battre en cas d'attaque. Mais, précise Dechêne, « cette autorisation, il ne l'obtient qu'à la condition de céder sa paie à son capitaine »<sup>95</sup>. À titre d'exemple citons le soldat Jean-Gabriel Brussard dit Duplessis âgé de 25 ans qui, en 1717, affirme que son capitaine l'avait exempté de faire le service « au moyen de quoy il laissait ses vivres »<sup>96</sup>. Ce soldat devait, de plus, assumer seul le fardeau du logement en payant ses 40 livres de pension (loyer) à la dame Bondy. Même si ce n'étaient pas tous les soldats qui avaient droit à une exemption du service militaire, ce système pouvait s'avérer fort lucratif pour les capitaines.

Une première occasion de majorer leurs revenus est fournie aux soldats pendant la majeure partie de la période par le chantier des fortifications montréalaises. Rappelons que la fortification de la ville s'est faite de façon progressive à travers tout le Régime français<sup>97</sup>. Dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, des fortins<sup>98</sup>, redoutes<sup>99</sup>, maisons et moulins fortifiés sont construits afin de protéger les habitants des attaques iroquoises. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la palissade sera progressivement remplacée par l'enceinte en maçonnerie de Chaussegros de Léry, ouvrage beaucoup plus élaboré et coûteux. Terminée en 1743,

---

<sup>94</sup> Gilles Proulx affirme qu'à Québec ces soldats-salariés sont « surtout manœuvres sur le chantier des fortifications ... ». ( G. Proulx, *Le garnison de Québec, op. cit.*, p. 43.) Quant à nous, nous sommes d'avis que ces derniers en font tout autant à Montréal.

<sup>95</sup> Louise Dechêne, *ibid.*, p. 85. in Lettre de Frontenac, 19 octobre 1697, AC, C11A15, fo 43.

<sup>96</sup> ANQM, TL4, S1 ; 035-2092, 1717.

<sup>97</sup> Phyllis Lambert et Alan Stewart (sous la direction de) ; *Montréal, ville fortifiée au XVIII<sup>e</sup> siècle* ; Montréal, Centre Canadien d'Architecture, 1992, pp. 19 à 26.

<sup>98</sup> Fortin : Petit fort.

<sup>99</sup> Redoute : Ouvrage de fortification isolé.

la muraille consistait en une succession de courtines et de bastions répartis sur 14 fronts défensifs<sup>100</sup>, percée de huit portes<sup>101</sup>.

Au XVIIIe siècle comme au siècle précédent, la construction des fortifications de Montréal demande temps et argent – et beaucoup de main-d’œuvre, en l’occurrence, des habitants corvéables ou ceux qui travaillent à leur place, ainsi qu’un nombre important de soldats.<sup>102</sup> Civils et militaires pouvaient donc se côtoyer pendant ces travaux. Yvon Desloges nous apprend que « les soldats employés comme journaliers et manœuvres aux fortifications touchaient douze sols par jour pour des tâches identiques à celles qu’effectuaient les corvéables »<sup>103</sup>. De temps en temps, les documents judiciaires mettent en scène des soldats au travail sur les fortifications. C’est par exemple « en travaillant journellement aud[it] Glacy » que le soldat Élie Dubreuil dit Lamontagne est témoin de ventes de boissons aux Amérindiens en 1735<sup>104</sup>. Un autre soldat sera tué par un Amérindien lorsqu’il travaille aux fortifications<sup>105</sup>.

Enfin, les soldats se rendront utiles à un nombre important de particuliers de la ville et des environs. Ces services à titre de manœuvre ou d’artisan font l’objet des observations qui suivent.

<sup>100</sup> Phyllis Lambert et Alan Stewart (sous la direction de) ; *Montréal, ville fortifiée au XVIIIe siècle* ; *op. cit.*, p. 22.

<sup>101</sup> Phyllis Lambert et Alan Stewart (sous la direction de) ; *Montréal, ville fortifiée au XVIIIe siècle*, *op.cit.*, p. 22.

<sup>102</sup> René Chartrand, *Le patrimoine militaire*, *op. cit.*, p. 128. ; Yvon Desloges, « La corvée militaire à Québec au XVIIIe siècle », *Histoire sociale- Social History*, XV, No 30, novembre, 1983, p. 336 citer l’ensemble de cet article.

<sup>103</sup> Yvon Desloges, « Corvée militaire à Québec », p. 354. Les civils gagnaient seulement 13 deniers.

<sup>104</sup> ANQM, TL4-S1; 076-4247, 21 juin 1735.

<sup>105</sup> ANQM, T14, S1; 077-4257, juillet, 1735.

### Le travail pour les particuliers

Quel genre de travail les soldats faisaient-ils? La source judiciaire se révèle assez riche en mentions professionnelles, mais encore faut-il savoir lesquels de la large gamme de métiers déclarés furent véritablement exercés. Sur les 859 mentions que nous avons recueillies, 132 soldats actifs et 8 anciens soldats pour un total de 140<sup>106</sup> hommes affirment exercer ou avoir pratiqué un travail autre que celui de militaire pour un total de 147 mentions de professions<sup>107</sup>. Quatre soldats cumulaient deux autres professions et un en cumulait trois<sup>108</sup>. Le tableau 2.2 résume sommairement les professions attribuées aux soldats ou déclarées par eux dans les documents judiciaires<sup>109</sup> (le tableau A4 de l'annexe présente les données brutes).

---

<sup>106</sup> 5 soldats actifs affirmaient pendant des témoignages différents exercés deux (4) ou trois (1) métiers distincts. Puis, un ancien soldat affirmait avoir eu une autre profession mise à part celle de soldat.

<sup>107</sup> Sur 147 mentions de professions, on retrouve 132 soldats qui ont 138 professions et 8 anciens soldats qui ont 9 professions.

<sup>108</sup> Nous avons pris connaissance de ces données en jumelant, la majorité du temps, les différentes fiches (différents témoignages) d'un même soldat. Par contre, il arrive parfois qu'un soldat ait mentionné les deux ou même trois professions qu'ils faits, et ce, dans le même témoignage.

<sup>109</sup> Lorsqu'on inclut les quelques mentions d'anciens soldats, la distribution des professions ne change guère : s'y ajoutent trois employés subalternes de l'administration, un artisan de la construction (manœuvre), deux journaliers (dont un agricole), deux artisans dont un jardinier et un charroyeur et un divers qui est infirmier.

**Tableau 2.2 : Nombre de soldats déclarant exercer une ou des professions :**

**Classé par catégories professionnelle et par grade.  
(132 soldats pour 138 professions)**

Catégories de profession	sans grade	tambours	canonniers	anspesades	caporaux	sergents	Total
<b>OFFICIERS</b>						1	1
<b>EMPLOYÉS SUBALTERNES DE L'ADMINISTRATION MARCHANDS</b>	13				2	5	20
<b>COMMERÇANTS</b>	4		1			7	12
<b>ARTISANS DIVERS</b>	39			3		2	44
<b>ARTISANS DE LA CONSTRUCTION</b>	2						2
<b>CHARRETIERS / TRANSPORT</b>	7				1	1	9
<b>JOURNALIERS/ MANOEUVRES</b>	32	2			1		35
<b>CULTIVATEURS</b>	3				1	3	7
<b>DIVERS</b>	7						7
<b>Total</b>	<b>107</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>20</b>	<b>138 professions</b>

On se doute que la source sous-énumère la catégorie des journaliers et manœuvres, genre de travail qui allait un peu de soi pour les soldats. Moins habituel et plus prestigieux, le statut d'artisan risquait de se faire remarquer davantage, sans parler d'occupations d'autant plus rares qu'elles demandaient de l'instruction ou du capital, comme un emploi dans l'administration ou une activité de marchand.<sup>110</sup> La surreprésentation dans ces catégories des sous-officiers, mieux instruits et mieux payés,

<sup>110</sup> Pour ce qui est des auto-désignations, la tendance à s'identifier comme militaire seulement en deuxième lieu est révélatrice. C'est ainsi que Jean Latouche dit Saint-Jean, lorsqu'il témoigne dans un procès pour vol, se dit cabaretier et sergent et qu'Étienne You dit Rochefort se dit « tailleur d'habits et sergent des troupes » pendant son témoignage lors d'un procès pour coups. ANQM, TL4, S1; 070-3979, 1732; 103-5408, 1749.

n'étonne évidemment guère. Soulignons notamment la présence, sous la rubrique «commerçants», de plusieurs sergents tenanciers – le plus souvent avec leurs épouses – de cantines, d'auberges ou de cabarets<sup>111</sup>. À ce propos Valérie D'Amour explique que les tenanciers de cabaret sont en majorité des immigrants (70%) ; parmi eux figurent un grand nombre de soldats, comme les sergents<sup>112</sup>. En revanche, il est permis de penser que plusieurs soldats qui déclarent être des adeptes de tel ou tel métier ne l'ont jamais exercé dans la colonie ; la chose saute aux yeux dans le cas de l'ouvrier de la soie... De façon plus générale, on se demande combien de ces soi-disant artisans seraient devenus soldats s'ils avaient terminé leur apprentissage en France<sup>113</sup>.

Enfin, au-delà de cet univers parfois trompe-l'œil des désignations socio-professionnelles, la source laisse entrevoir diverses activités à saveur artisanale ou commerciale exercées par des soldats sur une base visiblement ponctuelle. L'un vend des « souliers sauvages » vraisemblablement de sa propre production, l'autre, des brosses en poil de chèvre, un troisième le poisson qu'il a pêché<sup>114</sup> (bon nombre de soldats s'adonnent à la chasse ou la pêche)<sup>115</sup>. Trois autres font boucherie<sup>116</sup>, et ainsi de suite<sup>117</sup> ...

<sup>111</sup> ANQM, TL4, S1, 029-1575, 1715; 033-1864, 1716; 036-2169, 1717; 042-2510, 1720; 070-3979, 1732; 111-5961, 1755; 114-6196, 1757; l'exception qui prouve là règle : le simple soldat qui affirme vendre de la boisson chez lui, ANQM, TL4, S1, 101-5321, 1747.

<sup>112</sup> Valérie, D'Amour, *Les réseaux de sociabilité des Montréalais au XVIIIe siècle*, mémoire de Maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2002, p.79.

<sup>113</sup> D'autres soldats ont par contre reçu au moins une partie d'une formation d'artisan au Canada, comme l'anspessade Pierre Depoix dit Parisien, qui en 1716 affirme être « cordonnier de profession dont il fait l'apprentissage en ce pays » ANQM, TL4, S1; 033-1864, 1716

<sup>114</sup> ANQM, TL4, S1; 101-5321, 1747.

<sup>115</sup> Pêche: ANQM, TL4, S1, 021-1110, 1708; 036-2156, 1716 ; 046-2802, 1722 ; 071-4047, 1733 ; 101-5321, 1747.

Chasse: ANQM, TL4, S1, 079-4349, 1736; 095-4965, 1743 ; 096-4984, 1743; 104-5554, 1750 ; 106-5662, 1751.

<sup>116</sup> ANQM, TL4, S1; 015-0678a, 1703; 076-4247, 1743; 105-5609, 1751.

<sup>117</sup> ANQM, TL4, S1; 029-1575, 1714; 032-1825, 1714 et 036-2169, 1717.

Ce sont typiquement des activités qui demandent peu d'investissements<sup>118</sup>. C'est sans doute également le cas du commerce des fourrures, du moins pour un bon nombre de soldats qui, comme le note René Chartrand, ont la possibilité de « faire un peu de traite<sup>119</sup> » lors de leurs séjours dans les postes de l'Ouest. D'autres soldats participent à ce commerce à Montréal ou dans les environs. Leur commerce est de toute évidence de petite envergure. Le soldat Jean Dubreuil dit Legasion, parce qu'il traita avec les Amérindiens et échangea deux capots et deux liards d'eau de vie contre des castors, se verra infliger une amende de 15 livres en 1723<sup>120</sup>. Son confrère Jacques Julien dit le Dragon, lui aussi accusé d'avoir vendu de la boisson illégalement, livre quelques détails sur son commerce dans son interrogatoire du 5 août 1709<sup>121</sup>. Il avoue avoir été « sur la place d'Armes le dimanche dernier sur les quatre à cinq heures du soir pour la traite hors la porte dite du corps de garde où sont les sauvages cabanés »<sup>122</sup> et d'« avoir traité une chemise, du sucre et que quant à la chemise et le vermillon il l'aurait traité chez lui quand les deux sauvages y vinrent »<sup>123</sup>. Finalement, il aurait reçu des castors au nombre de sept et une chemise en échange d'une quantité d'eau de vie. D'autres soldats achètent ou vendent des peaux à des Canadiens<sup>124</sup>.

Certaines participations au commerce semblent toutefois dépasser cette modeste échelle, parfois assez nettement. En 1719, le sergent Jean-Baptiste Morisseau, demande par exemple à la veuve Couagne, marchande de Montréal, de lui payer 410 livres de

<sup>118</sup> ANQM, TL4, S1; 067-3826, 1731; 076-4247, 1743; 101-5321, 1747. Un unique dossier nous affirme concrètement qu'un seul simple soldat a pu amasser un capital assez considérable pour s'acheter des animaux destinés à la boucherie; 105-5609, 1751.

<sup>119</sup> René Chartrand, *Le patrimoine militaire, op. cit.*, p. 128.

<sup>120</sup> ANQM, TL4, S1; 050-2999, 1723.

<sup>121</sup> ANQM, TL4, S1; 022-1171, 1709

<sup>122</sup> *Idem.*

<sup>123</sup> *Idem.*

<sup>124</sup> ANQM, TL4, S1; 036-2169, 1717; ANQM, TL4, S1; 028-1472, 1713.

castor sec et 60 martres<sup>125</sup>. Quant au soldat Jacques Bonin dit Laforest, accusé de vol d'argent chez le trésorier de la Marine à Québec, les quelques pelleteries qu'il affirme avoir « trafiqué » au pays des Iroquois pour se soutenir valent ...1600 livres en 1716<sup>126</sup>. Dans l'ensemble, les quelques exemples de soldats qui participent au commerce des fourrures que nous avons retrouvés sont presque tous situés entre 1709 et 1719, avant la véritable mise en place d'une réglementation limitant l'accès à la traite<sup>127</sup>.

### Salaires, crédit et niveau de vie

Tout cela témoigne des multiples activités para- ou extramilitaires des soldats. Quant au véritable statut économique qui émerge au bout du compte, la source n'en donne que quelques aperçus. À travers les rares informations qu'elle fournit sur les salaires, le crédit et les fruits de l'accumulation, c'est surtout la distinction entre les sous-officiers (en particulier les sergents), et les non gradés, qui est mise en évidence.

Commençons par les salaires. Chaque fois qu'un soldat témoigne devant les officiers de la Juridiction royale de Montréal, il requiert salaire, c'est-à-dire un montant fixé par le juge<sup>128</sup>. Ajusté selon le grade, le montant retenu nous semble être le reflet de la valeur habituelle de la journée de travail de ces hommes. Nous avons calculé qu'au début de la période étudiée (1700-1720), les simples soldats reçoivent environ 15 sols et les sergents entre 20 et 30 sols. Vers la fin de la période, l'inflation aidant, les simples

<sup>125</sup> ANQM, TL4, S1; 040-2417, 1719.

<sup>126</sup> ANQM, TL4, S1; 033-1864, 1716.

<sup>127</sup> John A. Dickinson et Brian Young ; *Brève histoire socio-économique du Québec* ; Sillery, Septentrion, 1995, pp. 90-91.

<sup>128</sup> Lachance, *La justice criminelle du roi au Canada au XVIIIe siècle ; tribunaux et officiers*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, *op. cit.*, p. 67.

soldats reçoivent, en général, 30 sols et les sergents, 40 à 45 sols<sup>129</sup>. Les taux accordés aux simples soldats correspondent au salaire des journaliers civils. Ils soulignent à leur façon la valeur de cette main-d'œuvre militaire pour les employeurs coloniaux, particulièrement ceux qui avaient besoin de travailleurs de façon ponctuelle.<sup>130</sup> L'historiographie a moins mis l'accent sur un autre aspect du problème, pourtant important lui aussi : la présence à Montréal de cette catégorie de main-d'œuvre n'a certes pas favorisé la multiplication, en ville et dans les campagnes environnantes, de manœuvres civils.

L'importance du grade, très visible dans les montants alloués par la cour, se voit aussi dans les quelques mentions de prêts ou d'emprunts effectués par des soldats. Nous avons repéré seize transactions de ce type<sup>131</sup>. Ce sont souvent (dans 75% des cas) des sous-officiers – en l'occurrence, cinq sergents et un caporal – qui prêtent des sommes d'argent, signe sinon d'aisance (car les montants sont habituellement peu importants), du moins de la possession de liquidités. Ces prêts de quelques livres ou de dizaines de livres, rarement plus, servent à diverses fins. Il peut s'agir d'une avance pour un loyer (37 livres et 10 sols<sup>132</sup>), pour une caution (20 livres<sup>133</sup>) ou pour de la boisson (3 livres<sup>134</sup>), ou tout simplement de prêts en argent allant de 7 livres 10 sols à 142 livres<sup>135</sup>. Les prêts non remboursés sont parfois sources de conflits. En 1719, le sergent Gouriou dit Guignolet prête 12 francs à Jacques Héry dit Duplanty, tonnelier. Le sergent mécontent

<sup>129</sup> ANQM ; TL4, S1 ; 1700-1760.

<sup>130</sup> G. Proulx, «Soldat...», p. 557.

<sup>131</sup> Il y a bien sûr aussi des soldats non gradés qui affirment avoir prêté des montants importants provenant de vols ou de contrefaçon. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans cette section portant sur le crédit.

<sup>132</sup> ANQM, TL4, S1; 031-1666, 1715.

<sup>133</sup> ANQM, TL4, S1; 034-2013, 1716.

<sup>134</sup> ANQM, TL4, S1; 104-5560, 1750.

<sup>135</sup> ANQM, TL4, S1, 031-1666, 1715 ; 034-1966, 1716 ; 034-2013, 1716 ; 041-2660, 1720; 096-4990, 1743 ; 104-5560, 1750.

en profitera pour maltraiter son débiteur lorsque, en tant qu'enquêteur, il arrête Duplanty pour vente illégale de boisson aux Amérindiens.<sup>136</sup>

Quant aux soldats emprunteurs, six sur neuf sont des non gradés, un est caporal et les deux autres sont sergents. Les sommes dues varient de 20 sols à 1650 livres. On est visiblement réticent à prêter de gros montants aux simples soldats, plus souvent redevables pour de petites sommes à d'autres soldats ou à ceux qui leur rendent service depuis un certain temps. C'est ainsi que Jean Bontemps dit Bontemps, en 1740, accumule une dette de 20 sols envers son camarade Henri Legendre dit Chevalier qui l'a rasé<sup>137</sup>. Le soldat Charles Gaudeboeuf dit Dauvergne, quant à lui, doit à son camarade, le soldat Duchâteau dit Courtrai, huit livres parce que ce dernier a fait son service à sa place<sup>138</sup>. Un autre emprunte 3 livres à un caporal pour continuer à boire<sup>139</sup>. Des dettes plus importantes sont parfois accumulées par ceux qui, exemptés du service militaire et donc sans droit au logement gratuit chez l'habitant, doivent payer leur pension. Le soldat Bernard dit Laterreur, doit deux ans de loyer au coût de 60 livres (en plus de 100 livres en bon argent) en 1726<sup>140</sup> ; une vingtaine d'années plus tard, Guillaume-Jacques Wouters dit Duchâteau, en 1747, doit 54 livres de pension et autres fournitures à son hôte<sup>141</sup>. Enfin, le soldat Louis Gersant dit Mosny est lourdement endetté, mais il s'agit là d'un « crédit » très particulier : c'est pour régler des dettes de jeu montant à 1650 livres qu'il fait un vol important en 1700.<sup>142</sup>

<sup>136</sup> ANQM, TL4, S1; 040-2395, 1719.

<sup>137</sup> ANQM, TL4, S1; 087-4721a et 087-4722, 1740.

<sup>138</sup> ANQM, TL4, S1; 107-5741, 1752.

<sup>139</sup> ANQM, TL4, S1; 104-5560, 1750.

<sup>140</sup> ANQM, TL4, S1; 056-3326, 1726.

<sup>141</sup> ANQM, TL4, S1; 101-5321, 1747.

<sup>142</sup> ANQM, TL4, S1; 008-0404, 1700.

Les prêteurs réguliers sont plus enclins à faire confiance aux sous-officiers<sup>143</sup>. Ce n'est pas un hasard, car les gradés disposent normalement de revenus plus confortables ainsi que de biens immobiliers et donc hypothécables. Cette distinction assez nette entre simples soldats et gradés se voit confirmée par les quelques données que nous possédons sur les biens des militaires. C'est à travers les différentes causes pour la plupart civiles<sup>144</sup> comme les celles concernant la propriété, les paiements de toutes sortes, les règlements de compte ou les simples témoignages (au criminel)<sup>145</sup> que nous apprenons ce que les sous-officiers possèdent.

Par exemple, la source fait état des biens immobiliers de quatorze sergents : maisons, terres, poulaillers...<sup>146</sup> Les simples soldats n'ont par contre pas ou peu d'avoirs. Leurs maigres possessions se retrouvent souvent sur eux : un chapeau, une chemise, un foulard, une ceinture, une veste, un capot, des bas et des souliers, avec des boucles plus ou moins veilles...<sup>147</sup>. Ils ont parfois dans leur poche un calumet, une tabatière, un jeu de cartes, des dés ou un chapelet. Plusieurs soldats possèdent toutefois un coffre<sup>148</sup>. C'est souvent la seule possession pouvant être considérée comme un meuble. Le soldat propriétaire d'une vache fait déjà figure d'exception<sup>149</sup>.

<sup>143</sup> Un exemple parmi plusieurs : le marchand C. Nolan Lamarque, qui prête plus de 160 livres au sergent Jean Rigardon dit St-Jean : ANQM, TL4, S1; 096-5006, 1744.

<sup>144</sup> Quelques causes sont en faits des causes criminelles, souvent les sergents se font cambrioler leur demeure. ANQM, TL4, S1; 033-1863, 1716; 114-6196, 1757.

<sup>145</sup> ANQM, TL4, S1; 054-3179, 1725; 116-6258, 1759.

<sup>146</sup> ANQM, TL4, S1; 024-1272, 1711; 029-1558, 1714; 031-1666, 1715; 033-1863, 1716; 034-2012, 1716; 034-2013, 1716; 037-2259, 1718; 045-2744, 1722; 054-3179, 1725; 064-3705, 1730; 064-3714, 1730; 113-6148, 1757; 114-6196, 1757; 116-6258, 1759.

<sup>147</sup> ANQM, TL4, S1; 045-2729, 1722. Les autorités ont fouillé les poches du soldat Laviolette et retrouvé : trois dés à jouer, un couteau, une pipe avec son étui, un chapelet et un jeu de carte.

<sup>148</sup> ANQM, TL4, S1; 036-2169, 1717.

<sup>149</sup> ANQM, TL4, S1; 023-1198, 1710.

Double impression, donc, qui se dégage de nos documents : un univers socioéconomique inégalitaire où les galons des sous-officiers comptent pour beaucoup ; de nombreux soldats impliqués dans des activités extramilitaires. Si le modeste ordinaire du soldat le pousse à participer à l'économie civile, encore faut-il connaître l'intensité de cette participation, sans doute variable selon le cas et dans le temps, avant de conclure à la bonne intégration de cette population militaire à la société coloniale. D'autant plus que c'est vraisemblablement ce même contexte de pauvreté relative qui aide à expliquer des comportements passablement marginaux, soit des vols et la fabrication de fausse monnaie. C'est cette criminalité des soldats qui fait l'objet de la dernière section de ce chapitre.

### *Voleurs et faussaires en uniforme*

Nicole et Yves Castan parlent de classes souffrantes, de classes criminelles pour expliquer les vols comme criminalité de « subsistance » chez les pauvres. Ils diront qu'avec des salaires trop souvent inférieurs aux besoins, le vol devient une solution de remplacement pour les plus démunis qui ajoute une nouvelle perspective à l'alternative classique, travailler ou mendier<sup>150</sup>. Le vol est le crime le plus fréquemment perpétré par les soldats sur l'île de Montréal entre 1700 et 1760. Trente-quatre soldats (dont trois à deux reprises) seront accusés de vol ou de recel. Le chiffre paraît peu important, mais il faut toutefois savoir que les 72 civils<sup>151</sup> qui sont aussi accusés de vol au cours de la même période sur le même territoire font partie d'une population quelque quinze fois plus

<sup>150</sup> Nicole et Yves Castan, *Vivre ensemble, ordre et désordre en Languedoc (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Paris, Éditions Gallimard/ Julliard, 1981, p. 167.

<sup>151</sup> ANQM, TL4. S1; 1700-1760.

nombreuse sur l'ensemble des six décennies. La pauvreté aide sans doute à expliquer bon nombre de ces larcins. Il n'est d'ailleurs guère étonnant de constater qu'une grande majorité de ces accusés sont de simples soldats (30 sans grade, 4 gradés), ce qui respecte à peu près la proportion des non gradés, qui est de 45 à 60 pour 5 à 6 soldats gradés dans les compagnies, et par conséquent, dans la ville.

Sans doute mieux que les quelques inventaires de biens cités plus haut, les articles volés ou achetés avec de l'argent volé décrivent toute une culture de la consommation. Les principaux objets de ce type sont des vêtements, des marchandises et de l'argent. Souvent, les articles volés servent de monnaie d'échange contre des vêtements, de la nourriture ou de la boisson. Les documents sont riches en précisions. En 1704, par exemple, les soldats Jean Vitel dit Sansargent et François Goguet dit Sansoucy volent 25 livres de bœuf en plus de subtiliser de l'étoffe, six paires de bas, de la mousseline, de la toile, quatre chemises, un capot et d'autres marchandises<sup>152</sup>. En 1751, le soldat Alexis Lacour, vole quant à lui, plusieurs vêtements et d'autres objets, tels que du savon de France, un quartier de bœuf, une chemise de toile fine, un capot, une veste, une chemise de toile de Rouen, une chemise de Beaufort aussi neuve, un fichu, une ceinture et un bouvet<sup>153</sup>. Un autre soldat est accusé de complicité de vol de linge. Ainsi, Pierre Gouet dit Lalime, après avoir passé la nuit avec la « toupie » Beaudin et l'avoir aidée à écouler des vêtements qu'elle avait volés, est accusé de vol à son tour<sup>154</sup>. Ce soldat s'en tirera avec une condamnation d'assister à la pendaison de la nommée Beaudin (Marie-Louise Beaudin alias Lisette Girard).

---

<sup>152</sup> ANQM, TL4, S1; 016-0734, 1704.

<sup>153</sup> ANQM, TL4, S1; 106-5662, 1751.

<sup>154</sup> ANQM, TL4, S1; 109-5873, 1754.

Il y a aussi les soldats qui volent de l'argent pour mieux le dépenser. Mais, que consomment-ils? Pierre dit Bonvouloir, en 1714, achète avec l'argent du vol d'un coffre d'argent et d'une livre de sucre du pays, huit bouteilles de vin, deux omelettes, de l'eau de vie et du tabac<sup>155</sup>. Plus ambitieux, le soldat Jacques Bonin dit Laforest fait, en 1716, un vol d'argent à la trésorerie de la Marine à Québec où il travaille et s'enfuit vers Montréal. Avec cet argent, il se procure un portefeuille brodé de soie et de fils d'argent, une bague d'argent avec un faux diamant, un surtout de drap noir, six coiffes de nuit, quatre cravates, un collier, un bonnet de nuit de laine et un petit oreiller de plume en toile<sup>156</sup>. Puis, en 1750, le soldat Jacques Gercin dit Mondragon, en plus de voler deux chemises, une culotte, une veste de drap, une paire de souliers, deux paires de bas dont une de soie et l'autre de laine, deux paires de boucles d'argent pour les souliers, une jarretière, un fusil, un mouchoir de soie pour le col et un mouchoir pour le nez, vole presque 9 livres en argent, cartes et ordonnances<sup>157</sup>. Avec l'argent volé, il dort et mange chez un nommé Vadeboncoeur pendant deux jours et paie un habitant pour se faire conduire. Il achète un mouchoir bleu et rouge, un capot de cadix orange et brun, un gilet ou petite veste anglaise de fleur, une culotte rouge, un bonnet rouge, un fichu de soie au cou et une paire de gants de cuir. Il dit avoir volé pour payer son voyage de retour en France. Or, si la plupart des soldats affirment avoir commis leurs vols sous l'effet de la boisson ou de façon spontanée, c'est-à-dire sans préméditation, ce n'est visiblement pas le cas de Gercin dit Mondragon.

Si le vol se faisait, la plupart du temps, sans préméditation, il en allait tout autrement pour la fabrication et la distribution de fausses monnaies et ordonnances. Ces

<sup>155</sup>ANQM, TL4, S1; 029-1575, 1714.

<sup>156</sup>ANQM, TL4, S1; 033-1864, 1716.

<sup>157</sup>ANQM, TL4, S1; 104-5554, 1750.

crimes se préparaient soigneusement. Il n'était pas rare de voir 3, 4 ou même 5 soldats participer ensemble à la fabrication et la distribution de faux. Les 12 procès de ce type impliquant des soldats mettaient en accusation 25 militaires. On y retrouvait aussi 6 civils, soit un cabaretier, un journalier et un matelot natif du New Jersey, ainsi que 3 femmes dont la profession n'est pas précisée<sup>158</sup>. Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, ces crimes ne sont pas un prétexte pour acquérir des biens tels que meubles, maisons ou terres. Les soldats dépensent plutôt leurs faux billets au cabaret ou à l'auberge. Les faussaires se montrent alors généreux, offrant à boire aux autres soldats, voire à des inconnus. Prenons l'exemple de ce soldat qui en 1717 offre à boire et le déjeuner à ses collègues<sup>159</sup> ou cet autre qui se montre aussi généreux (en offrant à boire) avec tous ceux qui sont dans le cabaret<sup>160</sup>. Quelques fois, ces faussaires vont investir dans l'achat de vêtements coûteux tels que des bas de soie, des parures ou des tissus luxueux<sup>161</sup>. Une exception peut aussi être donnée: un soldat qui ne fraude que dans le but d'obtenir ce qu'il croit être son dû. Ainsi, le soldat Jacques Leduc dit Bellefleur fabrique, en 1758, un faux certificat d'habillement parce qu'il n'a pas reçu son nouvel habillement<sup>162</sup>, se trouvant en prison (pour avoir eu bagarre avec un de ses camarades) au moment de la remise des nouveaux uniformes.

Si l'« arrogance » de Bellefleur lui en coûtera la vie – il sera pendu en 1758 – plus de la moitié des personnes trouvées coupables de fabrication de faux s'en tirent avec

---

<sup>158</sup> ANQM, TL4, S1; 016-0763, 1704; 036-2169, 1717; 101-5321, 1747; 111-5961, 1755; 113-6146, 1757. On retrouve aussi trois procès de fabrication ou de distribution de fausses monnaies impliquant des soldats comme témoins ou participants à la justice. Ces derniers mettaient en accusation un habitant Irlandais, deux Allemands de Pennsylvanie et un fondeur de Montréal. ANQM, TL4, S1; 028-1535; 01-2482; 114-6197.

<sup>159</sup> ANQM, TL4, S1; 087-4721a, 1740.

<sup>160</sup> ANQM, TL4, S1; 035-2092, 1717.

<sup>161</sup> ANQM, TL4, S1; 036-2169, 1717; 087-47621a, 1740.

<sup>162</sup> ANQM, TL4, S1; 115-6218, 1758.

une punition moins terrible.... Selon André Lachance, les sentences pour fabrication de faux en Nouvelle-France aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles sont les suivantes : près des deux tiers reçoivent une sentence de pendaison, plus du tiers subissent la flétrissure, environ 12 % sont obligés à la question extraordinaire, 10 % sont envoyés aux galères et moins de 3 % sont bannis<sup>163</sup>. La distribution des sentences des 13 soldats condamnés est semblable (il peut y avoir plus d'une sentence pour un soldat) : parmi les sentences reçues nous retrouvons cinq condamnations à la pendaison dont une par contumace, quatre à la flétrissure et à la fustigation, quatre aux galères, trois au bannissement, deux à l'amende de 200 livres et une à la question – des punitions malgré tout exemplaires pour un crime à lourde charge symbolique<sup>164</sup>.

### Conclusion

Tout au long de ce chapitre nous avons tenté de mettre en lumière les différentes stratégies économiques utilisées par les soldats au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Certaines de ces stratégies sont tout à fait légales et même encouragées par les autorités tant civiles que militaires. La recherche d'une deuxième profession, qu'elle soit temporaire ou permanente, permet non seulement aux soldats de renflouer leur « portefeuille », mais aussi, éventuellement, d'améliorer leur statut social. Ce faisant, les soldats partis à la recherche de travail ou de clients, sont bien souvent amenés à interagir avec des civils. Les autres stratégies adoptées dans illégalité par ces militaires sont, certes, le reflet d'une certaine marginalité. Les vols et les contrefaçons qui sévissent à l'intérieur de la ville

<sup>163</sup> André Lachance, *Crimes et criminels au Canada au XVIII<sup>ème</sup> siècle*, Montréal, Boréal, 1984, p. 70

<sup>164</sup> Nous connaissons aussi les sentences de 3 accusés civils (deux femmes et un homme) reconnus coupables pour le même crime. Ils recevront tous la sentence du flétrissement et deux d'entre eux seront en plus bannis.

concernent particulièrement les soldats. Tout ceci se traduit par une image d'un groupe hétérogène, au statut ambigu. Dans le prochain chapitre, nous nous intéresserons de plus près aux interactions sociales.

## **Chapitre 3.**

### **Les fréquentations des soldats :** **activités et relations sociales**

### Chapitre 3. Les fréquentations des soldats : activités et relations sociales

Les documents judiciaires donnent l'impression, sans doute fondée, que les soldats sont partout à Montréal. Le corps de garde représente certes un des pôles de leur existence, mais même leurs fonctions professionnelles les conduisent souvent ailleurs, dans la ville et au-delà. Ils font leur ronde, ils accompagnent les huissiers et d'autres officiers civils, ils escortent les prisonniers. Ils entrent dans les commerces pour acheter, travailler... ou voler; ils vont à l'église, ils sont présents sur les lieux d'incidents, d'accidents ou de crimes. Se posant pendant quelque temps, ils s'entassent dans les cabarets avec leurs confrères ou avec des civils<sup>165</sup>. Dans cette ville sans caserne, ils logent chez les civils. Ils vont aux veillées des voisins. On les trouve au bord de l'eau à la pêche, dans la forêt à la chasse et au marché pour vendre ou acheter. Dans des endroits plus discrets, certains d'entre eux fabriquent de fausses monnaies ou fréquentent des prostituées. Les dossiers judiciaires conservent quelques traces, parfois nombreux, parfois clairsemés de tous ces lieux de fréquentations de militaires entre eux et, surtout, avec des civils. Ce chapitre s'emploie à en visiter quelques-uns, en privilégiant différents sphères d'interaction : la participation des soldats au maintien de l'ordre, le logement, le travail pour les civils et les autres occupations en dehors des heures du service militaire.

---

<sup>165</sup> Selon Yves Briand, on peut compter une auberge ou un cabaret pour 15 à 30 personnes sur île de Montréal entre 1689 et 1775 et que les militaires comptent pour près de 50% des clients de ces établissements. Yves Briand, *Auberges et cabarets de Montréal (1680-1759) : lieux de sociabilité*, mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 1999, 31 et 92 à 101.

### Le maintien de l'ordre

Le maintien de l'ordre est bien entendu la principale fonction des soldats en garnison. Ils doivent faire leur ronde dans la ville, sur les remparts et sur le bord de l'eau. Des soldats vigiles doivent, en plus, toujours être postés au corps de garde. D'autres accompagnent les archers de la maréchaussée à la poursuite des fugitifs sur le territoire<sup>166</sup>. Les sergents et quelques simples soldats font en outre enquête sur certains crimes. Les tambours accomplissent bien sûr des tâches spécifiques. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que, comme nous l'avons vu au chapitre 1, la source judiciaire réserve un nombre non négligeable de mentions à des soldats qui sont au service de la justice.

Sur les relations entre les soldats prêtant main-forte aux autorités et les civils soumis à la contrainte, la source se montre on ne peut plus laconique, se bornant à signaler quelques cas de résistance parfois spectaculaires. Parmi les exemples, il y a celui du dénommé Bélisle, accusé du meurtre d'un couple d'habitants du faubourg Saint-Joseph en mai 1752. Tenant tête contre les neuf soldats venus l'arrêter, il se débattit, essuya un coup de fusil dans la cuisse et tenta de se jeter dans un puits avant d'être maîtrisé<sup>167</sup>. Un autre soldat, Pierre Guizaman dit Vivarais, fut attaqué en 1751 pendant qu'il était de guet au faubourg Saint-Joseph par le nommé Nicolas Caquerel dit Jolibois, ancien soldat congédié, et sa femme<sup>168</sup>. En 1728, le soldat Lapalme eut quant à lui une bagarre à l'issue terrible avec un esclave panis nommé Jacob alors qu'il tentait de séparer ce dernier d'un autre soldat avec qui il se disputait<sup>169</sup>. Le Panis lui indiqua que ce n'était

<sup>166</sup> Proulx, Gilles, « Soldat à Québec, 1748-1759 » dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, loc. cit., p. 555.

<sup>167</sup> ANQM, TL4, S1; 107-5690, 1752.

<sup>168</sup> ANQM, TL4, S1; 105-5632, 1751.

<sup>169</sup> ANQM, TL4, S1; 059-3433, 1728.

pas de ses affaires. Le soldat lui ordonna de se retirer et les deux hommes en vinrent aux coups. Les menaces s'intensifièrent après que le factionnaire l'ait frappé. Le soldat mit fin à la dispute en tirant un coup mortel sur l'Amérindien<sup>170</sup>. Malgré le caractère tragique de l'incident, mettant en scène un soldat qui ne parvient pas à imposer son autorité, c'est peut-être une phrase prononcée par Jacob au cours de l'altercation qui est plus révélatrice du cours normal des choses. Il dit au soldat Lapalme « qu'il ne serait pas toujours en faction, il lui en donnerait sur le nez »<sup>171</sup>. La menace vient renforcer l'impression laissée par la rareté des cas de ce genre : en service, les soldats réussissaient habituellement à s'imposer, au risque de se voir « donner sur le nez » lorsqu'ils n'étaient plus en faction.

### Le logement

Le logement est un autre cadre important d'interactions de ce type. Rappelons que comme il n'y a pas de caserne, les soldats sont hébergés par les habitants de la ville et de l'île. Décrivant la vie des militaires à Québec, Gilles Proulx présente les règlements concernant le logement chez des particuliers qui s'appliquent également à Montréal. Le soldat recevait de son capitaine un billet sur lequel étaient inscrit leur nom et celui de la personne chez laquelle il devait demeurer.

« Sur présentation de ce billet, les Canadiens devaient accueillir un ou deux soldats, selon l'espace disponible dans leurs demeures. Selon les ordonnances régissant la vie militaire, l'habitant devait fournir à son locataire un lit garni, une écuelle, une place à son feu et chandelle. Le soldat devait se satisfaire de la chambre et du lit qu'on lui accordait et ne pouvait déloger son hôte de la chambre où celui-ci était habitué à coucher. »<sup>172</sup>

<sup>170</sup> Le gouverneur de Beauharnois ne croyant point coupable le soldat Lapalme mit tout simplement fin à la procédure. ANQM, TL4, S1; 059-3433, 1728.

<sup>171</sup> ANQM, TL4, S1; 059-3433, 1728. Pour d'autres causes témoignant de relations interethniques tendues, voir TL4, S1;025-1328, 1712; 054-3179, 1725; 056-3289, 1726.

<sup>172</sup> Proulx, *loc. cit.*, p.549.

Les autorités de l'époque avaient l'impression que les deux parties s'entendaient comme des larrons en foire. Le gouverneur Beauharnois écrivit par exemple au ministre de la Marine qu'« ils [les soldats] sont le plus souvent de concert avec [leurs] hôtes pour faire leurs larcins »<sup>173</sup>. Sans nécessairement mettre l'accent sur les « larcins », la plupart des historiens ont emboîté le pas en dépeignant une cohabitation sans tension. André Sévigny déclare que « le troupiér est généralement reçu à bras ouverts dans les chaumières canadiennes, spécialement à la campagne où les raisons de ce qu'ils représentent l'un pour l'autre : d'un côté liberté, soulagement de la rigueur militaire quotidienne, travail, économie, chaleur humaine ; de l'autre, assistance dans le labeur et sociabilité »<sup>174</sup>. Au Canada, écrit A. Lachance, « le logement des militaires est assez bien accepté par les gens du peuple »<sup>175</sup>. Y. Desloges réserve quant à lui son jugement, affirmant qu'« il est difficile de qualifier les relations hôtes/soldats, car les troupes en logement sont relevées fréquemment »<sup>176</sup>.

Qu'en disent les documents judiciaires ? Commençons par l'identification des logeurs. Il s'agit – ô surprise – le plus souvent de gens ordinaires. Parmi les 165 logeurs que nous avons répertoriés, la plupart se disent artisans<sup>177</sup>, exerçant une quinzaine de métiers, auxquels s'ajoutent de simples habitants (sans mention de métier) ainsi que quelques aubergistes, cabaretiers et cantiniers... La présence dans la liste, de huit

---

<sup>173</sup> Archives nationales, France, Archives des Colonies, C11A, vol. 77 fol. 324-324v, Beauharnois au ministre des Colonies, 12 septembre 1742, cité dans Yvon Desloges, « Le logement militaire à Québec au XVIIIe siècle », *Revue Canadienne de défense*, Hiver 1987, p. 47.

<sup>174</sup> André Sévigny, « S'habituer dans le pays ; Facteurs d'établissement du soldat en Nouvelle-France à la fin du Grand Siècle » dans *Les Cahiers des Dix*, no. 46, 1991.

<sup>175</sup> Lachance, *Juger et punir*, Montréal, Libre expression, 2000, p.156.

<sup>176</sup> Yvon Desloges, « Le logement militaire à Québec au XVIIIe siècle », *Revue canadienne de Défense*, hiver 1987, p. 47.

<sup>177</sup> Boulanger, boucher, brasseur, cordonnier, tanneur, tailleur, tisserand, perruquier, charretier, carreleur, charpentier, forgeron, menuisier, maçon, armurier, tonnelier, journalier, voyageur.

officiers ou sous-officiers militaires (du marquis de Vaudreuil, de deux capitaines<sup>178</sup> et de cinq sergents<sup>179</sup>), d'un notaire, d'un curé et de quelques marchands suggère que ce n'était pas tous les Montréalais mieux nantis qui échappaient à cette obligation grâce à une exemption ou autrement. Accueillis pour la plupart chez des gens simples, les soldats couchent un peu partout, dans une chambre, un grenier, une cabane près de la maison ou sur la trappe de la cave ou encore près du poêle. Dans l'ensemble, les archives judiciaires contiennent peu d'indices des relations que pouvaient avoir les soldats et leurs logeurs, mais on peut tout de même en retrouver quelques uns. Il y a par exemple le cas du soldat qui a volé un pain à son hôte boulanger afin de le vendre et continuer à boire<sup>180</sup>. Un autre, logé chez le curé Matis de Sainte-Anne, a volé dans les coffres de l'église<sup>181</sup>. Un troisième pousse même l'audace jusqu'à s'introduire chez son ancien hôte, connaissant les entrées de la maison, pour y dormir dans un premier temps, et pour ensuite y commettre un vol<sup>182</sup>. C'est un autre soldat logé chez cet habitant qui va trouver l'intrus caché sous le lit des maîtres. Quant à Jacques Alliance Sanssoucy, soldat à qui ses hôtes confèrent la garde de leur maison, il sera tenu responsable d'un vol qui s'y produira pendant la nuit. Protestant qu'il s'était assoupi, il avouera avoir failli à sa tâche de gardien et demandera à son capitaine de recevoir le châtement qu'il mérite. Il sera

---

<sup>178</sup> ANQM, TL4, S1; 017-0828, 1705 et 036-2156, 1716: Les deux capitaines logent deux de leurs soldats non gradés qui sont de plus leurs employés: un valet et un domestique.

ANQM, TL4, S1; 031-1703, 1715: Le marquis de Vaudreuil héberge, quant à lui, un soldat qui est en fait son jardinier.

<sup>179</sup> Trois sergents hébergent d'autres sergents : 072-4076, 1733; 076-4349, 1736 et 096-5005, 1743. Les deux autres sergents hébergent des soldats non gradés: 023-1198, 1710 et 114-6196, 1757.

<sup>180</sup> ANQM, TL4, S1; 061-3564, 1729.

<sup>181</sup> ANQM, TL4, S1; 068-3902, 1732.

<sup>182</sup> ANQM, TL4, S1; 105-5584, 1751.

finalement élargi<sup>183</sup>. L'histoire témoigne de l'ambiguïté des relations entre logeurs et soldats : d'abord jugé digne de confiance, Alliance sera le premier accusé.

Les registres criminels témoignent aussi de rapports plus franchement amicaux entre les deux parties. À titre d'exemple, en 1743, le soldat Georges Demeurant dit Saint-Martin témoigne dans une affaire de coups et prendra la défense de son hôte (plaignant) qui a été agressé<sup>184</sup>. Certains anciens logeurs viennent affirmer que les soldats qui ont habité chez eux étaient de bons chrétiens reconnus comme des honnêtes hommes<sup>185</sup>. D'autres logeurs se montrent indulgents même envers des militaires qui se sont montrés peu loyaux envers eux. Un couple de logeurs témoignera par exemple ne jamais avoir eu à se plaindre de la conduite de Jacques Canebier dit Lafleur, un soldat qui finira par leur rendre les vêtements qu'il avait « empruntés » dans leur grenier dans l'intention de les vendre pour payer ses dettes de boisson<sup>186</sup>. Un autre soldat, emprisonné à la suite d'une inculpation pour distribution de fausse monnaie, se fera porter ses effets personnels par le mari de sa logeuse, femme à laquelle il avait adressé des chansons d'amour<sup>187</sup>.

Soulignons pour terminer que les soldats logés chez l'habitant rencontrent non seulement la famille d'hébergement, mais aussi les amis et les voisins de celle-ci. Plusieurs causes mettent en scène des soldats qui de diverses façons, participent pleinement à la vie du voisinage. Prenons le soldat Antoine Boyer dit Lafrance 44 ans,

<sup>183</sup> ANQM, TL4, S1; 052-3100, 1724.

<sup>184</sup> ANQM, TL4, S1; 071-4038, 1733.

<sup>185</sup> ANQM, TL4, S1; 040-2445, 1719.

<sup>186</sup> ANQM, TL4, S1; 104-5560, 1750.

<sup>187</sup> ANQM, TL4, S1; 101-5321, 1747.

qui sur le conseil d'un voisin se disant au fait des usages locaux, Jean-Baptiste Jarry (60 ans), épousa une femme à l'aiguillette<sup>188</sup>. Dans un registre plus grave, il y a les quelques soldats qui volent leurs voisins. En 1703, par exemple, deux soldats s'introduisent dans le grenier de leur voisin pour lui dérober du linge<sup>189</sup>. D'autres militaires témoignent sur ce qui se produit d'extraordinaire chez le voisin : un mari qui bat sa femme<sup>190</sup>, des Amérindiens qui boivent<sup>191</sup>, une bagarre<sup>192</sup>, etc.<sup>193</sup>

En somme, les documents judiciaires présentent une image contrastée des rapports entre les soldats et les civils qui les hébergent. La source laisse une impression de relations soit cordiales (cordialité que des alliances matrimoniales viendront confirmer dans certains cas), soit suffisamment tendues pour donner lieu à des larcins. C'est sans doute l'intrigue judiciaire, entre l'accusation et le témoignage en faveur d'un accusé, qui favorise une telle dualité. Il manque au tableau la gamme des possibilités intermédiaires, où se situent l'indifférence et les petites tensions au quotidien qui ont dû marquer cette cohabitation forcée. On dirait que ces phénomènes micro-sociaux ne préoccupent pas les juges montréalais ; elles sont peut-être plus visibles dans les archives du subdélégué de l'intendant auquel on adressait des plaintes relatives aux soldats, archives qui n'ont pas été conservées.

<sup>188</sup> ANQM, TL4, S1; 032-1770, 1715.

<sup>189</sup> ANQM, TL4, S1; 015-0678, 1703.

<sup>190</sup> ANQM, TL4, S1; 053-3158, 1725.

<sup>191</sup> ANQM, TL4, S1; 076-4247, 1735.

<sup>192</sup> ANQM, TL4, S1; 066-3806, 1731; 053-3158, 1725; 067-3850, 1731.

<sup>193</sup> ANQM, TL4, S1; 030-1645; 066-3806; 068-3895; 070-3980; 075-4187; 079-4356, 104-5547.

## Le travail

Passons maintenant au domaine du travail, qui chevauche jusqu'à un certain point celui du logement : bon nombre de logeurs embauchent en effet «leur» soldat. Nous avons vu au précédent chapitre que le travail des militaires pour des civils repose non seulement sur les besoins des soldats et de la population, mais aussi sur ceux des *officiers* des troupes. Les soldats y trouvent le moyen d'augmenter leurs revenus, les civils, une main-d'œuvre bon marché<sup>194</sup> et les officiers, une sorte de ristourne fort commode. Bref, tout le monde est content...

Les documents judiciaires livrent peu d'exemples de conflits entre les soldats et les civils qu'ils côtoient au travail, et témoignent encore plus rarement de l'existence de rapports de confiance, voire d'amitié dans ce domaine. Voici les deux exemples de ce dernier type. En 1723, le soldat Louis Coquet dit Lalime, accusé de vol, ira se réfugier dans la boutique de son employeur, le serrurier Champagne. Ce dernier dira à la justice que Lalime avait l'habitude de dormir dans la boutique et qu'il avait la clef<sup>195</sup>. L'autre exemple de solidarité entre employeur et employé date de 1755. Accusé de falsification d'ordonnances, le soldat Jean Sorel dit Sanschagrin sera relaxé<sup>196</sup> grâce à son employeur qui est aussi son logeur, Barthélémi Routel. Ce charpentier vient témoigner en faveur du soldat, malgré le risque d'être lui-même accusé, en disant que c'est lui qui avait remis la dite ordonnance au soldat Sanschagrin en paiement pour ses services.

---

<sup>194</sup> Selon G. Proulx, « les soldats touchent pour leurs travaux un salaire de moitié inférieur à celui perçu par les civils ». Gilles Proulx, *La garnison de Québec*, Ottawa, Les lieux historiques nationaux, Services des parcs, Environnement Canada, 1991, p.43.

<sup>195</sup> ANQM, TL4, S1; 050-2961, 1723.

<sup>196</sup> ANQM, TL4 S1; 111-5961, 1755.

Au chapitre des tensions au travail, citons les cas suivants. En mai 1720, le soldat Pierre Blanchon dit Lamélancolie (!) accuse son employeur et voisin, un fondeur nommé Latour pour lequel il est commissionnaire, de lui avoir donné de la fausse monnaie. Le soldat affirme s'être fait répondre par son employeur que « ce n'était pas de sa faute et qu'il n'avait qu'à le citer s'il n'était pas satisfait »<sup>197</sup>. Les quelques employeurs qui font des plaintes contre leurs employés-soldats les accusent de vol. Philippe Dufresne, habitant de la Côte Sainte-Marie près de la ville, accuse par exemple le soldat Jacques Guercin dit Mondragon, qu'il a engagé pour battre dans la grange<sup>198</sup>, de vol d'argent, de souliers, de vêtements, de fusils, de balles et de poudres. Un autre soldat, Louis Gersant dit Mosny, est accusé en 1700 par Albert Foret, trésorier du roi, d'avoir volé à la trésorerie, où il est employé aux écritures, des sommes totalisant 6514 livres<sup>199</sup>. En 1751, l'employeur du soldat Alexis Lacour, renonce à porter plainte contre ce dernier, qui a pourtant mis en gage la hache et le fusil que lui a prêtés son employeur<sup>200</sup>.

Les autres conflits se déroulant sur les lieux de travail des soldats décrits dans les dossiers judiciaires opposent les militaires non pas à leurs employeurs, mais à des tiers. Les échanges brusques peuvent parfois mener aux coups comme ce soldat livreur qui a attaqué à coups de bâton un bourgeois qui ne voulait pas le laisser passer avec sa charrette chargée de sacs de farine<sup>201</sup>. Si les soldats sont parfois les attaquants, d'autres sont aussi les victimes. En effet, en 1712, le soldat François Brunet dit Lafaye qui travaillait comme fermier sur la terre de son capitaine a été battu et frappé avec un bâton

<sup>197</sup> ANQM, TL4, S1; 041-2482, 1720.

<sup>198</sup> ANQM, TL4, S1; 104-5554, 1750.

<sup>199</sup> ANQM, TL4, S1; 008-0404, 1700.

<sup>200</sup> ANQM, TL4, S1; 106-5662, 1751.

<sup>201</sup> ANQM, TL4, S1; 107-5729, 1752.

par le voisin, alors qu'il avait surpris trois chevaux de ce voisin dans le champ de blé de son bailleur<sup>202</sup>. Un incident plus grave se produit en 1735, lorsque le soldat Noël Rimbau dit Poitevin, qui travaille aux fortifications, provoque l'Attikamek'w de Témiscamingue Pierre Ouianouiausquesche en le frappant. L'agressé réplique en assaillant le militaire à coups d'épée ou de dague, avec issue mortelle<sup>203</sup>. Parfois, ce sont les conflits entre travailleurs qui dégénèrent. Par exemple, le soldat Jean St-Jean dit St-Jean est assassiné en 1723 par son compagnon, un civil, sur son lieu de travail, un chantier de construction. Ce dernier le frappe d'un coup de pioche, car St-Jean refuse de chercher de l'eau pour « rafraîchir le mortier »<sup>204</sup>.

Comme on peut le constater, la documentation judiciaire fait état de l'existence de tensions parfois fortes entre les soldats et les civils chez lesquels ou avec lesquels ils travaillent. Précisons toutefois que c'est rarement la *condition de militaire* de ces soldats qui y est directement mise en cause : il s'agit généralement de conflits qui auraient tout aussi bien pu opposer des civils. Les documents consultés ne permettent définitivement pas de statuer si la rivalité active entre travailleurs civils et militaires – ces derniers étant objectivement des « voleurs de *job* » – a marqué le quotidien montréalais. Quant aux travaux exécutés à la satisfaction des deux parties – on ose espérer dans la majorité des cas – la source reste bien entendu quasi-muette. Du point de vue judiciaire, ce sont des rencontres sans histoire... qui pourtant témoignent d'une certaine intégration des soldats à la société civile.

---

<sup>202</sup> ANQM, TL4, S1; 026-1392, 1712.

<sup>203</sup> ANQM, TL4, S1; 077-4257, 1735.

<sup>204</sup> ANQM, TL4, S1; 049-2939, 1723.

## En dehors du service

### 1. « Loisirs » soldatesques

Plusieurs activités en dehors du service ou du travail favorisent des fréquentations de toutes sortes entre militaires et civils. Elles sont assez abondamment illustrées dans les témoignages que nous avons étudiés. À commencer par le côtoiement paisible : en effet, la documentation les montre en joyeuse compagnie, à la chasse, à la pêche, à la messe... Ainsi, un soldat affirme tout simplement avoir été à la messe avec son hôte le premier jour de l'an 1757 à Varennes<sup>205</sup>. Un de ses confrères, Louis Plichon dit St-Louis, a rencontré une Noire dans la forêt, pendant qu'il allait cueillir des herbes et chasser<sup>206</sup>. Lors d'une enquête sur la découverte du bras d'un nouveau-né dans le ventre d'un poisson, on apprend que le soldat Pierre Noël dit Lavigreur, âgé de 18 ans, était à la pêche avec la femme de Pierre Roye, âgée de 60 ans<sup>207</sup>. Le 19 du mois d'août 1711, le soldat Guillaume Audit dit Marchaterre veillait chez Antoine Puypérou de La Fosse au moment d'un incident familial<sup>208</sup>. En 1736, le soldat Claude Deveau dit Parisien jouait aux quilles sur le rempart avec trois civils, soit un menuisier, un forgeron et un tonnelier. De plus, en 1722, deux témoins, l'un civil et l'autre soldat, déclarent avoir rencontré pendant qu'ils marchaient ensemble près des jardins, trois soldats qui revenaient de la

<sup>205</sup> ANQM, TL4, S1;113-6148, 1757.

<sup>206</sup> ANQM, TL4, S1; 096-4984, 1743.

<sup>207</sup> ANQM, TL4, S1; 036-2156, 1717.

<sup>208</sup> ANQM, TL4, S1; 024-1317, 1711.

pêche<sup>209</sup>. Un autre soldat a été aperçu pendant qu'il tirait deux coups du fusil en la compagnie d'autres soldats et civils, lors des célébrations de la Saint-Pierre<sup>210</sup>.

S'il devient évident que les soldats côtoient régulièrement des civils, il est légitime de se demander si ces fréquentations se soldaient par des amitiés. La réponse – faut-il s'en étonner? – est oui, bien que la source, proluxe lorsqu'il s'agit de camaraderie entre hommes en uniforme<sup>211</sup>, se montre moins loquace lorsque l'amitié lie les mondes militaire et civil. L'exemple le plus juteux concerne le sergent Gabriel Artigala dit Ladouceur, qui le 12 décembre 1720 vient témoigner à l'effet que « l'un de ses bons amis » est décédé dans sa maison<sup>212</sup>. Les sept amis du défunt n'ayant pas eu de ses nouvelles depuis quelques temps se demandaient (à la blague) s'il n'était pas mort, sans se douter que c'était effectivement le cas. Los amigos : le défunt, François Paire dit Carpentras, menuisier né à Avignon en France; le sergent âgé de 51 ans; un maître serrurier de 48 ans; un maître arquebusier de 32 ans; un marchand de 30 ans; un voyageur de 33 ans; un forgeron de 24 ans, d'un scieur de long de 45 ans; un maître tonnelier de 36 ans.

Un soldat qui semble bénéficier d'amitiés bien placées est Louis Gersant dit Mosny, qui avouera en prison avoir volé la trésorerie où il travaille<sup>213</sup>. Le jour précédant son évasion, les marques d'affection pleuvront sur lui. Premièrement, madame

<sup>209</sup> ANQM, TL4, S1; 046-2802, 1722.

<sup>210</sup> ANQM, TL4, S1; 049-2936, 1723.

<sup>211</sup> Le sergent Gouriou dit Guignolet écrit par exemple une lettre à un soldat emprisonné pour contrefaçon, vol et recel. Il commence son mot par « Monsieur et amy », en terminant par « a dieu mon namy ».

ANQM, TL4, S1; 016-0763, 1704.

<sup>212</sup> ANQM, TL4, S1; 042-2579, 1720.

<sup>213</sup> ANQM, TL4, S1; 008-0404, 1700.

l'Intendante, dans une lettre envoyée au geôlier écrit « de faire attention à lui, parce qu'il m'est particulièrement recommandé par mon fils ». Par la suite, Mosny reçoit la visite du sieur de la Colombière, du révérend père Guillaume et de deux cuisinières du gouverneur Vaudreuil. Enfin, le geôlier Hantaville, lui-même, lui apportera un livre intitulé « Le guide des pêcheurs », avant de « faire la débauche » avec son prisonnier... Un troisième exemple, le caporal Lambert Thuret dit Prévost semble avoir beaucoup d'amis, des deux sexes et de toutes les origines<sup>214</sup>. Accusé de tentative d'assassinat en février 1709 (il affirme qu'il a « simplement donné quelques coups de bâtons à cause de quelques paroles que St-Olive avait dit contre lui et contre ses amis »), le caporal fait état de tout un réseau de personnes avec qui il est lié. La liste comprend les nommés Trustau et « La framboise Panis »<sup>215</sup>, qu'il visite à l'hôpital le jour de son méfait, son complice le menuisier Jean Berger (27 ans), l'épouse d'un marchand, Marie-Anne Legras, qui intervient en sa faveur après avoir reçu des lettres (dont certaines d'amour) de lui, ainsi que son logeur, qui lui fournit des effets.

## 2. Soldats et Montréalaises

Déjà le cas de M.-A. Legras, épouse du marchand Delaunay et récipiendaire de billets doux d'un caporal, nous amène sur le terrain des fréquentations féminines des soldats. Commençons par les liens matrimoniaux. Dans les archives consultées, peu de soldats se disent mariés (14 sergents, 13 simples soldats, un tambour et un caporal). La surreprésentation des sergents (compte tenu de leur petit nombre) confirme l'observation

<sup>214</sup> ANQM, TL4, S1; 022-1148, 1709.

<sup>215</sup> Un autre témoignage associant un soldat à des Amérindiens est celui du sergent Étienne You dit Rochefort, qui affirme lors de son procès pour bagarre, avoir voyagé à bord d'une carriole avec le « sauvage » Pierre et ses deux fils. ANQM, TL4, S1; 103-5408, 1748.

de R. Chartrand voulant que la plupart des sergents soient mariés et pères de famille<sup>216</sup>, reflet de leur situation privilégiée au sein du groupe des soldats. Comme le souligne G. Proulx, « sergents et caporaux peuvent cependant se marier et demeurer dans le service ce qui est habituellement interdit aux simples soldats. »<sup>217</sup> Parmi les militaires mariés que nous avons répertoriés, au moins quatre le sont avec des veuves<sup>218</sup> (deux sergents, un caporal et un soldat sans grade). Y. Landry souligne l'importance relative des veuves comme épouses de soldats et explique ce phénomène par trois raisons : les conditions du marché matrimonial, la fréquence de l'hébergement chez les veuves et/ou une habitude qui s'était développée parmi les soldats<sup>219</sup>. Certaines unions, le plus souvent formés après que le soldat obtienne son congé, unissent ce dernier à la famille qui l'a logé. Si les autorités lui permettent exceptionnellement de convoler tout en demeurant dans l'armée, l'union est parfois menacée à moyen terme. Prenons le cas du soldat François Lefebvre dit Bellerose qui vers 1745 a épousé la mère de son enfant après que cette dernière eut accouché. En 1751, on apprend qu'il a abandonné femme et enfant pour suivre sa compagnie<sup>220</sup>.

Les circonstances entourant la conception de l'enfant du couple Bellerose nous amène au chapitre mouvementé des rapports sexuels non sanctionnés par le sacrement du

<sup>216</sup> René Chartrand, *Le patrimoine militaire, op. cit.*, p. 128.

<sup>217</sup> G. Proulx, *La garnison de Québec, op.cit.*, p. 19.

<sup>218</sup> À ce sujet nous pouvons préciser que les soldats gradés ou non qui se marient avec des femmes veuves ont souvent un accès direct à quelques biens meubles et immeubles au moment de la création de la communauté des biens. En réalité, selon la Coutume de Paris, le survivant du couple hérite règle générale de la moitié des biens du défunt (Yves F. Zoltvany, "Esquisse de la Coutume de Paris"; *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 25, no. 3 (décembre 1971), p. 370.). Les femmes déjà mariées apportent donc maisons, emplacements, terres, meubles ou capitaux. Le soldat qui épouse une veuve a donc droit à ce dont elle avait hérité. Par contre, il ne jouit pas toujours de cet avantage pendant très longtemps. Ainsi, le sergent Cyr Monmerqué de Dubreuil dut mettre en vente de licitation l'emplacement et la maison légués par l'ancien mari de sa nouvelle épouse afin de payer les dettes de cette dernière (ANQM, TL4, S1, 062-3622, 1729).

<sup>219</sup> Yves Landry, « Mortalité, nuptialité et canadienisation des troupes françaises de la guerre de Sept Ans » dans *Revue Histoire sociale - Social History*, 12/24, nov. 1979, p. 310.

<sup>220</sup> ANQM, TL4, S1; 105-5573, 1751.

mariage. On s'en doute, la cour en prend connaissance notamment lorsque des femmes abandonnées cherchent à obtenir des sommes pour l'entretien d'enfants nés de liaisons avec des soldats. Mais une gamme assez large de causes contient des références à ce genre de fréquentations, attestant leur caractère habituel, leurs contextes variés et, bien souvent, une grande vulnérabilité féminine. Voici quelques exemples. En 1725, Étienne Dubois dit Saint-Étienne fait savoir à la cour (lors d'un procès pour vol où il est accusé) qu'il a été congédié des troupes pour inconduite avec une fille. Il dit avoir fait l'amour à la fille du bourreau de Québec, avoir obtenu son congé de l'armée afin de l'épouser, mais avoir changé d'avis lorsqu'il apprit la profession du père de sa fiancée<sup>221</sup>... Variation sur le même thème, l'histoire de l'esclave panise Marie-Joachim, âgée de 21 ans en 1725, qui témoigne à l'effet que le soldat Jean-Baptiste Gouriou dit Guignolet (fils) lui fait l'amour depuis un an et disait vouloir se mettre en ménage avec elle<sup>222</sup>. Ce dernier niera tout. Autre liaison d'une certaine durée, celle qu'entretient vers 1735 le soldat Pierre Liégeois, accusé d'avoir vendu de la boisson aux Amérindiens, avec sa logeuse co-accusée; la relation est favorisée par l'absence du mari de cette dernière, retenu par son travail au fort Pointe-à-la-Chevelure<sup>223</sup>. La source contient également bon nombre de traces de relations sexuelles plus ponctuelles entre soldats et femmes. Ces rencontres se déroulent dans des lieux bien connus, comme par exemple la maison de la Guignolet<sup>224</sup>, où le soldat Louis Martin dit Brindamour affirme, lors d'un procès pour meurtre en 1748, avoir été se divertir.<sup>225</sup> D'autres situations décrites dans les documents nous mettent

<sup>221</sup> ANQM, TL4, S1; 054-3169, 1725.

<sup>222</sup> ANQM, TL4, S1; 054-3159, 1725.

<sup>223</sup> ANQM, TL4, S1; 076-4247, 1735.

<sup>224</sup> Sur la famille Guignolet, voir Nathalie Villeneuve, « *La mauvaise herbe* » familles turbulentes à Montréal au XVIIIe siècle, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2004.

<sup>225</sup> ANQM, TL4, S1; 102-5373, 1748.

vraisemblablement devant des femmes particulièrement démunies : le soldat qui est dans une chambre avec une Panise (1756)<sup>226</sup>, les deux autres accusés de complicité de vol après avoir passé la nuit avec une femme dans une maison abandonnée<sup>227</sup>.

Hormis ces fréquentations plus ou moins galantes, les dossiers judiciaires permettent d'entrevoir des interactions entre soldats et civiles qui se situent dans un registre autre que sexuel, du moins au départ. Nous avons déjà fait référence à la partie de pêche réunissant un soldat de 18 ans et une femme de 60 ans<sup>228</sup>. Le soldat Laurent Ducontour dit Brindamour témoigne, en 1715, à l'effet qu'il veillait dans la chambre de son employeur avec la servante de cette dernière<sup>229</sup>. D'autres femmes, telle Marie-Anne Legras et Marie-Madeleine Arrivé, veuve Dionet dit Lafleur, protègent des soldats qu'elles connaissent. La première, que nous avons déjà rencontrée, interviendra en 1709 dans le but de faire libérer deux soldats arrêtés dans une cause d'assassinat. Ces derniers lui auraient écrit des lettres pour s'excuser de leur comportement<sup>230</sup>. En 1716, la couturière Marie-Madeleine Arrivé veuve Dionet dit Lafleur (la même qui avait tenté cinq ans auparavant, d'épouser un soldat nommé Champagne) hébergera et servira de messagère à un soldat fugitif qu'elle connaît depuis qu'il l'a conduite en canot à Sainte-Anne, trois ans plus tôt<sup>231</sup>. Plusieurs soldats sont décrits alors qu'ils offrent leur aide à des inconnues. Par exemple en 1729, un militaire va chercher de l'eau sur la glace à la demande d'une Panise<sup>232</sup>. Un de ses confrères aidera une Noire qu'il a rencontrée par

<sup>226</sup> ANQM, TL4, S1;112-6080, 1756.

<sup>227</sup> ANQM, TL4, S1; 109-5873, 1754.

<sup>228</sup> ANQM, TL4, S1; 036-2156, 1717.

<sup>229</sup> ANQM, TL4, S1; 031-1703, 1715.

<sup>230</sup> ANQM, TL4, S1; 022-1148, 1709.

<sup>231</sup> ANQM, TL4, S1; 033-1864, 1716.

<sup>232</sup> ANQM, TL4, S1; 061-3564, 1729.

hasard dans la forêt à traverser le fleuve avec une embarcation. Après avoir traversé, il restera quelques temps avec elle<sup>233</sup>.

Enfin, les dossiers criminels renferment bon nombre d'exemples de collaboration entre soldats et Montréalaises. Si ce sont surtout des soldats qui se concertent entre eux dans cette « criminalité de groupe », il arrive que des civils et notamment des civiles se mettent de la partie. En 1717, les accusés dans une affaire de fabrication et distribution de fausse monnaie sont trois soldats et un couple de civils, tenancier et tenancière du cabaret qui sert de repaire aux faussaires.<sup>234</sup> Les vols commis en collaboration avec des civils le sont le plus souvent avec des femmes. Par exemple, en 1704, le soldat Cyr Couchois dit Parisien (Dragon) est accusé de contrefaçon de monnaie, de vol et de recel avec Marguerite Josselin, veuve de Nicolas Lemoine<sup>235</sup>. En 1753, le soldat Jean-Baptiste Barra dit Ladouceur est quant à lui accusé d'avoir volé des dindes avec Marie-Louise Baudin, épouse de Pierre Thibault dit St-Jean<sup>236</sup>. Finalement, en 1757, le soldat Pierre-Joseph Auboeufs dit Latreille est accusé d'avoir volé des pièces d'étoffe et de les avoir recelées avec Charlotte Duval dit Vignaire épouse Seizeville, une servante de 40 ans<sup>237</sup>.

### 3. Bagarres et rixes

Exploitions maintenant le registre assez bien fourni des bagarres et des insultes. En septembre 1716, le sergent Michel Fily de Kerrigou, qu'on dit sieur, a été injurié sur

<sup>233</sup> ANQM, TL4, S1; 096-4984, 1743.

<sup>234</sup> ANQM, TL4, S1; 036-2169, 1717.

<sup>235</sup> ANQM, TL4, S1; 016-0763, 1704.

<sup>236</sup> ANQM, TL4, S1; 109-5859, 1753.

<sup>237</sup> ANQM, TL4, S1; 113-6148, 1757.

la Place d'Armes par le sieur Petit qui lui aurait en plus donné des coups<sup>238</sup>. Le 14 août 1719, Nicolas Marchand porte plainte au civil contre le sergent Bernard Philippe parce que celui-ci a « publié, au mépris des lois, que le gouverneur aurait dit que le demandeur et sa famille était des canailles et qu'il les ferait chasser de la ville, et d'autres calomnies »<sup>239</sup>. Le sergent François Jérôme dit Latour, habitant à la Côte Saint-Laurent, est accusé d'avoir porté des coups à son voisin, un certain Jean-Baptiste Houé dit Jolicoeur, Anglais de nation. Latour aurait frappé Jolicoeur à coups de rondins de bois alors que ce dernier était venu lui demander poliment s'il n'avait pas vu un de ses cochons sur ses terres. Le sergent Gouriou dit Guignolet, quant à lui, fait une plainte en août 1715 contre sa voisine qui a violenté ses enfants<sup>240</sup>. Sept mois plus tard, c'est lui et sa femme qui sont accusés de voies de fait et d'insultes par les mêmes voisins<sup>241</sup>. Ils seront condamnés à 10 livres d'amende et défense de récidiver. Pour terminer, un dernier exemple de ce type concerne trois soldats et un Amérindien habitant. Une journée de novembre 1710<sup>242</sup>, le Panis Pierre Voisin, laboureur de Laprairie âgé de 35 ans, le soldat Étienne Métenier dit Larose âgé de 33 ans et deux de ces camarades, Deslauriers et Gachet, sont dans un cabaret. Pendant qu'ils boivent, ils tirent au poignet. Celui qui gagne offre à boire. Voisin, qui vient tout juste de perdre, demande une revanche que lui refuse le soldat Larose. Il s'ensuit une bagarre aux coups de poing. Par la suite, les deux hommes seront accusés de coups et blessures. Heureusement pour eux, ils seront tous les deux élargis. Ici, la bagarre est survenue lorsque les hommes étaient ivres, ce qui est très

<sup>238</sup> ANQM, TL4, S1; 034-2018, 1716.

<sup>239</sup> ANQM, TL4, S1; 040-2419, 1719.

<sup>240</sup> ANQM, TL4, S1; 032-1753, 1715.

<sup>241</sup> ANQM, TL4, S1; 033-1887, 1716.

<sup>242</sup> ANQM, TL4, S1; 023-1264, 1710.

souvent le cas; Métenier semble l'avoir été suffisamment pour ne plus se rappeler la bagarre une fois dégrisé...

Conclusion :

Au terme de cette incursion dans l'univers des fréquentations des soldats à travers les dossiers judiciaires de la Juridiction Royale de Montréal, deux conclusions s'imposent. La première concerne la source. Elle s'est révélée très riche en aperçus des interactions entre civils et militaires – à condition toutefois de ne pas s'en tenir à la simple énumération des délits dont des militaires sont accusés. Afin de saisir la gamme des interactions possibles, il est nécessaire d'aller voir ce qui se passe en périphérie des procédures judiciaires. Malgré tout, n'en demandons pas trop à ce corpus documentaire, pleine d'instantanés d'un certain quotidien, mais portée à signaler les tensions seulement lorsqu'elles éclatent au grand jour. En deuxième lieu, nous avons vu des soldats participer à cette société urbaine, et ce, sur plusieurs plans. Ils travaillent, échangent, bavardent ou même se bagarrent avec des civils. Ils ont des interactions sociales parfois amicales, parfois tendues, voire violentes. Ces relations semblent tantôt les insérer en plein cœur de la société montréalaise, tantôt les reléguer aux marges – des marges qu'ils partagent toutefois avec un certain nombre de civils.

## **Conclusion**

### Conclusion :

En 1743, le soldat Louis Plichon dit St-Louis, accusé de désertion, raconta ses aventures à la cour<sup>243</sup>. Il se serait absenté du service en raison d'une maladie dont le chirurgien Feltz n'aurait pas voulu s'occuper. Afin de se soigner, il serait parti chercher des racines dans le bois derrière la montagne. C'est dans le bois qu'il aurait fait bouillir les racines qu'il avait trouvées, « son hôte ne voulant pas souffrir qu'il les fit bouillir chez lui »<sup>244</sup>. Sur le chemin du retour en ville, il aurait rencontré une Noire portant un panier plein de mûres. Après un moment, elle lui aurait remis un paquet qu'il n'aurait cependant pas ouvert. Puis, elle lui aurait demandé de la faire traverser vers la rive sud du fleuve. Ce qu'il aurait fait, mais la pluie et le vent l'auraient empêché de retraverser. Il aurait erré dans les bois de la rive sud plus de trois jours. Les habitants qui l'auraient conduit à Châteauguay lui auraient pris son fusil. Il aurait finalement trouvé refuge chez un habitant de Châteauguay. Après avoir écouté l'histoire de St-Louis, l'habitant lui aurait offert à manger et une nouvelle culotte. C'est à Châteauguay que le soldat serait arrêté. Trouvé coupable de désertion, il échappa néanmoins à la punition grâce à un vice de procédure. Alors âgé de 24 ans, le soldat St-Louis avait fait 9 ans de service, ce qui voulait dire qu'il avait été enrôlé avant d'avoir atteint l'âge requis pour entrer dans l'armée (16 ans). Ne pouvant être reconnu coupable d'avoir manqué à un engagement non valide, il fut condamné... à retourner dans sa compagnie, recruté cette fois en bonne et due forme.

---

<sup>243</sup> ANQM, TL4, S1; 096-4984, 1743.

<sup>244</sup> *Ibid.*

Riche en détails, ce récit aux allures de conte folklorique (la forêt où l'on se perd, le mystérieux paquet...), nous fait sortir de la ville. Mais c'est en quelque sorte pour mieux y revenir, tant la narration du soldat St-Louis nous met devant des thèmes effleurés tout au long de ce mémoire. Il est impossible de savoir jusqu'à quel point l'accusé avait fait le ménage dans ses souvenirs afin de présenter son périple sous le jour le plus avantageux possible. Le récit se révéla tout de même d'une certaine efficacité, car s'il ne lui évita pas le verdict de culpabilité, il semble avoir suffisamment ému la cour pour qu'on se donne la peine de trouver ou du moins de considérer le vice de procédure qui lui évita les peines habituelles pour désertion (mort, galères). Quelle que soit l'importance des remaniements qu'a pu faire un homme qui craignait pour sa vie, le récit a été présenté dans l'espoir qu'il serait jugé plausible par le tribunal montréalais. C'est à ce titre que cette histoire de soldat peut nous aider à résumer nos conclusions, au terme de cette exploration d'un corpus documentaire et de certains aspects de la vie quotidienne de ces militaires à Montréal sous le Régime français.

À signaler tout particulièrement dans le récit de St-Louis, l'alternance entre le rejet et l'acceptation qui en forme la trame. Après avoir essuyé deux refus (de la part du logeur et du chirurgien), St-Louis entre dans des relations d'échange plus cordiales avec la Noire. Perdu en forêt (cet espace nord-américain accueillant...), il est secouru par des habitants qui lui prennent néanmoins son fusil et éventuellement (est-il permis de penser), le dénoncent aux autorités. Mais l'un d'entre eux fait preuve de gentillesse à son égard. En somme, on ne sait jamais comment St-Louis sera reçu. La solidarité (entre ethnies, entre non-privilegiés) dont il y a des traces dans ce récit, ne va pas de soi, comme l'indique l'hostilité du logeur et l'attitude équivoque des habitants de Châteauguay.

Cette histoire ne renvoie-t-elle pas à l'ambiguïté de la situation soldatesque à Montréal? Alors que de nos jours, les militaires sur leurs bases forment presque une société à part, du moins dans des pays qui échappent aux mesures exceptionnelles qui deviennent parfois habituelles, les soldats dans cette ville coloniale d'Ancien Régime (de surcroît sans casernes) côtoient presque sans cesse des civils. Nous les avons entrevus dans de multiples situations d'interaction. Nous avons insisté tout particulièrement sur leurs rapports de nature diverse avec le tribunal lui-même, où ils apparaissent dans les rôles d'accusés bien sûr, mais aussi de plaignants, de témoins et en leur capacité de bras armé de la justice. Nous avons ensuite analysé leur vie économique, en mettant l'accent notamment sur le travail qu'ils effectuent pour des civils et les inégalités entraînées par la hiérarchie militaire. Nous avons enfin passé en revue toute une panoplie d'interactions entre soldats et civils, allant du logement aux fréquentations à caractère sexuel. Ce qui émerge de ce survol, c'est la complexité des relations entre les deux groupes. Entre l'amitié et les conflits, entre l'intégration et la marginalité (qui à certains égards est aussi une forme d'intégration), les rapports entre soldats et la société englobante ne sont pas univoques. Cela, le corpus judiciaire aide à le démontrer, à condition toutefois de ne pas s'en tenir aux seuls accusés en uniforme, et de lire attentivement ce qu'on nous raconte. Voilà notre modeste propos.

## Bibliographie

### Les soldats français à Montréal au XVIII<sup>e</sup> siècle : activités et intégration sociale des soldats vues à travers les sources judiciaires.

#### Sources publiées :

Bonin, Joseph Charles, dit « J.C.B. », *Voyage au Canada dans le nord de l'Amérique septentrionale fait depuis 1751 à 1761*, présenté par H.R. Casgrain, Québec, 1887.

Boucher, Pierre, *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions au pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada*, Paris, 1664, republiés sous la direction de Marcel Trudel avec de nombreuses études complémentaires par la Société historique de Boucherville, Boucherville, 1964.

Briquet, M. de, *Code militaire, ou compilation des ordonnances des rois de France, concernant les gens de guerre*, 12 vol., Paris, chez Durand, 1761.

Charlevoix, Pierre-François-Xavier de, (1682-1761), *Histoire et description générale de la Nouvelle-France avec le journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique Septentrional*, Paris, Chez Pierre-François Giffart, 1744.

*Collection de manuscrits contenant lettres, mémoires, et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France*, 4 volumes, Québec, A. Côté, 1883.

*Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du Conseil d'Etat du roi concernant le Canada*, 3 vols., 2<sup>ème</sup> éd., Québec, E.R. Fréchette, 1854-1856.

Franquet, Louis, (1697-1768), *Voyages et mémoires sur le Canada*, Québec, A.Côté, 1889.

Massicotte, Edouard-Zotique; « Règlements des édits et ordonnances, 1743-56 » *Arrêts, Édits, mandements, ordonnances et règlements, 1640-1760*; Montréal, G. Ducharme libraire-éditeur, 1919.

Massicotte, Edouard-Zotique, ed., *Montréal sous le Régime français : répertoire des arrêts, édits, mandements, ordonnances et règlements conservés dans les Archives du Palais de Justice de Montréal, 1640-1760*, Montréal, G. Ducharme, 1919.

*Relations par lettres de l'Amérique septentrionale (années 1709 et 1710)*, présenté par Camille de Rochemonteix, Paris, Letouzey et aîné, 1904.

*Table des matières des rapports des Archives du Québec*, Québec, Roch Lefebvre, 1965.

**Sources manuscrites :**

Juridiction royale de Montréal, dossiers Cote TL4, Archives nationales du Québec.

**Instrument électronique et source papier :**

Chabonneau, Hubert et Jacques Légaré, (sous la direction de), *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec anciens : Programme de recherche de démographie historique*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1986.

*Registre de la population du Québec ancien pour la période d'avant 1799, programme de recherche de démographie historique sur support électronique.*

**Guides bibliographiques :**

Aubin, Paul, *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

*Bibliographie annuelle de l'Histoire de France du cinquième siècle à 1958, Année 2000*, Paris, éditions CNRS, 2000, 1053p.

« Bibliographie d'histoire de l'Amérique française », *Revue de l'histoire de l'Amérique française*.

Burgess, Joanne et al., *Clés pour l'histoire de Montréal : bibliographie*, Montréal, Boréal, 1992.

Hamelin, Jean (coordonnateur), *Guide du chercheur en histoire canadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1986.

Messier, Jean-Jacques, *Bibliographie relative à la Nouvelle-France*, Montréal, l'Aurore, 1979.

Rouillard, Jacques (sous la direction de), *Guide d'histoire du Québec du régime français à nos jours, bibliographie commentée*, 2<sup>e</sup> édition, Laval, Éditions du Méridien, 1993.

Taylor M. Brook, *A Reader's Guide to Canadian History. 1: Beginnings to confederation*, Toronto, University of Toronto Press, Incorporated, 1994, p.33 à 75.

Thibault, Claude, *Bibliographia Canadiana*, Don Mills, Longman, 1973.

### Ouvrages de référence :

Corvisier, André (sous la direction de), *Dictionnaire d'Art et d'histoire militaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1988.

*Dictionnaire biographique du Canada*, Tome 1 à 4, University of Toronto Press et Presses de l'Université Laval, 1966-1980.

Harris, Richard Colebrook, *Atlas historique du Canada*, volume 1 : *Des origines à 1800*, Montréal, Les Presse Université de Montréal, 1987.

Jetté, René, *Dictionnaire généalogique des familles du Québec : des origines à 1730*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1983.

Robert, Jean-Claude, ed., *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Libre Expression, 1993.

Trudel, Marcel, *Atlas de la Nouvelle-France*, Les Presses de l'Université Laval, 1973.

### Ouvrages historiographiques :

Blain, Jean, « Économie et société en Nouvelle-France : l'historiographie des années 1950-1960 ». Guy Frégault et l'école de Montréal », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.28, no 2, septembre 1974, pages 163 à 186.

Blain, Jean, « Économie et société en Nouvelle-France: Le cheminement historiographie dans la première moitié du XXe siècle » *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, no.1, juin 1972, pages 3 à 31.

Blain, Jean, « L'historiographie au tournant des années 1960 : la réaction à Guy Frégault et à l'école de Montréal : la voie des sociologues », *Revue d'histoire d'Amérique française*, vol. 30, no. 3, décembre 1976, pages 323 à 363.

Gagnon, Serge, « The historiography of New France, 1960-1974 : Jean Hamelin to Louise Dechêne », *Revue d'étude canadienne*, vol. 3, no 1, septembre 1978, p. 80 à 99.

Gagnon, Serge, *Man and his past: the nature and role of historiography*, Montréal, Harvest House, 1982.

Trudel, Marcel, *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 2001.

### Ouvrages généraux sur la Nouvelle-France :

Cornell, Hamelin, Ouellet, Trudel, *Canada, unité et diversité*, Toronto, Holt, Rinehart and Winston, 1968.

Delâge, Denis, *Le Pays renversé : Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est-1600-1664*, s.l., Boréal, 1991.

Dickinson, John et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Septentrion, 1992.

Eccles, William John, *Canada under Louis XIV (1663-1701)*, Toronto, McLelland and Stewart, 1964.

Eccles, William John, *France in America*, Markham, Fitzhenry and Whiteside, 1990.

Frégault, Guy et Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, Montréal, Fides, 1963.

Frégault, Guy, *La Civilisation de la Nouvelle-France*, Montréal, Pascal, 1944.

Lanctôt, Gustave, *Histoire du Canada*, Montréal, Beauchemin, 1962.

Mathieu, Jacques, *Histoire du Québec*, dir. Jean Hamelin, Montréal, Québec/ Amérique, 1976.

Mathieu, Jacques, *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord, XVIe-XVIIIe siècle*, 2<sup>ème</sup> éditions, Belin, Les Presses de l'Université Laval, 2001.

Miquelon, Dale, *New France, 1701-1744: « A Supplement to Europe »*, Toronto, McClelland and Stewart, 1987.

Moore, Christopher Brown, "Colonization and Conflict: New France and Its Rivals, 1600-1760" Craig, *The Illustrated History of Canada*, Toronto, Lester & Orpen Dennys, 1987.

Moore, Christopher, *Histoire générale du Canada*, Montréal, Boréal, 1988.

Renaud, Paul-Émile, *Les origines économiques du Canada. L'œuvre de la France*, Gabriel Enault, 1928.

Salone, Émile, *La colonisation de la Nouvelle-France : étude sur les origines de la nation canadienne française*, Paris, Guilmoto, 1905.

Trudel, Marcel, *Initiation à la Nouvelle-France*, Holt, Rinehart and Winston, Toronto,

Warkentin, John et R. Cole Harris, *Canada before Confederation: A Study in Historical Geography*, Toronto, Oxford University Press, 1974.

## Espace, économie, société et vie culturelle :

Audet, Louis-Philippe, *L'instruction publique de 1635 à 1800*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1951.

Blain, Jean, « Les structures de l'Église et la conjoncture coloniale en Nouvelle-France, 1632-1674 », *Revue d'histoire d'Amérique française*, vol. XXI, no 4, mars 1968, pages 749 à 759.

Cliche, Marie-Aimée, *Les pratiques de dévotion en Nouvelle-France : comportements populaires et encadrement ecclésial dans le gouvernement de Québec*, Les Presses de l'Université Laval, 1988.

Cossette, Évelyne et Valérie D'amour; « Le bétail et l'activité économique en Nouvelle-France : La vente et la location » *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 56, no 2, automne, 2002, pages 217 à 233.

Courville, Serge, « Espace, territoire et culture en Nouvelle-France : une vision géographique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 37, no. 3, décembre 1983, pages 417 à 430.

Dickinson, John Alexander et Brian Young, *Diverse pasts: a history of Québec and Canada*, Toronto, Copp Clark, 1995.

Eccles, William John, *La société canadienne sous le régime française*, traduit par Odile Colmagne-Civitello, Montréal, Harvest House, 1968.

Frégault, Guy, *Le XVIIIe siècle Canadien, études*, HMH, 1968.

Gosselin, Amédée, *L'instruction au Canada sous le régime français 1635-1760*, Québec, Laflamme et Proulx, 1911.

Hamelin, Jean, *Économie et société en Nouvelle-France*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1960, (Thèse présentée à l'École Pratique des Hautes Études à Paris, 1958).

Jaenen, Cornelius, *The Role of the Church in New France*, McGraw-Hill Ryerson, 1976.

Lebrun, François, *Être chrétien en France sous l'Ancien Régime, 1516-1790*, Paris, Éditions du Seuil, 1996.

Lunn, A. Jean E.; *Développement économique de la Nouvelle-France, 1713-1760*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1989, (Thèse de doctorat 1942).

## Population de Nouvelle-France :

Beauregard, Yves et al., « Famille, parenté et colonisation en Nouvelle-France », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 39, no.3, hiver 1986, pages 391 à 406.

Bouchard, René (sous la direction de), *La Vie quotidienne au Québec : histoire, métiers, techniques et traditions*, Québec, Université du Québec, 1983.

Briand, Yves, *Auberges et cabarets de Montréal (1680-1759) : lieux de sociabilité*, mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 1999.

Charbonneau, Hubert, « Le comportement démographique des voyageurs sous le régime français », *Histoire sociale/ Social History*, vol. XI, no.21, 1978, pages 120 à 133.

Charbonneau, Hubert (sous la direction de), *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVIIe siècle*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1987.

Charbonneau, Hubert et Normand Robert, « Origines françaises de la population canadienne, 1608-1759 », *Atlas historique du Canada*, vol.1, planche 45.

Charbonneau, Hubert, *Vie et mort de nos ancêtres au XVIIe siècle*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1975.

D'Amour, Valérie, *Les réseaux de sociabilité des montréalais au XVIIIe siècle*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2002.

Dechêne, Louise, *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*, Paris, Plon, 1974.

Dépatie, Sylvie (sous la direction de), *Habitants et marchands, vingt ans après : lectures de l'histoire des XVIIe et XVIIIe siècles canadiens*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1998.

Dunton, Hope, *From the Hearth, Recipes from the World of 18th century Louisbourg*, Sydney, N.-É., University College of Cape Breton, 1986.

Greer, Allan, *Brève histoire des peuples de la Nouvelle-France*, Montréal, Boréal, 1998.

Landry, Yves et J. Légaré, "The Life course of Seventeenth-Century Immigrants to Canada", *Journal of Family History*, 12/1-3, 1987, pages 201 à 212.

Lebrun, François, *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris, A. Colin, 1998.

Lachance, André, *Vivre, aimer et mourir en Nouvelle-France : la vie quotidienne aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Montréal, Libre expression, 2000.

Larin, Robert, *Brève histoire du peuplement européen en Nouvelle-France*, Sillery, Les éditions du Septentrion, 2000.

Hamelin, Jean, *Économie et société en Nouvelle-France*, Paris, Les Presses Universitaire de France, 1961.

Harris, R.C., "The French Background of Immigrants to Canada before 1700", *Cahiers de géographie du Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1972.

Henripin, Jacques, *La population canadienne au début du XVIIIe siècle. Nuptialité, fécondité, mortalité infantile*, Paris, Les Presses universitaires de France, 1954.

Moogk, Peter N., "Reluctant Exiles: Emigrants from France in Canada before 1760", *William and Mary Quarterly*, 3<sup>rd</sup> series, 46, 1989, pages 463-505.

Pluchon, Pierre, *Histoire de la colonisation française, vol. 1, Le premier empire colonial, des origines à la Restauration*, Paris, Fayard, 1991.

Séguin, Robert-Lionel, *La Civilisation traditionnelle de l'« l'habitant » aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Montréal, Fides, 1967.

Trudel, Marcel, *Catalogue des immigrants, 1632-1662*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983.

Villeneuve, Nathalie, « *La mauvaise herbe* » familles turbulentes à Montréal au XVIIIe siècle, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2004.

### **Les villes en Nouvelle-France :**

Baboyant, Marie et Marcel Trudel, *Histoire de Montréal*, Montréal, Hurtubise HMH, 1992.

Bély, Lucien, Jean Bérenger et André Corvisier, *Guerre et paix dans l'Europe du XVIIe siècle*, Paris, SEDES, 1991.

Briand, Yves, *Auberges et cabarets de Montréal (1680-1759) : lieux de sociabilité*, mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 1999.

Charbonneau, André, Yvon Desloges et Marc Lafrance, *Québec, ville fortifiée, du XVIIe au XIXe siècle*, Québec, Éditions du Pélican, Parcs Canada, 1982.

Charbonneau, Hubert, Lorraine Gadoury et Yves Landry, « Démographie différentielle en Nouvelle-France, villes et campagnes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, no.3, hiver 1985, pages 357 à 370.

D'Amour, Valérie, *Les réseaux de sociabilité des montréalais au XVIIIe siècle*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2002.

Dechêne, Louise, *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*, Paris, Plon, 1974.

Dechêne, Louise; « La croissance de Montréal au XVIIIe siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, no 2, septembre 1973, pages 163 à 179.

Dechêne, Louise, « L'évolution du régime seigneurial au Canada. Le cas de Montréal aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Recherches Sociographiques*, vol.12, no 2, 1971, pages 143-183.

Dechêne, Louise, « Quelques aspects de la ville de Québec au XVIIIe siècle d'après les dénombremments paroissiaux », *Cahiers de géographie du Québec*, 1984.

Desloges, Yves et M. Lachance, « Dynamisme de croissance et société urbaine : Québec au XVIIIe siècle, 1690-1759 », *Histoire Social/ Social History*, vol. XXI, no 42, 1988, pages 251 à 268.

Desloges, Yvon, *Une ville de locataires: Québec au XVIIIe siècle*, Ottawa, Environnement Canada, Service des parcs, 1991.

Gauvreau, Danielle, *Québec. Une ville et sa population au temps de la Nouvelle-France*, Les Presses de l'Université du Québec, 1991.

Gauvreau, Danielle, « Nuptialité et catégories professionnelles à Québec pendant le régime français », *Sociologie et Sociétés*, vol. XIX, no.1, avril, 1987, pages 339 à 372.

Hardy, Jean-Pierre, « Quelques aspects du niveau de richesse et de vie matérielle des artisans de Québec et de Montréal, 1740-1755 », *Revue d'histoire d'Amérique française*, 1987.

Hare, John, Marc Lafrance et David-Thierry Ruddel, *Histoire de la ville de Québec 1608-1871*, Montréal, Ottawa, Boréal, Musée canadien des civilisations, vol. 4, novembre 1987, pages 99 à 112.

Lachance, André, *La vie urbaine en Nouvelle-France*, Montréal, Boréal, 1987.

Lachance, André, « Le Bureau des pauvres de Montréal, 1698-1699 : Contribution à l'étude de la société montréalaise de la fin du XVIIe siècle », *Histoire Sociale/ Social History*, 1969, pages 99 à 110.

Lachance, André ; *Vivre, aimer et mourir en Nouvelle-France : la vie quotidienne aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Montréal, Libre expression, 2000.

Lambert, Phyllis et Alan Stewart (sous la direction de), *Montréal, ville fortifiée au XVIIIe siècle*, Montréal, Centre Canadien d'Architecture, 1992.

Landry, Yves (sous la direction), *Pour le Christ et pour le Roi. La vie au temps des premiers montréalais*, Montréal, Libre expression, 1992.

Massicotte, Daniel, « Stratification sociale et différenciation spatiale en milieu urbain pré-industriel : le cas des locataires montréalais, 1731-1741 », *Revue d'histoire d'Amérique française*, vol. 44, no.1, été 1990, pages 61 à 84.

Roy, Pierre-Georges, *Le Vieux-Québec*, première série, Québec, 1923.

Trudel, Marcel, *Montréal : la formation d'une société, 1642-1672*, Montréal, Fides, 1976.

Verrette, Michel, « L'alphabétisation de la population de la ville de Québec de 1750 à 1849 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 39, no 1, été 1985, pages 51 à 76.

Villeneuve, Nathalie, « *La mauvaise herbe* » familles turbulentes à Montréal au XVIIIe siècle, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2004.

### **Les soldats français dans l'Ancien Régime en Nouvelle-France ( et en Europe) :**

Bély, Lucien, Jean Bérenger et André Corvisier, *Guerre et paix dans l'Europe du XVIIe siècle*, Paris, SEDES, 1991.

Bois, Jean-Pierre, « Les soldats invalides au XVIIIème siècle: perspectives nouvelles », *Histoire, économie et société*, 1982, no 2, pages 227 à 258.

Brossard, Marcelle, « Compagnies franches de la Marine » dans *Québec Histoire*, vol.1, no.1, février-mars, 1971.

Cassel, Jay, *The troupes de la marine in Canada, 1683-1760: men and materiel*, Ph. D., University of Toronto, 1988.

Chagniot, Jean, *Paris et l'armée au XVIIIe siècle. Étude politique et sociale*, Ed., Economica, 1985.

Charbonneau, André, Yvon Desloges et Marc Lafrance, *Québec, ville fortifiée, du XVIIe au XIXe siècle*, Québec, Éditions du Pélican, Parcs Canada, 1982.

Chartrand, René, *Le patrimoine militaire canadien d'hier à aujourd'hui, tome1, 1000-1754*, Montréal, Art Global, Communications M.C. Stratégiques et du Service historique du ministère de la Défense nationale du Canada, 1993.

Chartrand, René, *Louis XIV's Army*, London, Osprey Military, 1988.

Chartrand, René, *The French Soldier in Colonial America*, Bloomfield, Ont., Museum Restoration Service, 1984.

Chartrand, René, "The Troops of French Louisiana 1699-1769", *Military Collector & Historian, Journal of the Company of Military Historians*, XXV, no 2, été 1973.

Chaunu, Pierre et André Corvisier, *Le Soldat, la stratégie, la mort*, Paris, Economica, 1989.

Corvisier, André, *Armée et société en Europe de 1494 à 1789*, Paris, Presses universitaires de France, 1976.

Corvisier, André (sous la direction de), *Dictionnaire d'Art et d'histoire militaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1988.

Corvisier, André, *L'Armée française de la fin du XVIIe siècle au ministère de Choiseul : le soldat*, Paris, Presses universitaires de France, 1964, 2 t.

Corvisier, André, *Les Contrôles de troupes de l'Ancien Régime*, Paris, vol.3, Service historique de l'Armée, 1970.

Desloges, Yvon, « La corvée militaire à Québec au XVIIIe siècle », *Histoire sociale/ Social History*, vol. XV, no.30, novembre 1982, pages 333 à 256.

Desloges, Yvon, « Le logement militaire à Québec au XVIIIe siècle », *Revue Canadienne de défense*, hiver, 1987, pages 46 à 50.

Desloges, Yvon, *L'habitat militaire à Québec au XVIIIe siècle*, Ottawa, Parcs Canada, 1980.

Duprès, Gilles, *Immigration et colonisation militaire en Nouvelle-France 1716-1748*, Paris, Université Paris IV Sorbonne, maîtrise en histoire, 2001.

Eccles, William J., « Les forces armées françaises en Amérique du Nord pendant la guerre de Sept Ans », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, p. xv à xxiv.

Eccles, William J., "The Social, Economic, and Political Significance of the Military Establishment of New France", *Canadian Historical Review*, vol. LI, no.1, march 1971, pages 1 à 21.

Gélinas, Cyrille, *Le Rôle du fort de Chambly dans le développement de la Nouvelle-France de 1665-1760*, Ottawa, Parcs Canada, 1983.

Greer, Allan, *Les soldats de l'Île Royale, 1720-1745*, Ottawa, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Environnement Canada, 1979.

Havard, Gilles, *Empire et métissages*, Sillery, Septentrion, 2003.

Kennett, Lee, *The French Armies in the Seven Years' War: A Study in Military Organization and Administration*, Durham, NC, Duke University Press, 1967.

Lachance, André; « La désertion et les soldats déserteurs au Canada dans la première moitié du XVIIIe siècle » *Revue de l'Université d'Ottawa*, janvier et avril, vol. 47, nos 1-2, 1977, pages 151 à 161.

Landry, Yves, *Quelques aspects du comportement démographique des troupes de terres envoyées au Canada pendant la guerre de sept ans*, Thèse (M.A.), Montréal, Université de Montréal, 1977.

Landry, Yves, « Mortalité, nuptialité et canadianisation des troupes françaises de la guerre de Sept Ans », *Histoire Sociale / Social History*, 12/24, nov. 1979, pages 298 à 315.

Lanctôt, Gustave, « Les troupes de la Nouvelle-France », *Canadian Historical Association Annual Report*, 1926.

Johnson, A.J.B., *L'Été de 1744: la vie quotidienne à Louisbourg au XVIIIe siècle*, Ottawa, Parcs Canada, 1983.

Maurault, Olivier, « Les Aumôniers des troupes pendant les campagnes du Canada sous le Régime français », *Les Cahiers des Dix*, XXX, 1965, pages 9 à 18.

Miville-Deschênes, François, *Quand ils ne faisaient pas la guerre ou l'aspect domestique de la vie militaire au fort Chambly pendant le Régime d'après les objets archéologiques*, Ottawa, Environnement Canada – Parcs, 1987.

Moore, Christopher, *Louisbourg Portraits: Life in an Eighteenth-Century Garrison town*, Toronto, Macmillan, 1982.

Moore, Christopher, *Visage de Louisbourg: la vie dans une forteresse au XVIIIe siècle*, Saint-Laurent, Éditions du Trécaré, 1985.

Nicolai, Martin L., « A Different King of Courage: The French Military and the Canadian Irregular Soldier during the Seven Years », *War, Canadian historical review*, 70/1, mars 1989, pages 53 à 75.

Proulx, Gilles, *La Garnison de Québec de 1748 à 1759*, Ottawa, Environnement Canada, Services des parcs, 1991.

Proulx, Gilles, « Soldat à Québec, 1748-1759 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1979, vol. 32, no 4, mars 1991, pages 535 à 563.

Reboul, (colonel), *La vie au dix-huitième siècle : l'armée*, Paris, Marcel Seheur, 1931.

Roy, Régis et Gérard Malchelosse, *Le Régiment de Carignan son organisation et son expédition au Canada (1665-1668)*, Montréal, G. Ducharme, 1925.

Russ, Christopher J., *Les troupes de la Marine 1683 à 1713*, mémoire de maîtrise, Université McGill, 1971.

Sévigny, André, « S'habituer dans le pays : Facteurs d'établissement du soldat en Nouvelle-France à la fin du Grand siècle », *Les cahiers des dix*, numéro 46, Ste-Foy, Les Éditions La liberté, 1991, pages 61 à 80.

Sévigny, André, « Le soldat des troupes de la Marine », *Les cahiers des dix*, Ste-Foy, Les Éditions La liberté, 1984, pages 46 à 73.

Stanley, George F. G., *Nos soldats. Histoire militaire du Canada de 1608 à nos jours*, version française sous la direction de Serge Bernier, Montréal, Éditions de l'homme, 1980.

Verney, Jack, *The Good Regiment: The Carignan-Salières Regiment in Canada, 1665-1668*, Montréal, Kingston, McGill-Queen's, 1991.

### **Justice et criminalité en Nouvelle-France:**

Blum, Edgar ; *Les Essais de réforme hypothécaire sous l'ancien régime*, Paris, 1913.

Boyer, Raymond, *Les Crimes et les Châtiments du Canada français du XVIIe au XIXe siècle*, Montréal, Cercle du livre de France, 1966.

Dickinson, John A., *Justice et justiciables : la procédure civile à la Prévôté de Québec, 1667-1759*, Les Presses de l'Université Laval, 1982.

Dickinson, John-Alexander; *Law in New France*, University of Manitoba, Canadian Legal history project, 1992.

Fyson, Donald; *Criminal justice, civil society and the local state: the justices of the peace in the district of Montréal*, Thèse, Université de Montréal, 1995.

Harris, Richard C.; *The Seignorial System in Early Canada: a Geographical Study*, Madison, Wis., 1966.

Imbert, Jean et Georges Levasseur ; *Le pouvoir, les juges et les bourreaux ; 25 siècles de répression*, Paris, Hachette, 1972.

Imbert, Jean ; *Quelques procès criminels des XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 1964.

Lachance, André, *Crimes et criminels au Canada au XVIIIe siècle*, Montréal, Boréal, 1984.

Lachance, André; *Juger et punir*, Montréal, Libre expression, 2000.

Lachance, André, *La justice criminelle du roi au Canada au XVIIIe siècle tribunaux et officiers*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978.

Lachance, André, *Le bourreau au Canada sous le Régime français*, Québec, Société historique de Québec, 1966.

Lareau, Edmond, *Histoire du droit Canadien depuis les origines de la colonie jusqu'à nos jours, vol.1, Domination française*, Périard, 1888.

Leclerc, Jean-François, « Justice et infra-justice en Nouvelle-France : les voies de fait à Montréal entre 1700 et 1760 », *Criminologie*, vol, 18, no.1, pages 25 à 39.

Leclerc, Jean-François, *Un aspect des relations sociales en Nouvelle-France : Les voies de fait dans la juridiction de Montréal 1700-1760*, Université de Montréal, Mémoire de maîtrise, Janvier 1985.

Macleod, R.C, *Lawful Authority: Readings on the History of Criminal Justice in Canada*, Toronto, Copp Clark Pitman, 1988.

Martin, Olivier; *Histoire de la coutume de la prévôté et vicomté de Paris*, 2 tomes en 3 volumes, Paris, 1922-1930.

Massicotte, E.Z. ; « Les archers de la Maréchaussée, hoquetons et archers de la Marine » *Bulletin de recherches historiques*, XXXV, 1929, pages 708 à 710. ;

Massicotte, « Les greffiers de Montréal sous le régime français » *Bulletin de recherches historiques*, XXXI, 1925, pages 114 à 119. :

Massicotte, « Les juges de Montréal sous régime français, 1648-1760 » *Les Cahiers des Dix*, no 8, 1943, pages 235 à 266. ;

Massicotte, « Les tribunaux et les officiers de justice à Montréal sous le régime français, 1648-1760 » *Mémoires de la Société royale du Canada*, 10, 1916, I, pages 274 à 303.

Morel, André; « La justice criminelle en Nouvelle-France » *Cité Libre*, vol. XVI, no. 53, janvier 1963, p. 26-30.

Morel, André; *Les limites de la liberté testamentaire dans le droit civil de la Province de Québec*, Paris, 1960.

Morel, André; « L'imposition et le contrôle des peines au Baillage de Montréal, 1666-1693 » *Études juridiques en hommage à monsieur le juge Bernard Bissonette*, par un groupe de professeurs et d'amis, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1963, pages 413 à 432.

Morel, André, « Réflexions sur la justice criminelle canadienne au XVIIIe siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 29, no. 2, septembre 1975, pages 241 à 254.

Munro, William B.; *The Seigniorial System in Canada – a Study in French Colonial Policy*, New York, 1907.

Neatby, Hilda; *The Administration of Justice Under the Quebec Act*, Londres, 1937.

Ramsay, Thomas K.; *Notes sur la Coutume de Paris*, Montréal, 1864.

Zoltvany, Yves F., « Esquisse de la Coutume de Paris », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 25, no. 3, décembre 1971, pages 363 à 384.

### **Vie quotidienne et criminalité dans les villes françaises:**

Abbateci, A., F. Billacois, Y. Bongert, N. Castan, Y. Castan et P. Petrovitch, *Crimes et criminalité en France, 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles*, Paris, Colin, 1971.

Béccaria, *Des délits et des peines*, Paris, édition Flammarion, 1979.

Boutry, François, *Fait divers d'autrefois en Pays de France, disputes de voisinage, batailles de cabarets, adultères et crimes passionnels*, Cergy-Pontoise, Ed., du Valhermeil, 1999.

Castan, Nicole; *Justice et répression en Languedoc à l'époque des Lumières*, Paris, Flammarion, 1980.

Charnay, J. P. ; « Sur une méthode de sociologie juridique : l'exploitation de la jurisprudence » *Annales ESC*, vol. 20, no.3, mai-juin 1965, p. 513-527 ; no 4, juillet et août 1965, pages 734 à 754.

Chaunu, Pierre, « Crimes et criminalité sous l'Ancien Régime, 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles », *Cahiers des Annales*, Paris, 1971, n.33.

Farge, Arlette; *Délinquance et criminalité. Le vol d'aliments à Paris au XVIIIe siècle*, Paris, Plon, 1974.

Farge, Arlette ; *Le cours ordinaire des choses dans la cité du XVIIIe siècle*, Paris, La librairie du XXe siècle, Éditions Seuil, 1994.

Farge, A. et A. Zysberg, « Les Théâtres de la violence à Paris au XVIIIe siècle », *Annales E.S.C.*, septembre-octobre, 34<sup>e</sup> année, no.5, 1979, pages 984 à 1015.

Fouret, Claude, « Douai au XVIe siècle: une sociabilité de l'agression », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 34, janvier et mars 1987, pages 3 à 30.

Gossare, Emmanuel, « Les archives judiciaires : une source pour retracer la vie quotidienne des sarladais au XVIIIe siècle », *Bulletin trimestriel de la Société d'art d'histoire d'archéologie*, Salart, 2000, no.30, pages 25 à 28.

Henry, Philippe, *Crime, justice et société dans la principauté de Neuchâtel (1707-1809)*, Neuchâtel, La Baconnière, 1984.

Lechary, Hugues, « L'injure à Paris au XVIIIe siècle: un aspect de la violence au quotidien », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, oct.- déc. 1989, tome 39, pages 559 à 585.

Lecuir, Jean, « "Criminalité et "moralité": Montyon, Statisticien du Parlement de Paris », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, no. III, juillet-septembre 1974, p. 445 à 483.

Le Roy Ladurie, Emmanuel ; « La décroissance du crime...au XVIIIe siècle : bilan d'historiens » *Contrepoint*, no 9, 1973.

Pitou, Frédérique, « Jeunesse et désordre social: les "coureurs de nuit" à Laval au XVIIIe siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2000, v. 47, no 1, p. 69.

Pradines-Vess, Anne-Marie, *Violence, sociabilité et comportements populaires dans la Châtellenie de Lille*, Lille, 1979.

Vigé, Marc, « Justice et criminalité au XVIIIème siècle: le cas de la peine des galères » *Histoire, économie et société*, 1985, no.3, pages 345 à 368.

## Annexes

## Annexes

### Tableau A1 :

#### Population militaire et civile en Canada et à Montréal au XVIIIe siècle.

Années	Canada				Montréal			
	Compagnies	Soldats	Officiers	Population civile	Compagnies	Soldats	Officiers	Population civile
1689	28	1400	84	10523	22	1100	60	
1697						*		1150
1707				17615		*		1325
1722	28	812	112	26106		*		
1731		800		46482		200		2980
1739				43264		*		3450
1741						*		3575
1744					19	203	34	
1749	28	1400	112	51133		*		
1750	30	1600	117	51908		*		
1751	20	1548	118	52683	10	*		
1754				55009		*		4000
1756	30	2162				*		
1757	40	2760				*		

\*Moyenne de 250 soldats par année (Stewart et Lambert).

Tableau exécuté à partir de données tirées des ouvrages suivants :

**Cassel, Jay**; *The troupes de la marine in Canada, 1683-1760 ; men and material*, Ph.D, University of Toronto, 1988.; **Dechene, Louise**; « La croissance de Montréal au XVIIIe siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 27, 2 (sept. 1973), p.163-179. ; **Chartrand, René**; *Le patrimoine militaire canadien d'hier à aujourd'hui, tome I, 1000-1754*, Montréal, Art Global, Communications Mc. Stratégiques et du Service historique du ministère de la Défense nationale du Canada, 1993. ; **Eccles, William J.**, « Les forces armées françaises en Amérique du Nord pendant la guerre de Sept Ans », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, p. xv à xxiv. **Lachance, André**; *La vie urbaine en Nouvelle-France*, Montréal, Boréal, 1987.; **Lambert, Phyllis et Alan Stewart** (sous la direction de) ; *Montréal, ville fortifiée au XVIIIe siècle* ; Montréal, Centre Canadien d'Architecture, 1992, p. 31 ; **Landry, Yves** ( sous la direction de ), *Pour le Christ et pour le Roi. La vie au temps des premiers Montréalais*, Montréal, Libre expression, 1992.

**Tableau A2 :**Compagnies Franches de la Marine de 1700 à 1760 :

Beaubassin	Crisafy	Fonville	LaPerrière	Maréchal	Saint-Martin
Beaucour	Dangent	Gannes	La Pipardière	Maricourt	Saint-Pierre
Beauharnois	Dantagnac	Herbin	Laprairie	Marin	Senneville
Beaujeu	Demeloises	Lachassaigne	Latour	Montigny	St-Laurent
Beuvais	Demuy	LaColombière	Lavaltrie	Muy	St-Luc
Bégon	Denuire	Lacorne	Lepervanche	Noyan	St-Ours
Blainville	Deschaillons	Lacorne l'ainé	Levasseur	Noyelles	St-Vincent
Boisbert	Dubuisson	LaFresnière	Leverrier	Peau	Sulpice
Boucherville	DuFiguier	Laforest	Lignery	Penses	Tonty
Budemont	DuLhut	LaGauchetière	Linctot	Portneuf	Varenes
Cabanac	Dumesny	LaMartinière	Longueuil	Ramezay	Vassan
Céloron	Duplessis	Lamothe	Lorimier	Raymond	Verchères
Chalus	Dupont	Lamothe Cadillac	Louvigny	Repentigny	Villemonde
Contrecoeur	Duvivier	Lanaudière	Lusignan	Rigaud	Villeray
Courtemanche	Esgly	Lanoué	Mantet	Sabrevois	Villier
					8 <sup>ième</sup> compagnie

**Tableau A3 :**Régiments et compagnies des troupes régulières

<u>Régiments</u>	<u>Compagnies</u>
<i>Béarn</i>	Pouchon
	Daubrespy
	Trépet ou Trépezet
<i>Guyenne</i>	Bone-Capitaine
<i>Languedoc d'infanterie</i>	Delafare
	Fréville
<i>Peperel</i>	Capitaine Ouatteker
<i>Reine</i>	Bécour

**Tableau A4 : Nombre de soldats déclarant exercer une ou des professions :**  
Classé par catégories professionnelles et par grade. (ventilation détaillée)

Catégories de profession	Professions	Soldats sans grade	Tambours	Canoniers	Ans-pessades	Caporaux	Sergents	Total
<b>OFFICIERS</b>							1	1
	Greffier						1	1
<b>EMPLOYES SUBALTERNES DE L'ADM.</b>		13				2	5	20
	Huissier	1						1
	Interprète					1	1	2
	Écrivain	3						3
	Gardien	6					3	9
	Garde-magasin	3					1	4
	Commissionnaire					1		1
<b>MARCHANDS</b>							1	1
<b>COMMERÇANTS</b>		4		1			7	12
	Aubergiste et/ ou cabaretier			1			3	4
	Cantinier						2	2
	Vendeur	4					2	6
<b>ARTISANS DIVERS</b>		39			3		2	44
	Armuriers	3						3
	Boucher	3						3
	Boulangier	2						2
	Carreleur	3						3
	Charron	1						1
	Cordier	1						1
	Cordonnier	2			2			4
	Ferblantier	1						1
	Forgeron	1						1
	Jardinier	3						3
	Manchonier	1						1
	Orfèvre/ Graveur	2						2
	Ouvrier de la soie	1						1
	Paveur	1						1
	Peigneur de chanvre et de lin	1						1
	Perruquier	3						3
	Potier	1						1
	Ramoneur						1	1
	Serrurier	1						1
	Sellier	1						1
	Tailleur	3			1		1	5
	Tanneur	1						1
	Tisserand	2						2
	Vannier	1						1

Catégories de profession	Professions	Soldats sans grades	Tambours	Canoniers	Ans-pessades	Caporaux	Sergents	Total
<b>ARTISANS DE LA CONSTRUCTION</b>		2						2
	Maçon	1						1
	Menuisier	1						1
<b>CHARRETIERS / TRANSPORT</b>		7				1	1	9
	Charretier	2						2
	Charroyeur							
	Livreur	5				1	1	7
<b>JOURNALIERS/ MANŒUVRES</b>		32	2			1		35
	Journalier ou manoeuvre chez un particulier	27	1					28
	Journalier sur une ferme	3	1					4
	Journalier sur une terre à bois ou la forêt	2				1		3
<b>CULTIVATEURS</b>		3				1	3	7
	Laboureur	1				1	1	3
	Habitant et colon	2						2
	Autre (verger et poulailler)						2	2
<b>DIVERS</b>		7						7
	Domestique, valet et maréchal	4						4
	Infirmier	2						2
	Joueur de marionnette	1						1

Catégories de professions inspirées du tableau de Danielle Gauvreau, dans *Québec : une ville et sa population au temps de la Nouvelle-France*, Les Presses de l'Université du Québec, 1991, pp. 205 à 207.

**Tableau A5 :****Sommaire des fiches**

<b>Grade</b>	<b>Total des fiches</b>	<b>Fiches sans nom</b>	<b>Fiches avec nom</b>	<b>Militaires différents*</b>
Soldat sans grade	503	74	429	387
Sergent	213	5	208	124
Caporal	70	3	67	58
Tambour	41	1	40	34
Fusilier	16	16	-	-
Anspessade	9	-	9	9
Canonnier	3	-	3	3
Grenadier	2	1	1	1
Frater	1	-	1	1
<b>Total</b>	<b>846</b>	<b>100</b>	<b>758</b>	<b>617</b>

\* Voici le nombre de militaires différents que nous ayons pu identifier.

**Tableau A6 :**

Liste de soldats sur l'Île de Montréal entre 1700 et 1760 selon les archives de la Juridiction Royale de Montréal

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Ainé, Jacques	Montréal	1732	soldat		
Allard dit Barrière, Jean	Noyelles Montréal	1743 40 ans	caporal		
*Alliance dit Sanssoucey, Jacques	Gannes Montréal	1724 31 ans	soldat		
*Alliance dit Sanssoucey, Jacques	Contrecoeur Montréal	1735 48 ans	soldat		
Ampe dit Courselle, Philippe-Antoine	Lavaltrie Montréal	1752 32 ans	sergent		
André dit Lafontaine, Antoine	Dumesny Montréal	1703	soldat		
Ardenneau dit Tourangeau, Pierre	Lachenais	1728	soldat		
Armstrong dit Sanscartier, Joseph	Marin	1752	soldat		
Arnal dit Laforge, Pierre	Budemont Montréal	1723 38 ans	soldat	forgeron	Cahors, ville Castelneau
*Arnould dit Lorrain, Pierre	Montréal	1720	sergent		marié
*Arnould dit Lorrain, Pierre	Montréal	1725	sergent		marié
Artigala dit Ladouceur, Gabriel	Détachement de Lemoine	1720 51 ans	sergent		
Atkinson, Benjamin	rég. Peperel Montréal	1757 20 ans	soldat		Nouvelle aux Chiens, Boston
Auboeuf dit Latreille, Pierre-Joseph	Daubrespy Varenes et Pointe-aux Trembles	1757 20 ans	soldat	charretier	
*Aucher dit Sanspitié, Antoine	Contrecoeur	1743 54 ans	caporal		
*Aucher dit Sanspitié, Antoine	Lacorne Montréal	1747 55 ans	caporal		
Audy dit Marchaterre, Guillaume	Lignery	1711 39 ans	soldat		
Auguste dit Sanspeur, Gabriel		1724	soldat		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Banquier dit St-Claude, François	Boucherville	1753 40 ans	sergent		
Barade dit Saint-Jean, Jean	Lavaltrie Montréal	1753 28 ans	soldat	journalier	
Bardou dit Tourangeau, Marcial	Senneville Montréal	1717 20 ans	soldat	vendeur de chemises	
Bare, Pierre	Maréchal (?) Montréal	1720 20 ans	soldat ancien	maréchal de sa profession, domestique	Auxat, Cognac
Bareteau ou Poteau dit Beauséjour, Jean-Baptiste	Lacorne Montréal	1751 35 ans	caporal		
Barnay dit Lapoterie, Gabriel	Faubourg Saint-Martin	1750 18 ans	soldat	potier de terre	
Barra dit Ladouceur, Jean-Baptiste	Sabrevois Montréal	1753 25 ans	soldat		
Barril dit Versaille, Charles-François	Budemont Montréal	1722 16 ans	soldat	manoeuvre	Versailles
Bastaron, Louis	Duvivier Montréal	1723 18 ans	soldat		
Bastien	Montréal	1734	sergent		
Bastien dit Canadien	DuFiguier château Callière	1733	tambour		
Baston, Pierre	Duplessis Montréal	1703 35 ans	sergent		
Baugar dit Lafranchise, Gilles	Duvivier Pointe-aux-Trembles	1733 38 ans	soldat	journalier	
Beaufrère dit Beaufrère, Alexandre	Linctot Montréal	1742 35 ans	ancien caporal anspes- sade		
Beaugesis dit Sanssoucy, Étienne	Budemont Ile Delorme	1736 24 ans	canon- nier		
Bélaïr ?	Gannes Montréal	1717	soldat		
Bellefin dit St-Pierre	Montréal, rue St-Pierre	1756	soldat	perruquier	
Bellehumeur	château de Callière	1733	tambour major		
Belon dit Desbrosses, Louis	Prairie de la Magdeleine	1724	soldat		
Belon dit Lacolombe, Thomas	Montigny château Callière	1733 22 ans	tambour		
*Beneteau dit Sanspeur, Jacques	Montigny Montréal	1722 20 ans	soldat		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
*Beneteau dit Sanspeur, Jacques	Montigny Montréal	1727 25 ans	soldat		
*Benoît dit Laguerre, Jacques	Montigny Montréal	1727 40 ans	soldat	travail au magasin du roi	
*Benoît, Jacques	Montigny Montréal	1723	soldat		
Berere dit Laroche, Pierre	Lacorne Montréal	1749 45 ans	sergent		
Berger dit Latulippe, Pierre	Lamothe Cadillac Montréal	1705 22 ans	tambour		Paris, paroisse St-Laurent
Berle Escuyer sieur Desnailly, Louis	Périgny Montréal	1732 60 ans	sergent		
Bernard	Montréal	1714	tambour- major		
Bernard dit Jolicoeur, Jean	Saint-Martin Montréal	1708 25 ans	tambour	manceuvre	
Bernard dit Lagiroflée, Jean	Noyan Montréal	1732 50 ans	caporal		
Bernand dit Lajoie, Pierre	Bégon chapelle Sainte- Anne	1722 17 ans	soldat	journalier	
Bernard dit Langoumois, Simon	Beuvais Faubourg St- Laurent	1743 36 ans	soldat	journalier	
*Bernard dit Laterreur		1726	sergent		
*Bernard dit Laterreur, Denis	Périgny Montréal	1729 30 ans	sergent		
*Bernard dit Laterreur, Denis	Montréal	1730	sergent défunt		
Berthaud dit Langoumois, François	Noyelles Montréal	1750 26 ans	soldat		
Bertin dit St-Joseph, Joseph	Raymond Verger St-Joseph	1752 30 ans	caporal		
Bertrand dit Francoeur, Antoine	Lacorne l'ainé Montréal	1756 25 ans	soldat		
Bigeon dit Saint- Onge, Jacques	Demuy ou Muy	1703 17 ans	soldat		
*Bigot dit Lagiroflée, Jacques	Montréal	1703	sergent		marié
*Bigot dit Lagiroflée, Jacques		1710	sergent		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ANS	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
*Bigot dit Lagirolée, Jacques	Esgly	1716 49 ans	sergent	aubergiste	
*Bigot dit Lagirolée, Jacques	Côte-des-Neiges	1718	sergent		marié
*Bigot dit Lagirolée, Jacques	Montréal	1730	sergent		marié
*Bigot dit Lagirolée, Jacques	Longueuil (avant Lignery) Montréal	1732 69 ans	sergent		
Blanchard dit Frappebord, Jean	Lacorne Montréal	1752	soldat		
Blanchetière dit Saint-Georges, Sulpice		1724	soldat		
*Blanchon dit Lamélancolie, Pierre	Montigny	1720 55 ans	caporal	commission- naire	
*Blanchon dit Lamélancolie, Pierre	Montigny Port de Montréal	1728 65 ans	caporal		
Blanchy dit Saint- Quentin, Claude	Beaujeu Montréal	1731 26 ans	soldat		Lorraine
Blansague (?)	LaMartinière	1752	soldat		
Bleau dit Flamand, François	Lacorne l'ainé Montréal	1756 37 ans	soldat	cordonnier	
Blondin	Régiment Reine Port Montréal	1756	caporal		
Boileau	Montréal	1743	soldat		
Bois dit Damoiseau, Jean	Fonville Montréal	1751	soldat		
Boissonnière dit Léveillé, Pierre	Mantet Montréal	1709 33 ans	soldat		
Bonin dit Laforest, Jacques	Esgly	1716 32 ans	sergent	laboureur de profession	
Bonneau dit Bellegrade, Jean	Noyan Montréal	1732 30 ans	soldat		
*Bontemps dit Bontemps, Jean	Beauharnois Montréal	1740 25 ans	soldat		LaRochefou- cault, évêché Périgueux.
*Bontemps dit Bontemps, Jean	Bauharnois Montréal	1740 25 ans	soldat		LaRochefou- cault, évêché Périgueux
Bosk dit Saint- Bernard, Henri	Vassan	1756 25 ans	soldat		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ANS	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
*Boucher dit Beusoleil, Jean-Baptiste	Lorimier Montréal	1751 21 ans	caporal		
*Boucher dit Beusoleil, Jean-Baptiste	Lorimier Montréal	1756 25 ans	caporal		
Bouchon dit Ladouceur, Antoine	Villemonde	1753 32 ans	soldat		
Boulangier dit Laframboise, Gabriel	Maricourt, terre des Hospitaliers	1703 22 ans	soldat	livreur	
Bourbonnais dit Bellefleur, Christophe	LaGauchetière Hotel-Dieu Montréal	1740 28 ans	tambour		Rochefort Evêché Larochelle
Bourdet dit Laliberté, Jacques	Portneuf Montréal	1723 35 ans	soldat		
Bourgeois dit Lajeunesses, Pierre	Desmeloises Iles Delormes	1736 22 ans	soldat		
Bourquin dit Versailles, Louis	St-Ours Montréal	1748 24 ans	soldat		
Boutin dit Lacombe, Jean	LaGauchetière Montréal	1733	soldat		
*Boye dit Baguette, Jacques	Longueuil Montréal	1703 26 ans	soldat	boucher de profession	Poitier
*Boye dit Baguette, Jacques	Longueuil	1704	soldat		
Boyer dit Lafrance, Antoine	Beauvais Montréal	1715 44 ans	caporal	laboureur sur une ferme	Lys de Ré marié illégalement
Bracard dit Saint-Laurent ( ? )	LaPerrière Pointe-aux- Trembles	1732	sergent		
*Bracard dit Saint-Laurent, René	LaPerrière Montréal	1733 30 ans	sergent		
*Bracard dit Saint-Laurent, René	LaPerrière Montréal	1735	sergent		
Branger dit Deslauriers, Jacques	Noyelles Montréal	1751 29 ans	soldat	jardinier	
*Brenezé, François	Montréal	1724	sergent		
*Brenezé dit Larivière, François	Lhut Montréal	1709 40 ans	sergent		
*Brenezé dit Larivière, François	Beaujeu Montréal	1722 50 ans	sergent		
Brequet dit Saint-Dizier, Nicolas	Leverrier	1714 21 ans	soldat		
Brillant, François	Montréal	1728	soldat		
Brindamour	Montréal	1758	sergent		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ANS	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Brindoret, dit Jolicoeur, Jean	compagnie du Fort de Laprairie	1724	soldat		
Brisseaut dit Beau-séjour, Antoine	Contrecoeur Montréal	1735 27 ans	tambour	journalier agricole	Dijon (évêché de )
Brouillet de Chevalée, Claude	Lacorne Montréal	1746 33 ans	soldat		
*Brunet dit Lafaye, François	Leverrier Montréal	1710	soldat		
*Brunet dit Lafaye, François	Leverrier, Côte-des-Neiges	1712	soldat	journalier agricole	
Brussard dit Duplessis, Jean-Gabriel	Portneuf Montréal	1717 25 ans	soldat		Paris, rue St-Antoine
Cailleau dit Desrosiers, Louis	Montréal	1743 23 ans	soldat	tailleur	
Camusat dit Orléans, Pierre	Duplessis Anse Fondue	1739	soldat		
Camus dit Lorient, René	Lorimier	1749 22 ans	soldat		
Canebier dit Lafleur, Jacques	Contrecoeur	1750 20 ans	soldat		
Canut dit Laviolette, Jean-Jacques	Ramezay Faubourg St-Joseph	1747 18 ans	soldat		
Capar, Paul-Antoine-Joseph	Nazareth Verchères	1750 20 ans	soldat	journalier	
Capitaine dit Saint-Louis, Louis	St-Vincent Iles Delormes	1736 36 ans	soldat		
Caquerel dit Jolibois, Nicolas	faubourg Saint-Joseph	1751	soldat congédié		
Carcassonne	LaGauchetière	1731	soldat		
Cardin, François-Louis	Lacorne	1749 29 ans	soldat		
*Carle dit Laroque, Michel	Rue St-Paul	1716	sergent		
*Carle dit Laroque, Michel	Montréal	1722 50 ans	sergent		
*Carle dit Laroque, Michel	Montréal	1725 60 ans	sergent	(il a un poullaier)	
Castagne, Jean	Montréal	1717	caporal		
Casteel (Van de ) (Duchâteau) dit Courtrai, Jean	Lavaltire Montréal	1752 44 ans	soldat	boulangier	Flamand
Cauchois dit Parisien ou Dragon, Cyr	Blainville	1704	soldat		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ANS	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Caumont dit Bordelais, Jean	Sabrevois Montréal	1705 21 ans	soldat		
Cazeau dit Saint- Jean, Jean	Périgny Montréal	1735 24 ans	soldat		
*Chabry dit Saint- Surin, Pierre	Budemont Montréal	1733	sergent		
*Chabry dit Saint- Surin, Pierre	Budemont Montréal	1735	sergent		
Champagne		1711	soldat		marié illégalement
Champagne	Repentigny Rue St-François	1713	soldat		
Chano, Joseph	Montréal	1717	soldat		
Chapelié, Gabriel- Auguste	Montréal	1724	soldat		
Charnel de Lagrenandière, Servant		1716	sergent		
Chartron dit Lasonde, François	Linctot Montréal	1746 19 ans	soldat		
Chatelain dit Lapensée, Jean- François	Bécour, régiment Reine Montréal	1756	caporal		
Chatellier dit St- Jacques, Jacques	Longueuil Montréal	1748 57 ans	sergent		
Chauderlot dit Laviolette, Jean	DuVivier Montréal	1717 26 ans	caporal		
Chenevert		1716	sergent		
Chesne	Repentigny	1716	sergent		
Chevalier dit Lajeunesse, Jean- Baptiste	Lacorne	1745 23 ans	soldat		
*Cheveau ou Chevaux dit Belfin, René	Budemont Côte Ste-Marie	1750 20 ans	soldat	manchonnier	
*Cheveau dit Belfin, René	Budemont faubourg St- Martin	1750 20 ans	soldat	manchonnier	
Chevel dit Lajeunesse, Jean	Beaujeu Pointe-aux- Trembles	1732	soldat		
Chevreust dit L'houssé		1750	caporal		
Chimais dit Lanoix, Jacques	Sabrevois Montréal	1742 24 ans	anspes- sade	tailleur	
Claverie dit Saint- Surin, Pierre	Villeray Montréal	1723 32 ans	soldat	travail chez M. Vaudreuil	

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ANS	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Coindriau dit Cocsar, Louis	Prairie de la Magdeleine	1724	soldat		
Colardeau dit Saint-Louis, Pierre	Lavaltrie Montréal	1700 23ans	soldat		
Colin dit Bienaimé, Jean	Courtemanche	1760 26 ans	soldat		
Colombe dit Bontemps, Pierre	Lorimier Montréal	1710 46 ans	soldat		
*Colombier dit St-Pierre, Pierre	DuFiguier	1736	sergent		
*Colombier dit St-Pierre	DuFiguier Iles Delormes (Saint-François)	1736 36 ans	sergent		
Colon dit Bourbonnais, François	Dumesny Montréal	1700 35 ans	soldat	colon	
Comtesse dit Comtesse, Henri-Daniel	Villemonde	1753 18 ans	caporal		
Constant dit Beauséjour, Pierre	Lanaudière	1755 33 ans	caporal		
Coquet dit Lalime, Louis	Blainville Montréal	1723 35 ans	soldat	serrurier	Lyon
*Corsault dit Pantoise, Louis	Céloron Montréal	1742 37 ans	soldat		
*Corsault dit Pontoise, Louis	Céloron Montréal	1747 41 ans	soldat		
Cottret dit Lafranchise, Gabriel	Fonville Montréal	1751 55 ans	caporal		
Coutton dit Saint-Michel, Jean	LaGauchetière	1736 28 ans	soldat		
Crepon	Daubrespy, rég. Béarn	1757	caporal		
*Croquelois dit Laviolette, Jacques		1714 46 ans	sergent		
*Croquelois dit Laviolette, Jacques	Côte-Saint-Pierre	1721	sergent		
*Croquelois dit Laviolette, Jacques	Montréal	1726	sergent		marié
*Croquelois dit Laviolette, Jacques	Longue-Pointe	1729 59 ans	sergent		marié
*Croquelois dit Laviolette, Jacques	Montréal	1729 60 ans	sergent		marié
*Croquelois, Jacques		1730	sergent		
*Croquelois dit Laviolette, Jacques	Desnoyers	1734 66 ans	sergent		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ANS	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Croquet dit St-Quentin, Pierre-Antoine	Montréal	1740 31 ans	soldat	vanier	
Cross dit Laforme, Claude	Lacorne l'aîné Montréal	1756 45 ans	soldat		
Damour dit Poitevin	Budemont Port Montréal	1728 19 ans	soldat		
Darsi dit Saint-Germain, Pierre	Beaujeu Montréal	1721 23 ans	soldat		
Delair dit Lajeunesse, Vidal (Le chat)	Blainville Château Callière	1729 17 ans	tambour		Clermont en Auvergne
Delassy dit St-Jacques, Jacques	Lusignan Faubourg Saint-Martin	1758 28 ans	soldat		
Delboeuf dit Desjardins, François	Tonty Montréal	1717 18 ans	soldat		
Delestre dit Vadeboncoeur, Louis	Contrecoeur Anse fondue Ste-Marie	1739	soldat		
Delorme dit Sanscrainte, Pierre	Blainville	1705 26 ans	soldat	domestique	
Delton dit Bélisle, Louis	Mantel Montréal	1709 40 ans	sergent		
Delmas	Montréal	1751	sergent		
Demeurant dit Saint-Martin, Georges	LaPerrière Montréal	1733 30 ans	soldat		
Deniau dit Vadeboncoeur, Jean	Lignery Montréal	1722 17 ans	soldat	manceuvre	Nantes en Bretagne
Desbordes dit Poitevin, François	Dantagnac Faubourg Saint-Joseph	1735 18 ans	soldat		
Desbrosses, Louis	Bégon Chapelle Sainte-Anne	1722	soldat	gardien	
Descallers dit Lafortune, Thomas	Prairie de la Magdeleine	1724	soldat		
Deschamps dit Bonnenouvelle, Jacques		1736	soldat		
Desfonds, Antoine	Rég. Guyenne Varenes	1757	grenadier		marié
Deslauriers	Beaubassin Montréal	1710	soldat		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Deslauriers dit Lafrance, François	Noyan	1739	sergent		
Desmarais dit, Louis	Prairie de la Magdeleine	1724	soldat		
Desmarchais dit Parsien, Jean-Baptiste	Longueuil Montréal	1733 23 ans	anspes- sade		
Desnoyers	Montréal	1748	sergent		
Desnoyers dit Descampes, André	Longueuil Montréal	1731 25 ans	soldat	sellier de profession	
Despoix dit Parisien, Pierre	Repentigny	1716	anspes- sade	apprenti cordonnier	
Despré	Montréal	1736	soldat suicidé		
Desrués dit Sanscartier, Jean-Baptiste	Lorimier Montréal	1753 22 ans	soldat		
Desuissie, Joseph	Tonty, Port de Montréal	1713 46 ans	caporal		
Deveau dit Parisien, Claude	Montréal	1736 38 ans	sergent		
Deville, André	Muy Montréal	1751	sergent		
Diochon dit Saint-Menant, Étienne	compagnie du Fort-Laprairie	1724	soldat		
Donys dit St-Vincent, Jean-Antoine	Cabanac Côte Ste-Marie	1750 20 ans	soldat	ouvrier en soie	
Dubois dit Lafleur, Guillaume	Beaujeu Montréal	1754 23 ans	soldat		
Dubois dit Saint-Étienne, Étienne	Montréal	1725 29 ans	ancien soldat congédié	manœuvre de métier et mendiant	Martinique
Dubreuil dit Lamontagne, Élie	Repentigny, faubourg saint- Joseph	1735 20 ans	soldat	manœuvre aux fortifications	
Dubreuil, dit Le gasion, Jean	Senneville Montréal	1723 33 ans	soldat	Bureau des castors	
Dubreuil, François-Antoine	Senneville Montréal	1717	soldat		
Duburon, Jean-Joseph	Port de Montréal	1709 29 ans	sergent		
Duburon	Bout de l'Île	1712	sergent		
*Ducatelle-Jean-Louis	Sabrevois Montréal	1717 26 ans	soldat		Paris
*Ducatelle, Louis	Sabrevois Montréal	1716 26 ans	soldat		Paris

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Duchateau dit Courtois, Jean	Duplessis, fau- bourg St-Joseph	1743 32 ans	soldat		
Ducontour dit Brindamour, Laurent	Sabrevois Montréal	1715 30 ans	soldat	jardinier	
Dufault dit Saint- Louis, Louis	DuLhut Montréal	1709	soldat		
*Dufour dit Bellerose, Jean	Longueuil Montréal	1731 20 ans	soldat		
*Dufour, dit Bellerose, Jean	Longueuil Montréal	1733 30 ans	soldat		
Dufour dit Bonvivant, Pierre	Dubuisson château Callière	1729 17 ans	soldat	il joue des marionnettes	St-Malo
Dumas	Linctot Montréal	1746	caporal		
Dumesne dit Ladéroute, Benoît	Saint-Ours Montréal	1717 26 ans	soldat		
Dumoulin dit Lagiroflée, Michel	Lachenais	1728	caporal		
Duneau, Étienne	Gannes Montréal	1714 24 ans	sergent		
Duperet dit Ladou- ceur surnommé Labasseville, Jean	Marin Montréal	1753 20 ans	tambour		
Dupin dit Dupin, Martin	Herbin Montréal	1751 35 ans	soldat		
*Dupont dit Printemps, Jean	Beauvais Montréal	1740 26 ans	soldat		Boury évêché
*Dupont dit Printemps, Jean	Beauvais Montréal	1740 26 ans	soldat		Boury évêché
Dupuis dit Richard, Joseph	Dangent Montréal	1748 30 ans	soldat		
Dupuy dit Dupuy, Charles	Daubrespy, rég. Béarn	1757 21 ans	soldat		
Durand dit La- jeunesse, Charles	Verger St-Joseph	1752 23 ans	soldat	cordier	
Durif dit Saint- Antoine, Pierre	Contrecoeur	1756 29 ans	caporal		
Duroy dit Deslauriers, Pierre	Lhut Montréal	1701 20 ans	soldat		
*Dutalmé dit Chauvaudray, Ursin	Duplessis Montréal	1735	sergent		
*Dutalmé dit Chauvaudray, Ursin		1735	sergent		

NOM	COMPAGNIE LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
*Dutalmé dit Chauvaudreuil, Ursain	Duplessis	1744	sergent		
Dutartre dit Laverdure, Jean	Ramezay Montréal	1705	soldat		
*Dutel dit Boileau, Claude	Noyelles Montréal	1743 24 ans	soldat		Duché en Bourbonnais
*Dutel dit Boileau, Claude	Noyelles Montréal	1747 29 ans	soldat		
Duval, Louis	Noyelles Montréal	1732	sergent		
Duvigneau dit Lagiroflée, Jean	Cabanac Côte Ste-Marie	1750 20 ans	soldat		
Édeline dit Labonté, Guillaume	Dubuisson Côte-St-Paul	1715 45 ans	caporal	journalier a faire du bois	
Émond, François	Lavaltrie Montréal	1751 22 ans	sergent		
Érard dit Tranche- montagne, Charles	Noyan Montréal	1747 29 ans	tambour major		
Escoute dit Laliberté, Jean	Sabrevois Montréal	1756 22 ans	soldat		
Farcon dit Bélair, Lazare-Dominique	Gannes Montréal	1717 25 ans	caporal		Rouen
*Faron dit Sans- rémission, Antoine	Lavaltrie	1754 21 ans	soldat		
*Faron dit Sans- rémission, Antoine	Lavaltrie Montréal	1756 24 ans	soldat		
Fergereau dit Saint – Michel, Joseph	LaPerrière Montréal	1735	soldat	livreur	
Ferier dit St-Jacques, Jacques	Linctot Montréal	1746 33 ans	soldat		
Fialon dit Larose, Jean	compagnie du Fort de Laprairie	1724	soldat		
Fillion dit Laviolette, Jacques	Blainville, rue St- Paul, Mtl	1712 21 ans	tambour		
*Fily de Kerrigou	rue Notre-Dame, Mtl	1716	sergent		
*Fily de Kerrigou, Michel	Montréal Place d'Armes	1716	sergent		
Fily dit Lavigne, Marc-Léonard	Blainville Montréal	1707	soldat	peigneur de chanvre et de lin	
Flame dit Brindamour	Boucherville Montréal	1751	sergent		

NOM	COMPAGNIE	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Flame, G.	Lépervanche Montréal	1751 20 ans	sergent		
*Flame, Nicolas	Lépervanche Côte Ste-Marie	1750 28 ans	sergent		
*Flame, Nicolas	Lépervanche Faubourg St- Martin	1750 28 ans	sergent		
*Flame, Nicolas	Boucherville Montréal	1751	sergent		
*Flame, Nicolas	Boucherville Montréal	1751 30 ans	sergent		
*Flame, Nicolas	Boucherville Montréal	1752	sergent		
*Flame	Montréal	1752	sergent		
*Flame		1752	sergent		
*Flame, Nicolas	Boucherville Montréal	1757	sergent	cantinier	marié
Florentin	(détachement de Louisbourg) Montréal	1748	soldat ancien caporal		
Fluresneau, André	Périgny Montréal	1723 32 ans	soldat	manœuvre- construction	
Folin dit Laviolette, Jacques	Sabrevois Sault-Saint-Louis	1708 1740	soldat		
Fontaine, Jean- Baptiste	Portneuf Montréal	1721 21 ans	soldat		
*Foucrault dit Langevin, Louis	Contrecoeur Montréal	1735 40 ans	soldat		
*Foucrault dit Langevin, Louis	Contrecoeur	1736	soldat		
Fournaise dit Toulouse Lafumée, François	Montigny	1728 17 ans	soldat		
François, Jacques	Longueuil Montréal	1742	sergent	gardien	
Frapedabord	Port de Montréal	1753	soldat		
Fruitier, Antoine	Sabrevois Montréal	1716 20 ans	soldat		Paris
*Gachet, Raymond	Blainville Montréal	1707 26 ans	soldat		
*Gachet	Blainville Montréal	1710	soldat		
Gain dit Laroche, Jean	Longueuil	1728 20 ans	soldat		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Galien de Monthéry, François	Pointe-aux-Trembles	1732	soldat		
Gallot dit Lespéranche, Tousaint	Boucheville Montréal	1751	soldat	aide sergent	
Gambet, François	Contrecoeur Montréal	1751 24 ans	sergent		
Gambet		1754	sergent		
Gareau, Jean	Montréal	1717	sergent		
Garnier dit Laloire, Claude	Sabrevois	1725 30 ans	tambour		
Gatineau dit Larègle, François	DuVivier Iles Delormes	1736 27 ans	soldat		
Gaudeboeuf dit Dauvergne, Charles	Lavaltrie Montréal	1752 20 ans	soldat	ferblantier	
Gaunery dit Saint-Pierre, Pierre	Haut de l'Île	1718	soldat	gardien	
Gautro dit Champagne, Maurice	Fonville, verger St-Joseph	1752 29 ans	soldat		
Gayet dit Beauséjour, Pierre, Jean-Baptiste	Lavaltrie	1754 30 ans	caporal		
Genet dit Saint-Onge, François	Beaujeu, Pointe-à-Callière	1733	sergent		
Gérard dit Lafontaine, Guillaume	LaPerrière Port Montréal	1728 17 ans	soldat		
Gersant dit Mosny, Louis	Cabanac	1700, 27 ans	soldat	travail à la trésorerie	Loche Antourelle
Gilbert dit Laliberté, André	Herbin	1754 37 ans	caporal		Diocèse de Rouen
Gilbert dit Sanspeur, Simon	Chalus	1716	sergent		
Gillonnet ( ? ) ou Dionet	Montréal	1715	sergent	vend et fait des perches	
Girard	Montréal	1717	soldat		
Girard dit Saint-Louis, Louis	Repentigny Montréal	1732 21 ans	soldat		
Giraudot dit Laprairie, Jean-François René	Montréal	1755 39 ans	sergent	cantinier	
Girouard, Antoine	Latour Montréal	1722	soldat		
Glené ou Gliné dit St-Aignan, Étienne	Lavaltrie Montréal	1743 23 ans	soldat	tailleur	

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Goguet dit Sansoucy, François	Lachassaigne Montréal	1704 19 ans	soldat	menuisier de son métier	Rochefort proche de Larochelle
Goneau dit Lacouture, Jean	Longueuil Métairie Saint- Gabriel	1733 21 ans	caporal		
Gouet dit Lalime, Pierre	Lacolombière Prairie de la Madeleine	1754 21 ans	soldat	armurier	
Gouin dit Champagne, Sébastien	Maricourt, terre des Hospitaliers	1703 30 ans	soldat	livreur	
Goulia	Côte Sainte- Marie	1750	soldat	journalier à la tannerie	
Gougeau dit Larose, Jean ( ? )	Contrecoeur Anse Fondue	1739	soldat		
*Gouriou dit Guignolet, Jean- Baptiste	Montréal	1704	sergent		
*Gouriou dit Guignolet, Jean- Baptiste	Montréal	1706 43 ans	sergent		
*Gouriou dit Guignolet, Jean- Baptiste	Montréal	1715	sergent		marié
*Gouriou dit Guignolet, Jean- Baptiste	Blainville	1716 54 ans	sergent		marié
*Guignolet dit Guignolet, Jean- Baptiste	Montréal	1717	sergent		
*Gouriou dit Guignolet, Jean- Baptiste	Blainville Montréal	1719 57 ans	sergent		
*Gouriou dit Guignolet, Jean- Baptiste (père)	Montréal	1725 64 ans	sergent		marié
*Gouriou dit Guignolet, Jean- Baptiste	Blainville château Callière	1729 68 ans	sergent		marié
*Gouriou dit Guignolet, Jean- Baptiste	Blainville château Callière	1733 72 ans	sergent		
Gouriou dit Guignolet, Jean- Baptiste (fils)	Blainville	1725 18 ans	soldat		
Grangé dit Saint- Louis, Louis	Lacorne Montréal	1748 42 ans	soldat		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Gricourt dit St-Antoine, Nicolas	Périgny Anse Fondue	1739	soldat		
Grillon dit Lafleur, François	Budemont Montréal	1735	soldat		
*Guercin dit Mondragon, Jacques	Lacorne, Côte Ste-Marie	1750 17 ans	soldat	journalier agricole	
*Guercin (Quercin) dit Mondragon	Faubourg St-Martin	1750	soldat		
Guertin dit Duchemin, Denis	Pouchot, r. Béarn Sainte-Anne	1758 30 ans	soldat		
*Guignard dit Saint-Laurent, Arthur	Montréal	1732	soldat		
*Guignard dit Saint-Laurent, Arthur	Longueuil Pointe-aux-Trembles	1732	soldat		
*Guignard dit Saint-Laurent, Arthur	DuFiguier Moulin Rivières-des-Prairies	1734 37ans	caporal		
*Guignard, Laurent	DuFiguier Montréal	1736 40 ans	caporal		
*Guignard, Arthur-Laurent	Montréal	1738	ancien soldat	huissier	
Guillaume dit Laterreur, Jean	Marin Montréal	1752	soldat		
Guino, François	8 <sup>ème</sup> compagnie	1757	soldat		
Guittard, René	Périgny Montréal	1732 36 ans	soldat		
Guizaman dit Vivarais, Pierre	Boucherville faubourg Saint-Joseph	1751	soldat		
Guy, François		1736	sergent		
Guyart dit Lafontaine, Thomas	Saint-Ours Montréal	1703 36 ans	caporal		
Hampe ( ?) ou Ampe	Boucherville Montréal	1751	sergent		
Hary dit Lamalice, Michel	Contrecoeur Montréal	1735 50 ans	anspes-sade		
Hastier Desnoyers, Pierre	Sabrevois Montréal	1749	sergent		
Havard de Beau-fort dit Lavocat, François-Charles	LaFresnière faubourg Saint-Joseph	1742 27 ans	soldat		
Heleine dit Lajeunesse, Pierre-Louis	Verchères Montréal	1753 32 ans	sergent		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
*Hengar dit Beusoleil, Jean-Joseph	Longueuil, château Callière	1729 23 ans	tambour		Paris
*Hengar dit Beusoleil, Jean-Joseph	Longueuil château Callière	1733 38 ans	tambour		
*Henri dit Parisien, Louis	Longueuil	1704	soldat		
Henry dit Francoeur, Jean-Baptiste	Lavaltrie Montréal	1751 20 ans	soldat		
*Henry dit Le petit Parisien, Louis	Longueuil Montréal	1703 20 ans	soldat		Paris, paroisse St-Eustache
Henry dit Livernois, Léonard	Lacorne Montréal	1723 47 ans	soldat		
Hérou, Guillaume	Montréal	1720 49 ans	canon- nier	cabaretier	
Hervé dit Labarrière, Jean	Budemont Montréal	1723 50 ans	sergent		
Hervé dit St-Jean, Charles	Montréal	1743 34 ans	ancien soldat	jardinier	paroisse de Baillon
Hidon ( ?) dit Lorrain, Jean-Baptiste	Lacorne	1752	soldat		
*Huart dit Cadet d'Amour, Pierre-Hugues	Périgny	1735	sergent		
*Huart dit Cadet d'Amour, Pierre-Hugues	Périgny Montréal	1735	sergent		
*Huart dit Cadet d'Amour, Pierre-Hugues	Périgny	1736	sergent		
*Huart dit Cadet d'Amour, Hugues	Périgny Montréal	1748 49 ans	sergent		
Huart dit Laréjouissance, Brisse	Boucherville Montréal	1751 27 ans	soldat		
Huart dit Lusignan, Louis	Duplessis	1744 45 ans	caporal		
Hulain, Antoine	LaGauchetière	1728 25 ans	soldat		
Hutinet dit Coreurderoi, Claude-François	LaMartinière, verger St-Joseph	1752	soldat	carreleur	

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Iserne, Louis	Périgny Montréal	1717 25 ans	soldat		
Jacquet dit Tourangeau, Ourson	Montigny Montréal	1727 38 ans	soldat	travail à la boulangerie	
Janneau dit St- Pierre, Pierre	Rigaud Iles Delormes (Saint-François)	1736 23 ans	soldat		
Jaran, Henry ( ?)		1724	caporal		
Jarran, Henry	Sabrevois Montréal	1716 45 ans	soldat		Paris
Jarry dit La douceur, Bethémi	Lafresnière	1739	soldat		
Jarry dit Vadeboncoeur, Laurent	Duplessis	1744 30 ans	soldat		
Jaure dit Lafeuillade, Joseph	Lavaltrie	1754 31 ans	soldat		Grenoble
Jérôme dit Latour, François	Côte-St-Laurent	1711	sergent		
Jolibois	Port de Montréal	1753	caporal		
Jolicoeur	Montréal	1704	sergent		Rochefort
Jouffard dit St- Ménard, Jean	Noyan Montréal	1747 33 ans	soldat		marié
Jourdain dit Bellerose, Noël	Daubrespy, rég. Béarn	1757 39 ans	soldat		
*Joyaux dit Ducharme, Jean- Baptiste	DuFiguiier château Callière	1733 19 ans	soldat		
*Joyaux dit Ducharme, Jean- Baptiste	Lavaltrie, fau- bour St-Joseph	1743 29 ans	soldat		
Julien dit Le Dragon, Jacques	Esgly, rue St- Jean-Baptiste	1709 30 ans	soldat	jardinier de profession	marié
Juoré dit Lafureur, François	Prairie de la Magdeleine	1724	soldat		
LaBatterie (dit)	Montréal	1751	tambour		
*LaBatterie	LaMartinière	1752	soldat		
*LaBatterie dit Le Compte, Julien	LaMartinière St-Joseph	1752 22 ans	soldat	carreleur	
Labonté	Montréal	1716	sergent		
Labranche (dit)		1708	sergent		
Lachaussé	Montréal	1714	sergent	vend de l'eau de vie et du tabac	
Lacombe (dit)	Bégon Montréal	1726	soldat		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Lacombe	LaGauchetière Montréal	1732	soldat		
*Lacour, Alexis	Lépervanche Faubour St- Martin	1750 25 ans	soldat	apprenti tailleur	Saint-Giron Euschedax ?
*Lacour, Alexis	Lorimier Montréal	1751 23 ans	soldat	journalier au bois	
Lacroix	Budemont Montréal	1722	soldat	travail à l'hôpital	
Lacroix	Beauharnois Montréal	1743	sergent		
Ladéroute	Montréal	1717	soldat		
Ladéroute	Pouchot, r. Béarn Sainte-Anne	1758 32 ans	soldat		
Laferté dit St-Louis, Louis	Sabrevois Montréal	1741 32 ans	soldat		
Lafleur	Bout de l'île	1712	caporal		
Lafond	Crisasy	1734	soldat		
Lafontaine	Bout de l'Île	1712	sergent		
Lafontaine	Renpentigny Montréal	1713	soldat	journalier	
*Lafosse dit Lionnois, Jacques	Duvivier Montréal	1732	sergent		
*Lafosse dit Lionnais, Jacques	Montréal	1732	sergent		
Lafosse dit Lyonnais, Henri	Lorimier	1749 54 ans	sergent		Lyon
Lafosse dit Poissy, Jacques	Prairie de la Magdeleine	1724	soldat		
Lafranchise	Port de Montréal	1753	soldat		
Lafripe	Notre-Dame-des- Vertues	1714	tambour		
Lagarrenne, Pierre	Notre-Dame-des- Vertues	1714	soldat		
Lagirolée	Montréal	1733	tambour		
Lagirolée	R. de la Reine, Port de Montréal	1753	soldat		
Lagnier dit La- tendresse, Thomas	St-Luc	1758 34 ans	sergent	garde-magasin	
Lagrange dit François, François	Lorimier	1749 30 ans	soldat		
Lague dit Sanscartier, Michel	Leverrier	1704	soldat		
Lajeunesse	Noyan Montréal	1746	soldat		
Lajeunesse	Boucherville	1752	soldat		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Lalancette	Linctot Montréal	1747 30 ans	soldat	vend de la boisson	
Laliberté	Tonty Montréal	1717	caporal		
Laliberté	Repentigny Montréal	1737	soldat	tanneur de profession	
Lamalice	Montréal	1723	soldat		
Lambeye dit Larose	Sabrevois	1706	soldat		marié
Lamothe, Pierre	Beaujeu	1716 22 ans	soldat	domestique	Rochefort
Langlois dit Bonapétit, Jean	Portneuf Montréal	1717 21 ans	soldat		
Langlois dit Champagne, Aimé	LaFresnière Faubour Saint- Joseph	1743 25 ans	tambour		
Lagnier dit Latendresse, Thomas	St-Luc	1758 34 ans	sergent		
Langoumois	Sabrebois, fau- bour St-Joseph	1743	tambour		
Languedoc	Lacorne	1754	sergent		
Lant		1752	sergent		
*Lant dit Jolicoeur, Étienne	Lacorne Montréal	1751 23 ans	caporal		
*Lant dit Jolicoeur, Étienne	Lacorne Montréal	1752 25 ans	sergent		
Lapalme	Contrecoeur Port Montréal	1728	soldat		
Laperle	Laperrière rue St-Paul	1732	tambour		
Laporte dit Sansoucy, Jean- Charles	Pouchot, rég. Béarn Sainte-Anne	1758 17 ans	soldat		
Laprairie	Montréal	1746	sergent	ramoneur	
Laramé	Contrecoeur Anse Fondue	1739	soldat		
Lareine ou La Reine	Beauharnois Montréal	1743	soldat		
Laroche	DuFiguiet Montréal	1735	anspes- sade		
Laroche dit Léveillé, Jacques	Saint-Pierre Montréal	1717 17 ans	tambour		Bordeaux

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Laroque, Michel		1725	sergent		marié
Larose	Montréal	1723	soldat		
Larue dit L'Étoile, Pierre	Boucherville	1753	caporal	livreur	
*Larue dit Saint- Louis, Louis	Beaujeu Montréal	1726 24 ans	soldat		
*Larue dit Saint- Louis, Louis	LaGauchetière Pointe-aux- Trembles	1746 45 ans	caporal		
*Larue dit Saint- Louis, Louis	Marin	1752	caporal		
*Larue dit Saint- Louis, Louis	Marin	1752 52 ans	caporal		
Latempête	Gannes Montréal	1723	soldat		
*Latouche dit Saint- Jean, Jean	Lachenaie	1728	sergent	Pommiculteur loue un verger	
*Latouche dit Saint- Jean, Jean	Longueuil Rue St-Paul	1732 38 ans	sergent	cabaretier	
*Latouche dit Soupras dit St-Jean, Jean		1738	sergent		
*Latouche dit Soupras dit St-Jean	Budemont Montréal	1740 56 ans	sergent		marié
Latour	Esgly Montréal	1709	soldat		
Latour	Leverrier Montréal	1714 24 ans	sergent		
Latrimouille		1707	sergent		
*Laurent	Duvivier	1732	tambour		
*Laurent dit St- Laurent		1734	tambour		
*Laurent dit St- Laurent, Antoine	Montréal	1743 33 ans	tambour major		
*Laurent	Faubourg St- Laurent	1747	tambour major		
*Laurent dit St- Laurent, Antoine	Montréal	1747 38 ans	tambour major		
*Laurent dit St- Laurent		1751 42 ans	tambour major		
Lavergne, François	Bout de l'Île	1712	tambour du roi		
Laverlope	Repentigny	1716	soldat		
Laviolette	Gannes Chapelle Sainte- Anne	1722	soldat		
Laviolette	Montréal	1723	tambour		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Laviolette	Longueuil	1728	sergent		
Laviolette	Marché de Montréal	1734	sergent		marié ou veuve
Lebrun dit Lebrun, Pierre	Boucherville Faubourg St-Joseph	1752 30 ans	soldat	manoeuvre	
Lechat	Beauvais	1730	tambour		
Leclerc dit Leclerc, Jean-Baptiste	Noyelles Montréal	1751 27 ans	caporal		
Leclerc, Jean-Baptiste	Lacorne Montréal	1716 22 ans	soldat		Paris
Lecomte dit Labatterie, Julien	LaMartinière Verger St-Joseph	1752 22 ans	soldat	carreleur	
Leduc dit Bellefleur, Jacques	St-Luc, Lacorne	1758 29 ans	soldat		
Leduc dit Lafleur, Jean-Louis	Longueuil, faubourg St-Joseph	1747 27 ans	soldat		
*Lefebvre dit Bellerose, François	Longueuil Montréal	1748	soldat		
*Lefebvre dit Bellerose, François	Longueuil	1751	soldat		marié
Legal dit Saint-Brieux, François	Lacorne Montréal	1746 31 ans	soldat		
Legars dit Jasmin, Étienne	Duplessis Faubourg Saint-Joseph	1742 23 ans	tambour		
Legendre dit Chevalier, Henri	Budemont Montréal	1740 22 ans	soldat		
Léger dit Parisien, Pierre	Lamothe-Cadillac Montréal	1703 17 ans	soldat	journalier agricole	
Leguille, Jean-Baptiste ?		1716	sergent		
Leimail dit Belcourt, Pierre	Blainville Montréal	1735 22 ans	soldat		
*Lejeune dit Sans-rémission, Antoine	Haut de l'Île	1717	soldat	gardien	
*Lejeune dit Sans-rémission, Antoine	Noyelles Montréal	1743 46 ans	sergent		
Lemaitre dit Villeneuve, Guillaume	Beauvais Presbythère de Saint-Laurent Montréal	1730	soldat		
Lemigny dit St-Michel, Jean-Michel	LaMartinière Verger St-Joseph	1752 40 ans	soldat		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Lemouleur dit Jolicoeur, Philippe	Fréville (r.Languedoc) Montréal	1757 31 ans	soldat		
Leroux dit Laliberté, Nicolas	Louvigny Montréal	1702 27 ans	soldat		
Leroy dit St-Jean, Jean-Baptiste	Longueuil Montréal	1747 31 ans	soldat		
Lesaint dit Sanschagrin, Yves	Lachenais	1728	soldat		
Lespinasse dit Lafettièrre	Pipardièrre	1714	soldat		
Léveillè	LaGauchetièrre Montréal	1730	soldat		
*Levrard, Louis	château Saint- Louis	1705	premier sergent		
*Levrard, Louis	château Sait- Louis	1706	premier sergent		
Lhuillier dit Chevalier, Michel	Sabrevoie Montréal	1722	sergent		
Liègeois, Pierre	Maricourt (en1701) faubourg Saint- Joseph	1735 52 ans	soldat	fait des sou- lier, journa- lier et tue des animaux	Paris, rue Martin, paroisse St- Laurent
Lignery, Antoine	Beauvais Montréal	1714 48 ans	soldat		
Limousin dit Sans- chagrin, Alexis	Faubour St- Laurent	1743 33 ans	sergent		
Lorgy dit Comtois, Jean	Trepezet, rég. Béarn	1757 36 ans	soldat		
Loubier, dit St- Loubier, Joseph	Prairie de la Magdeleine	1724	soldat		
Louvenier dit Nan- tois, Symphorien	Senneville Chapelle Sainte- Anne	1722	soldat	gardien	
Lyonnais		1745	sergent		
Lyonnais	Pouchot,rég Béarn Sainte-Anne	1758	soldat		
Magnat dit Villard, Charles	Vassan	1755 33 ans	caporal		
Maigre, Pierre	Repentigny Montréal	1717 24 ans	soldat	orfèvre	
Maillet dit Maillet, Joseph	Boucherville Montréal	1751	soldat		
Mainguy dit Lachaussée, Jean	Lamothe Cadillac Côte-St-Laurent	1706 40 ans	soldat	laboureur	

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
*Malherbe dit Orléans, Pierre	Senneville Montréal	1732 24 ans	soldat		
*Malherbe dit Orléans, Pierre	Senneville Montréal	1732 24 ans	ancien soldat	travail la terre et au magasin	Orléans
Mallet dit Larivière, Jean	Saint-Ours Coteau St-Louis	1722 40 ans	soldat		
Malleterre dit Larose, François	Lacorne Montréal	1749	soldat		
Marchais dit Chevreuse, Denis	Muy Montréal	1751 31 ans	caporal		
Marcoullier dit Jolicoeur, Jacques	Lavaltrie Montréal	1743 33 ans	caporal		
Marin dit Sans- chagrin, Joseph	Senneville Montréal	1717 20 ans	soldat		
Marot ou Marotte dit Larose, Jean	Dubuisson	1728 15 ans	soldat		
Marsillac dit La bonté, Charles	Duplessis	1744 37 ans	caporal		
Marteau dit Les- pérance, François	LaGauchetière Montréal	1742 38 ans	soldat		
Martin dit Beaumont, Pierre	Montréal	1717	soldat		
Martin dit Brindamour, Louis	Longueuil Montréal	1748 19 ans	soldat		
Martin dit Jolicoeur, Pierre	Repentigny Montréal	1716	anspes- sade	apprenti cordonnier	
Martin dit Martin, Joseph	Cabanac Montréal	1750 28 ans	soldat	armurier	
*Martin dit Tranchemontagne, François		1724	soldat		
*Martin dit Tranchemontagne, François	Laperrière. Eglise des Récollets	1732 23 ans	soldat		
Martineau	Iles Delormes	1736	caporal		
*Martineau dit Tranchemontagne, Sébastien	Contrecoeur Montréal	1735 35 ans	caporal		
*Martineau dit Tranchemontagne, Sébastien	Contrecoeur	1743 43 ans	caporal		
Martinet dit Bonami, Henri	Villiers Pointe-Claire et Lachine	1759 41 ans	sergent		
*Massou, François	Repentigny Montréal	1734 29 ans	soldat	écrivain	

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
*Massou, François	Verchères	1743 37 ans	soldat		
*Massou François	Montréal	1744	soldat		
*Massou, François	Montréal	1748	soldat		
*Massou, François	Varenes et Pointe aux Trembles	1757	soldat		
Mathenet, Jacques	Boucherville Faubourg St- Joseph	1752 30 ans	soldat	manoeuvre	
Mathieu dit Laramée, Jean	Lachenais	1728	soldat		
Matifa dit Picard, Pierre	Marin	1752	soldat		
Matinon dit Tranchemontagne, Bastien	Gannes Chapelle Sainte- Anne	1722	soldat	gardien	
Matissart dit Sancreinte, Claude	Pensens Montréal	1748 30 ans	soldat		
Maugère, François ( ?)	Prairie de la Magdeleine	1724	soldat		
*Maugits dit Lyonnais, François	St-Ours, fau- bourg St-Joseph	1743 38 ans	sergent		
*Maugits dit Lyonnais, François	St-Ours Montréal	1746 40 ans	sergent		
*Maugits dit Lyonnais, François	St-Ours Montréal	1747 41 ans	sergent		
*Maurois dit St- Quentin, Quentin	Lépervanche Montréal	1746 30 ans	soldat		
*Maurois dit Beaujeu, Quentin	Lépervanche Montréal	1747 30 ans	soldat		marié
Mayet dit Saint- Louis, Pierre-Louis	Laperrière Montréal	1733 19 ans	soldat	apprenti perruquier	
Mayeux, François		1753	soldat		
Mazurais dit St- Jacques, Jacques	Verchères Hôtel-Dieu-des- Pauvres	1740 56 ans	soldat		
Meneau dit Laviolette	Lanoué Montréal	1727 60 ans	sergent		
Meran dit Jolibois, Jean	Delafare, rég. Languedoc Montréal	1757 25 ans	soldat		
Meray dit Francoeur		1757	tambour		
Mercier dit Lajeunesse, Pierre	Marin Montréal	1753	tambour		
Mériault ( ?) dit Desviniens, Joseph	Tonty Montréal	1717 51 ans	sergent		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
*Mériault dit Laprairie, Pierre	Port de Montréal	1702 35 ans	sergent		
*Mériault dit Laprairie, Pierre	Maricourt Montréal	1705 45 ans	sergent		marié
*Mériault dit Laprairie, Pierre	Montréal	1706 40 ans	sergent		
Merlan ( Merloy) dit Picard, Jean-Baptiste	LaGauchetière Port de Montréal	1728 31 ans	soldat		
Mesnier dit Saint-Jean, Jean	Denuire ( ?) Port Montréal	1728 26 ans	soldat		
Metenier (Le Peigné) dit Larose, Étienne	Lachassaigne, Place du corps de garde	1710 33 ans	soldat		
Metoyer dit Jolicoeur, Jean-Baptiste	Dubuisson Port de Montréal	1728 23 ans	soldat		
Michel, François	Lépervanche	1751 27 ans	soldat	boucher	
*Michon dit Michon, Edmont	Marin Montréal	1752 25 ans	sergent		
*Michon dit Michon, Edmont	Marin	1752 26 ans	sergent		
*Michon dit Michon, Edmont	Marin	1752 26 ans	sergent		
*Miguet dit Latri-mouille, Sylvain	Montréal	1714 49 ans	sergent	cabaretier	
*Miguet dit Latri-mouille, Sylvain	Montréal	1716	sergent		marié
*Miguet dit Latri-mouille, Sylvain	Place d'Armes	1716 52 ans	sergent		
*Miguet dit Latri-mouille, Sylvain	Montréal	1717 52 ans	sergent	cabaretier	
*Miguet dit Latri-mouille, Sylvain	Montréal	1720 56 ans	sergent	cabaretier et aubergiste	Evêché de Poitier marié
Milard	Daubressy	1757	sergent		
Milon dit Sanschagrín, Pierre	Prairie de la Magdeleine	1724	soldat		
*Milton dit Flavigny, Jean	LaPerrière Hôtel-Dieu Montréal	1740 56 ans	soldat	infirmier	
*Milton dit Flavigny	LaPerrière	1743	soldat	infirmier à l'hôpital	
Moine dit Feuillard, Louis	Lacorne Montréal	1753 27 ans	soldat		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
*Moineau, Claude	Longueuil Montréal	1725 23 ans	soldat		
*Moineau dit Moineau, Claude	Longueuil, Moulin du Coteau	1731 30 ans	sergent		
*Moineau, Claude	Montréal	1733	sergent		
*Moineau, Claude	Lacorne Montréal	1747 45 ans	sergent		
*Moineau dit Moineau, Claude	Montréal	1752 60 ans	ancien sergent		
*Moineau dit Moineau, Claude	Montréal	1753 58 ans	ancien sergent		
*Monbront, Pierre	Noyan Montréal	1732 28 ans	sergent		
*Monbront, Pierre	Noyan Montréal	1735	sergent		
*Monbront, Pierre	Noyan Montréal	1735	sergent		
*Monbront, Pierre		1735	sergent		
Mongenon dit St-François, François	Levasseur	1758 28 ans	soldat		
Monmerqué de Dubreuil, Cyr	Montréal	1729	sergent		marié
Monteil a dit Sans-Rémission, René	Lignery	1716	soldat		
Montfort dit Laviolette	Pouchot, r. Béarn Sainte-Anne	1758 32 ans	soldat		
Montray dit Saint-Étienne, René	Longueuil Montréal	1728 29 ans	soldat	charron de son métier	
Moreau dit Beaujelois, Étienne	Duplessis	1735	soldat		
*Moreau dit Saint-Onge, Pierre	Dupont Port Montréal	1713	caporal		
*Moreau dit St-Onge, Pierre	Lavaltrie Montréal	1743 63 ans	sergent		
*Morel dit Lafontaine Jacques	Blainville, rue St-Paul, Mtl	1702 35 ans	soldat		
*Morel dit Lafontaine Jacques	Bout de l'Île	1714 48 ans	sergent		
Morel, Pierre-Jean-Louis	Muy	1752 25 ans	soldat	charretier du magasin	
*Morisseau, Jean-Baptiste	Montréal	1714 30 ans	sergent		
*Morisseau, Jean-Baptiste	Rue St-Joseph	1715	sergent		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
*Morisseau, Jean-Baptiste	Montréal	1719	sergent	interprète	
*Mousfé dit Brindamour, Nicolas	Budemont Montréal	1735 18 ans	soldat		
*Mousfé dit Brindamour, Nicolas	Budemont Montréal	1735	soldat	livreur	
Müller, Étienne	Lacorne Montréal	1751 49 ans	sergent	greffier	
Nau dit La-Franchise, Antoine	Maricourt Hôpital général de Montréal	1703 20 ans	soldat	travail chez les frères hospitaliers	
Neveu	Montréal	1731	sergent		
Neveu, Jacques	Montréal	1731	soldat	perruquier de métier	
Niolat, Nicolas	Périgny Montréal	1717 21 ans	soldat		
Niort (de) dit Jolicoeur, Jacques	Lhut, Hopital général de Montréal	1703 23 ans	soldat		
*Nivard dit Saint-Dizier	Montréal rue Saint-Paul	1716	sergent		
*Nivard dit Saint-Dizier, Pierre	Coteau-Saint-Louis	1722 38 ans	sergent		
*Nivard dit Saint-Dizier, Pierre	Montréal	1726 42 ans	sergent		
*Nivard dit Saint-Dizier	Montréal	1727 43 ans	sergent		
Noël	Montréal	1731	sergent	livreur	
Noël	Senneville	1733	sergent		
*Noël dit Lavigneur, Pierre	Portneuf	1716 18 ans	soldat	valet	
*Noël dit Lavigneur, Pierre	Portneuf Montréal	1717 18 ans	soldat		
Noël, Pierre	Varenes Montréal	1742 42 ans	sergent		
Nonan dit Desfontaines, Julien	Noyan, Iles Delorme (St-François)	1736 21 ans	canon- nier		
Nouaille dit LaPlaques	Lamothe, Hopital général de Montréal	1703 22 ans	soldat	domestique	
Nouvelle dit Labbé ou Poitevin, Jean-Claude	Prairie de la Magdeleine	1724	soldat		
Oléron	Lavaltrie Montréal	1746	caporal		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Olivier dit Lajeunesse, Jean-Baptiste	Lorimier Montréal	1751 28 ans	sergent		
Olivier dit Lavictoire, Louis	Lavaltrie, fau- bourg St-Joseph	1743 23 ans	soldat		
Pacrau dit Poitevin, Simon	Celoron Montréal	1742 31 ans	soldat	habitant	
Pagi dit Langevin, Étienne-Nicolas	Senneville Pointe-aux- Trembles	1732 28 ans	soldat		
Palladier dit Lamarine, Pierre	Ramezay Montréal	1705	soldat		
*Pampalon dit Labranche, François		1716	sergent		
*Pampalon dit Labranche, François	Montréal	1717	sergent		
Papineau dit Saint-François, François	Lignery Montréal	1756 21 ans	soldat		
Paricourt, Pierre	Prairie de la Magdeleine	1724	soldat		
*Patoile dit Desrosiers, Nicolas	Beaujeu Montréal	1733	sergent		
*Patoile, Nicolas	Beaujeu Pointe-à-Callière	1733	sergent		
Paviot dit Vadeboncoeur, Jean	Lacorne Verger St-Joseph	1752 25 ans	soldat	engagé comme journalier agricole	
Pelletier dit Vadeboncoeur, Claude	Budemont Montréal (Port)	1734	soldat		
*Perrin, Antoine	Montréal	1717	soldat		
*Perrin, Antoine	Lacorne	1719	soldat	huissier	
*Perrin dit Deslauriers, Pierre	Blainville Chapelle Sainte- Anne	1722	sergent	gardien	
*Perrin dit Deslauriers, Pierre		1724	sergent		
Perrot dit Poitevin, Jean	LaGauchetière Montréal	1742 40 ans	sergent		
Pery dit Beauséjour, Pierre	Boucherville	1753 31 ans	caporal		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Petit dit Jolibois, Claude	Montréal	1743 31 ans	soldat	bûche chez hospitaliers	
Petit dit Leroy, François	8 <sup>ième</sup> compagnie	1757	caporal		
Petit, Jean	Beuvais Montréal	1717 17 ans	soldat		Montmartre
Petit, Nicolas	Beuvais Montréal	1717 18 ans	soldat		Paris, rue Boulois
*Philippe, Bernard	rue St-Paul, Mtl	1714	sergent		
*Philippe dit Belhumeur, Bernard	Notre-Dame-des-Vertus	1714	sergent		
*Philippe, Bernard	Montréal	1719	sergent		
*Philippe dit Belhumeur, Bernard	Montréal	1720 42 ans	sergent		
Picard	Montréal	1747	soldat		
Piché dit Lajunesse, Charles	Sabrevois Montréal	1749 30 ans	caporal		
Picot dit Lacouture, Nicolas	Lacorne (Saint-Luc)	1756 39 ans	caporal		
Pierre dit Jolibois, Claude-François	Varenes et Pointe aux Trembles	1757	caporal		
Piette dit Cœur, Jean	Duplessis Pointe-aux-Trembles	1732	soldat		
Pilessy, Nicolas	Haut de l'Île	1716	caporal	interprète Algonkien	
Pilet dit Jolicoeur, Louis	Saint-Pierre Montréal	1717 20 ans	soldat		
Pineau, François	Prairie de la Magdeleine	1724	sergent		
Plichon dit St-Louis, Louis	Contrecoeur	1743 24 ans	soldat		engagé à Paris
Plingué dit St-Vincent, Vincent	Lacorne Montréal	1747 24 ans	soldat		
Poiriau dit Bellefeuille, Paul	Île de Montréal	1716 31 ans	soldat	tisserand	
Poitevin, François	Faubourg Saint-Joseph	1735 30 ans	ancien soldat	carroyeur	
Pomerel dit Saint-Jacques, Jacques	Lacorne Montréal	1751 18 ans	tambour		
Poteau dit Beauséjour, Jean-Baptiste	Lacorne Montréal	1752 37 ans	caporal		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Poyer dit Jolibois (Jolicoeur), Nicolas	Lacorne Montréal	1717 29 ans	soldat		Paris, rue St- Martin
Preaud dit Le Petit Parisien	Blainville Montréal	1709	soldat		
Prétat dit Lajoie, Jean-Baptiste	Linctot Montréal	1746 33 ans	caporal		
Provençal	Deschaillons Sainte-Anne	1722	soldat		
*Prudhomme dit Dupuis, Jean	Dubuisson Moulin du Coteau	1731 30 ans	sergent		
*Prudhomme dit Dupuis, Jean	Dubuisson Montréal	1732 31 ans	sergent		
*Prudhomme dit Sanscartier	LaFresnière château Callière	1733 28 ans	sergent		
*Prudhomme dit Sanscartier, Jean- Baptiste	Montréal	1747	sergent		
Quentin dit St- Quentin, Pierre	St-Laurent	1743 28 ans	tambour		
*Quentin (Guercin) dit Mondragon	Faubourg St- Martin	1750	soldat		
Raby, Pierre	Bono-capitaine Pointe-aux- Trembles	1756 31 ans	sergent		
Radumé dit Langevin, Thomas	Longueuil Montréal	1703 40 ans	caporal		
Ramadou dit Brisfer, Jean	LaGauchetière Faubour Sainte- Anne	1747	soldat		
*Renaud dit Lachapelle, Pierre	Saint-Ours, Mtl, Coteau St-Louis	1722 25 ans	soldat		
*Renaud dit Lachapelle, Pierre	Prairie de la Magdeleine	1724	soldat		
Renaud dit Léveillé, Charles	Noyan Montréal	1749 32 ans	soldat	armurier	
*Richard dit Bonvouloir, Pierre	Leverrier	1714 19 ans	soldat		
*Richard dit Bonvouloir, Pierre, alias Élie	Leverrier	1728 27 ans	ancien soldat		Paris
Richer dit Collonges, Pierre	Maricourt, Pointe-aux- Trembles	1701	sergent		
Rigardon dit St-Jean, Jean	Celoron	1744	sergent		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Rimbau dit Poitevin, Noël	Senneville Pointe Récollets	1735	soldat	manœuvre sur les fortifications	
Risbourg (de) dit Dolo, Charles	Latour Montréal	1722 27 ans	soldat		Paris
Rissoulet dit St- Maurice, Maurice- Antoine	Bégon Montréal	1726 23 ans	soldat		
Rivard dit Vade- boncoeur, Jean	Bégon chapelle Sainte- Anne	1722 17 ans	soldat	manoeuvre	
Robert dit Périgord, Charles	Lorimier	1704	soldat		
Robert dit St-Julien, Julien	Lavaltrie Montréal	1746 33 ans	sergent		
Robion dit Lafeuillade	Lignery, Mtl, Coteau St-Louis	1722 64 ans	caporal		
Romur dit St-Pierre, Pierre-Philippe	Périgny Montréal	1742 23 ans	soldat		
Roudier dit Saint- Onge, Jean	Prairie de la Magdeleine	1724	soldat		
Roussel	Montréal	1725	sergent		
*Roussière, Jean- Baptiste	Ramezay Iles Delormes (Saint-François)	1736 36 ans	sergent		
*Roussière, Jean- Baptiste	Lépervanche Faubour St- Joseph	1747 47 ans	sergent		
*Roy dit Tintamarre, François	château Callière	1733	tambour major		
*Roy dit Tintamarre, François	Blainville Montréal	1735 38 ans	tambour major		
*Roy, François	château Callière	1729	tambour		
Royzansigar dit Leblanc, Étienne	Blainville Montréal	1723 45 ans	soldat	infirmier	Paris
Sabouveau	Montréal	1722	soldat		
Saint-Agathe	Villier	1754	sergent		
Saint (de) dit Picard, Barthélémi	Beaujeu Montréal	1727 22 ans	soldat		
Saint-Eustache (dit), Jean-Baptiste		1742 38 ans	ancien soldat	journalier	Paris
Saint-Germain	Villiers Pointe-Claire et Lachine	1759 41 ans	soldat	journalier au bois	

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Saint-Jacques		1743	sergent		
Saint-Jean (dit), Jean	Lacorne Montréal	1723	caporal	manoeuvre	
Saint-Louis	Lignery, Mtl, Coteau St-Louis	1722	tambour		
Saint-Louis (?)	LaGauchetière Faubour Sainte- Anne	1747	caporal		
Saint-Pierre	Château Callière	1729	soldat		
Saint-Pierre dit Bancanal	Contrecoeur	1736	sergent		
Sancourt dit Beauséjour, Jean- Baptiste	Pouchot, rég. Béarn Sainte-Anne	1758 30 ans	anspes- sade		
Sanschagrin	Pouchot, rég. Béar n Saint-Anne	1758	soldat		
Sanspeur		1706	sergent		
Sanspitier	Beauvais Montréal	1730	soldat		
*Saulquin dit Saint- Joseph, Joseph	Boisbert	1728 33 ans	soldat	au magasin et journalier	
*Saulquin dit St- Joseph, Joseph	Lignery Montréal	1732	ancien soldat	huissier	
Saurel dit Saurel, Pierre	Budemont Montréal	1725 50 ans	caporal destitué, soldat		Ambroise, France
Ségnai dit Laviolette, André- Noël	Villemonde	1753	soldat		
Senneville de Bussy, Michel	Linctot Montréal	1745 21 ans	soldat	écrivain aux ordonnances	Paris
Serignan dit Lavaleur, Joseph	Gannes Chapelle Sainte- Anne	1722	soldat	gardien	
*Serre dit Saint- Jean, André	Lamothe- Cadillac Hopital général de Montréal	1703 19 ans	soldat		
*Serre dit Saint-Jean	Lamothe Côte-St-Laurent	1707 21 ans	soldat		
Simon	Pointe-aux- Trembles	1732	sergent		
Simon dit Simon, Balthazar	Muy Montréal	1750 33 ans	soldat	tisserand	
Simon, Pierre	Longueuil Montréal	1733 39	sergent		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Sorel dit Sanschagrin, Jean	Lacorne l'aîné Montréal	1755 23 ans	soldat	journalier	
Soyer dit Vade-boncoeur, Antoine	Contrecoeur Montréal	1743	soldat congédié		
St-André		1725	soldat		
St-Croix	Beaucour	1710	soldat		
St-Étienne	Montréal	1747	soldat		
St-Louis	Longueuil (?) Anse Fondue	1739	soldat		
St-Louis	Port de Montréal	1753	soldat		
St-Paul	Montréal	1753	tambour		
St-Marice	Côte Ste-Marie	1750	soldat		
St-Symout	Port de Montréal	1753	soldat		
St-Victor	LaPerrière Montréal	1753	soldat		
*Taboul dit Brindamour, Claude	Boucherville	1752	caporal		
*Taboul dit Brindamour, Claude	Boucherville, verger St-Joseph	1752 23 ans	caporal		
Tellier dit Saint-Denis, Jean-Baptiste	Beaujeu Montréal	1735	sergent		
Tendé dit Versailles, Pierre	Budemont Port Montréal	1728 17 ans	tambour		
*Têtu dit Beaugard, Daniel	Périgny	1715	caporal		
*Têtu dit Beaugard, Daniel	Périgny	1716 32 ans	frater		
*Thibault dit Bellerose, Jérôme-Joseph	Sabrevois Faubourg St-Joseph	1747 19 ans	soldat		
*Thibault dit Bellerose, Joseph	Port Montréal	1753	soldat	maçon	marié
*Thibault dit Lafeuillade, Jean	Contrecoeur	1735	tambour		
*Thibault dit Lafeuillade, Jean	Contrecoeur	1736	soldat		
Thierry dit Picard, Louis	Courtemanche faubourg Ste-Marie	1758 32 ans	soldat		
Thuret dit Prévost Lambert	Esgly Montréal	1709 30 ans	caporal		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Tiéblé dit Bour- guignon, Claude	Sabrevois Montréal	1749 33 ans	caporal		
Tiesson dit Sansoucy, Jacques	Fonville, faubourg St-Joseph	1752 28 ans	soldat	paveur	
Tillier dit St-Jean, Mathieu	Montréal	1743	soldat		
Toulouse	Montréal	1723	soldat	livreur de pain	
Tourangeau (dit)	Budemont château Callière	1733	tambour		
Tournier dit St- Joseph, Joseph	Trépet, rég. Béarn	1757 34 ans	soldat		
Toussaint dit Constant, Bernard	Verchères Montréal	1753 57 ans	soldat		
Tranchemontagne	Blainville Montréal	1704	soldat		
Travers dit Sansregret, Nicolas	LaFresnière Iles-Delorme (Saint-François)	1736 19 ans	soldat		
Trimouiller dit Rencontre, Jean	LaForest	1702, 24 ans	soldat		
Trouillet dit Lajeunesse, Louis	DuLhut Montréal	1709 31 ans	caporal		
Troussier dit Vandeboncoeur, René	Fonville Montréal	1751 35 ans	sergent		
*Turnier dit Nantois, Symphorien	Senneville Montréal	1722 19 ans	soldat		Nantes en Bretagne
*Turnier dit Nantois, Symphorien		1724	soldat		
Vadeboncoeur	DuFiguier Montréal	1735	soldat		
Vallau dit Duchène, Joseph	Prairie de la Magdeleine	1724	soldat		
*Vallée, Paul- Alexandre	DuVivier Montréal	1717 22 ans	soldat	orfèvre graveur	Paris
*Vallée, Paul- Alexandre	DuVivier Montréal	1717 22 ans	soldat		Paris
Vandard dit Vincent, Pierre	Jordy Montréal	1717 22 ans	sergent		Metz en Lorraine
Vassal dit Saint- Antoine-Joseph	Herbin Montréal	1751 30 ans	soldat		
Verdart dit Saint- Maxent	Sabrevois Montréal	1749 35 ans	soldat		
Verrier dit Bonapétit, Julien	Longueuil Montréal	1748 51 ans	anspes- sade		

NOM	COMPAGNIE ET LIEU	ANNÉE ET ÂGE	GRADE	AUTRE MÉTIER	ORIGINE et ÉTAT CIVIL
Versaille	Notre-Dame-des- Vertues	1714	soldat		
Vial dit Provençal, Joseph (?)	Contrecoeur Anse Fondue	1739	soldat		
Vien dit Vade- boncoeur, Jean ?	Prairie de la Magdeleine	1724	soldat		
Villeneuve		1743	caporal		
*Villiers dit Saint- Louis, Louis	Lacorne Montréal	1722	sergent	marchand	
*Villiers dit Saint- Louis, Louis ?	Peau, moulin du Coteau	1731 62 ans	sergent		
Vitel dit Sansargent, Jean	Lachassaigne Montréal	1704 25 ans	soldat		
Vitry dit Lachenay, Jacques Nicolas	Repentigny Pointe-Claire	1732 14 ans	soldat		Orléans, paroisse St- Paul
Voileau dit Saint- Louis, Louis	LaGauchetière	1736 23 ans	soldat		
*Voisin dit Lacroix, Pierre	Montréal	1717	sergent		
*Voisin dit Lacroix, Pierre	Duvivier Montréal	1734 61 ans	sergent		
Wouters dit Duchâteau, Guillaume-Jacques	LaGauchetière Montréal	1747 37 ans	soldat	fait et vend des brosses	
You dit Rochefort, Étienne	Montréal	1749 35 ans	sergent	tailleur d'habits	